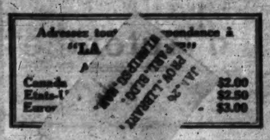
VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1925 NUMERO 16



Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"

Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1816—A 1817

Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, avenue McDermot

JOURS DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Les délégués de l'Association visiteront dimanche prochain: Mariapolis, Saint-Alphonse, Bruxelles, Saint-Lupicin, Saint-Léon, Somerset, N.-D. de Lourdes, Saint-Claude, Haywood, Fannystelle, Elie, Saint-Eustache et Saint-François-Xavier

C'est dimanche prochain que les délégués de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba commenceront leur visite des différents centres de la province. Ils se rendront ce jour-là dans les paroisses de la région de Pembina. Le dimanche 4 octobre ils visiteront la vallée de la rivière Rouge et termineront leur tournée le 11 par la région du lac Dauphin.

Les délégués distribueront dans chaque paroisse les récompenses et les diplômes aux élèves qui en ont mérités en prenant part au Concours de français de l'Association d'Education. Tous les enfants des écoles — et en particulier les lauréats — ne devraient donc pas manquer d'être présents pour la circonstance.

L'Association compte sur le concours actif des officiers des cercles paroissiaux pour faciliter la tâche des délégués. C'est à eux qu'il appartient de désigner les percepteurs chargés de visiter les personnes à domicile; et ceci doit être fait le plus tôt possible, pour assurer une bonne organisation et un travail efficace.

Voici la liste des paroisses qui seront visitées aux différentes dates, avec les noms des délégués:

PAROISSES VISITEES LE 27 SEPTEMBRE

Mariapolis: J.-A. Marion.
Saint-Alphonse: J. Fourneau.
Bruxelles: A. Larivière.
Saint-Lupicin: J.-H. Daigneault.
Saint-Léon: D. Frémont.
Somerset: T. Beaubien.
Notre-Dame de Lourdes: L.-P. Gagnon.
Saint-Claude: A. Doucet.
Haywood: S. Neault.
Fannystelle: R. Bernier.
Elie: E. Levêque.
Saint-Eustache: H. Allard.
Saint-François-Xavier: A.-C. de la Lande.

PAROISSES VISITEES LE 4 OCTOBRE

Ile de Chênes: Rév. Frère Joseph.
Saint-Joseph: T. Beaubien.
Letellier: L.-P. Gagnon.
Saint-Jean-Baptiste: J. Landry.
Sainte-Elisabeth: A.-J.-H. Dubuc.
Aubigny: J. Leblanc.
Sainte-Agathe: C. Theillet.
Sainte-Anne: Juge L.-P. Roy.
La Broquerie: H. Allard.
Lorette: R. Bernier.
Sainte-Geneviève: E. Dionne.
Thibaultville: A. Doucet.
Fort Garry: C. Fournier.
Saint-Malo: S. Nault.
Saint-Adolphe: N. Fournier.
Saint-Pierre: D. Frémont.
Saint-Norbert: A. Bernier.
La Salle: A.-C. de la Lande.

PAROISSES VISITEES LE 11 OCTOBRE

Sainte-Rose du Lac: Abbé A. Deschambault.
Sainte-Amélie: Abbé A. Deschambault.
Laurier: Abbé A. Deschambault.
McCreary: Abbé A. Deschambault.
Saint-Lazare: H. Lacerte.
Saint-Laurent: R. P. Péalapra, O.M.I.

UNE VISITE AU VIEUX QUEBEC

L'A. C. F. C. organise une excursion dans l'Est pour le temps des fêtes

Prince-Albert, Sask. — L'Association Catholique Franco-Canadienne vient de prendre une initiative qui lui mérite les plus grands éloges et est une nouvelle preuve de son patriotisme. Les différents Comités Paroissiaux de la Province de la Saskatchewan ont accueilli à l'unanimité et avec enthousiasme le projet d'une excursion des nôtres dans la douce province de Québec, en réponse à la visite de leurs compatriotes de l'Est dans nos régions lointaines.

Déjà des pourparlers ont été échangés à ce propos entre les organisateurs et la compagnie de chemin de fer Canadien National. Le voyage est décidé en principe; il reste à fixer les questions de détails. Le train des excursionnistes quittera Prince-Albert, le 15 décembre prochain, se dirigeant vers Régina, où un second train sera formé si c'est nécessaire. La date du 15 décembre a été choisie pour répondre au désir bien naturel de tous ceux qui ont l'intention de prendre part au voyage de se trouver au pays de "chez nous" durant le temps des fêtes.

Sur le parcours, des arrêts ont été ménagés à Sudbury, Ottawa, Montréal, Saint-Hyacinthe, Lévis et Québec. C'est de cette ville si remplie de souvenirs historiques que les excursionnistes se rendront à Sainte-Anne de Beaupré, le terme du voyage, où les pèlerins désirent assister à la Sainte Messe dans la nuit de Noël.

Les billets seront bons pour trois mois avec le privilège de revenir sur n'importe quel train régulier. Il est entendu que tout le personnel sur le train pour le service des voyageurs sera de langue française.

En outre, le Gouvernement Provincial, afin de faire connaître les produits de l'Ouest, se charge d'équiper à ses frais un char-exposition, décoré d'inscriptions en langue française, et placé sous la direction de M. Michaud, agronome et conférencier du ministère provincial d'Agriculture.

Dès maintenant un concours est ouvert pour trouver le nom que portera l'excursion. Tous les Franco-Canadiens de la Province peuvent prendre part à ce concours.

Les arrangements définitifs n'étant pas encore terminés, il nous est impossible d'indiquer le prix exact de l'excursion; mais nous pouvons dire que le coût probable, comprenant le lit et les repas, sera d'à peu près $120.

ACCIDENT FATAL DE LA MOISSON

Alexis-C. Georget, de Domremy, Sask., est tué instantanément dans son champ

Domremy, Sask. — Alexis-C. Georget, fermier bien connu de Domremy, a été tué instantanément pendant qu'il travaillait à la moisson dans l'un de ses champs, le 14 septembre, vers 10 h. du matin. Une corde qu'il avait attachée autour des épaules et qui se trouvait reliée au porte-gerbes de la moissonneuse à tracteur qu'il conduisait s'est accrochée quelque part et l'a entraîné dans la machine. Le malheureux a eu le cou brisé et il était mort lorsque son homme engagé est venu à son secours.

M. Georget conduisait un tracteur actionnant une moissonneuse-lieuse. Il avait attaché au porte-gerbes une corde dont l'autre extrémité était fixée autour de ses épaules. On suppose qu'en tournant, la corde, qui se trouvait lâche, s'est prise dans la jointure du tracteur et de la moissonneuse.

M. Georget a été précipité de son siège sur le tracteur et entraîné rapidement dans la machinerie. La mort a été instantanée.

Fidèle Vien, qui travaillait pour M. Georget, conduisait une autre moissonneuse à peu de distance de la sienne. Ayant par hasard regardé dans cette direction, il a aperçu des bras et des jambes s'agitant dans le vide. Il s'est immédiatement précipité sur les lieux. La machine était arrêtée, mais M. Georget était mort et son corps était encore ligoté par la corde.

M. Georget était âgé de 42 ans et résidait dans le district depuis une vingtaine d'années. Il laisse une veuve et quatre enfants.

La Liberté s'associe au deuil de la famille Georget si cruellement éprouvée.

Les fermiers-unis d'Ontario ne feront pas la lutte

Toronto — Les fermiers-unis d'Ontario ont décidé de ne pas se mêler de politique fédérale cette année.

M. J.-J. Morrison, le secrétaire de cette association, a dit: "Nous ne sommes pas un parti politique. Nous avons fait la lutte politique en 1919 et en 1921 pour mettre de l'avant les principes que nous préconisons. Maintenant les temps sont changés. Nous ne prendrons pas part à la campagne électorale cette année, à la suite de deux résolutions passées en 1922 et en 1923."

Ex-sénateur décédé



L'HON. A.-A.-C. LARIVIERE, mort dimanche à Saint-Boniface, à l'âge de 83 ans

MORT DE L'HON. A.-A.-C. LARIVIERE

L'ancien sénateur du Manitoba est décédé dimanche à l'âge de 84 ans

L'hon. Alphonse-Alfred-Clément Larivière, de Saint-Boniface, sénateur conservateur du Manitoba de 1911 à 1917, est mort chez lui, 181, rue Masson, dimanche matin, à l'âge de 83 ans. Il est passé tranquillement pendant son sommeil. Lui survivent, deux filles: Révérende Mère Marie de l'Espérance, supérieure du couvent du Bon Pasteur, à West Kildonan, et Mme Charbonneau, de Montréal; deux fils: Adrien, d'Edmonton, et Alexandre, de Saint-Boniface. Les funérailles ont lieu ce matin, mercredi, à 9 h., à la cathédrale de Saint-Boniface.

Né à Montréal, M. Larivière était venu au Manitoba en 1871 comme employé du gouvernement fédéral. Il devint surintendant des écoles catholiques et membre du conseil de l'Université. Il prit aussi une part active à la politique provinciale; devint député de Saint-Boniface et fit partie du cabinet à différentes reprises comme secrétaire provincial, ministre de l'agriculture et trésorier provincial. Après avoir représenté Saint-Boniface à la législature provinciale de 1878 à 1889, il représenta le comté de Provencher au parlement fédéral de 1889 à 1904. En août 1917, l'état de sa santé l'obligea à résigner son siège au Sénat. Il fut alors remplacé par M. Aimé Bénard, de Winnipeg.

M. Larivière avait été l'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et de la Société de Colonisation du Manitoba, dont il fut le premier président. Il avait été également maire de Saint-Boniface.

Il fut longtemps le directeur-propriétaire du journal le "Manitoba". Ce fut lui qui changea le titre de l'ancien "Métis" en celui du "Manitoba".

Pas de chasse aux perdrix cette année

Le gouvernement du Manitoba, sur la proposition de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a proclamé un ordre en conseil interdisant la chasse aux perdrix et poules de prairie sur tout le territoire de la province jusqu'au 15 octobre 1926.

Les provinces s'unissent pour résister

Régina — Le procureur général de la Saskatchewan, M. J.-A. Cross, a déclaré que la province s'unira à l'Alberta et à la Colombie-Britannique pour s'opposer à la demande du "Board of Trade" de Montréal qui veut faire revenir la Commission des chemins de fer sur sa récente décision au sujet de l'égalité des taux pour le transport du grain entre l'Est et l'Ouest.

Ecrasé entre la locomobile et la batteuse

Régina — George Simpson, mécanicien d'une équipe de batteurs à Carievale, a été broyé à mort entre la locomobile et la batteuse. Une enquête tenue par le Dr J.-K. Pomeroy, de Gainsborough, a conclu à une mort accidentelle et a exonéré de tout blâme ses compagnons de travail.

LA POLITIQUE

Les progressistes disputeront chaque siège du Manitoba

Un communiqué officiel du parti progressiste annonce que des candidats seront placés dans chaque circonscription rurale du Manitoba. Ils sont déjà presque tous désignés et les anciens députés se représentent tous, à l'exception de MM. Crerar et Hoey, députés de Marquette et Sprinfield.

M. Robert Forke déclare que la rumeur d'un pacte électoral entre les libéraux et les progressistes ou d'une absorption des seconds par les premiers est absolument sans fondement.

Un certain nombre de conventions sont fixées aux dates suivantes: Marquette, 23 septembre, à Shoal Lake; Springfield, 23 septembre, à East Selkirk; Provencher, 26 septembre, à Morris; Brandon, 28 septembre, à Brandon; Lisgar, 29 septembre, à Manitou; Neepawa, 30 septembre, à Arden; Nelson, 8 octobre, à Swan River.

Dans le comté de Provencher

La convention des libéraux de la circonscription de Provencher se tiendra le 22 septembre à Letellier. On mentionne le nom du Dr J.-P. Molloy, ancien député, comme celui du candidat qui sera probablement choisi.

De leur côté les progressistes de Provencher tiendront leur convention le 26 septembre à Morris. Le député sortant, L.-P. Beaubien, sera très probablement choisi de nouveau comme le candidat du parti.

La tournée de M. Meighen dans l'Ouest

M. Meighen parlera à Portage la Prairie le 29 septembre et à Saint-Eustache, qui fait partie de la même circonscription, le 30. Le 1er octobre il sera à Winnipeg. De là, le chef conservateur se rendra à Saskatoon où il parlera le 2. Il ira ensuite dans la Colombie-Anglaise et sera à Calgary le 9 octobre. Il restera dans l'Alberta jusqu'au 13 et sera de retour au Manitoba pour les 15, 16 et 17. Il parlera ces trois jours à des endroits qui n'ont pas encore été déterminés.

M. Meighen a été choisi officiellement comme le candidat des conservateurs à Portage la Prairie.

Bob Rogers est optimiste

Montréal — M. Bob Rogers, l'organisateur des forces conservatrices dans l'Ouest, qui était à Montréal à la fin de la semaine dernière, a déclaré que "les perspectives pour les conservateurs sont brillantes dans son pays et qu'elles s'améliorent de jour en jour."

Les quatre provinces de l'Ouest, croit-il, causeront des surprises. "Les gens de l'Ouest, dit-il, ont perdu confiance dans les progressistes et les libéraux."

Selon lui, les provinces des prairies reprochent à M. King ses dépenses exagérées et elles veulent un gouvernement qui pratiquera une saine économie et mettra un frein à l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis.

"Les progressistes, dit-il, ont perdu la confiance populaire par leur opposition molle aux projets du gouvernement.

M. Massey est nommé ministre

Ottawa — M. Vincent Massey, président de la "Massey-Harris Co.", vient d'être nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet King. M. Massey se présentera dans un des comtés de Toronto.

Le nouveau cabinet de la Nouvelle-Ecosse

Fredericton — Le nouveau gouvernement Baxter a prêté serment. Il est composé comme suit:

Premier ministre et procureur général: J.-B.-M. Baxter, K.C., D.C.L., P.C., Saint-Jean.

Terres et mines: C.-D. Richards, Fredericton (York).

Travaux publics: D.-A. Stewart, Campbelton (Restigouche).

Agriculture: Lewis Smith, Cloverdale (Albert).

Hygiène: Dr H.-L. Taylor, St. George (Charlotte).

Secrétaire et trésorier provincial: A.-J. Léger (Westmoreland).

Président du conseil: L.-P.-D. Tilley, K.C., Saint-Jean.

Ministre sans portefeuille: E.-A. Reilly, K.C., Moncton (Moncton).

Educateur décédé



LE R. P. JOSEPH BLAIN, S.J., décédé à Montréal, après avoir passé 26 ans au Collège de Saint-Boniface

LES INFLUENCES DE L'ETRANGER

Les "Canadian Clubs" constatent leur action pernicieuse sur notre esprit national

Port Arthur — Tous les orateurs à la treizième conférence de l'Association des "Canadian Clubs" ont insisté sur la nécessité d'empêcher que l'esprit national canadien ne soit contaminé par des influences étrangères.

M. E.-J. Tarr, de Winnipeg, a d'abord parlé de la tâche que se sont imposée les "Canadian Clubs". Il a fait voir combien est trop forte l'influence des journaux, des films, du radio et de tous les autres intermédiaires américains sur l'esprit canadien. Pour résister, dit-il, il faut que nous rendions de plus en plus fort l'esprit national canadien dans toute la population. Il faut agir fortement et sans plus de retard, a-t-il dit, et rendre solides nos relations avec les autres parties de l'Empire.

Le lieutenant-colonel C.-R. McCullough, d'Hamilton, a dit que la coopération est la chose la plus nécessaire aujourd'hui pour le peuple du Canada. Il nous faut abandonner l'individualisme qui nous détruit et cultiver l'esprit de fraternité. Il a souligné parmi les points faibles du mouvement des "Canadian Clubs" le manque de cohésion et l'indifférence à l'égard des citoyens de langue française du Dominion.

M. F.-O. Long, de Winnipeg, a admis que le mouvement créé par les "Canadian Clubs" faiblit. Il a suggéré un système de propagande pour en rétablir la vigueur.

Prirent aussi part à la discussion: Mme Claude Nash, présidente du "Women's Canadian Club", de Winnipeg, et Mme Edward-B. Savage, présidente du "Women's Club", de Montréal.

Les Français ont capturé tous les postes stratégiques riffains

Fez — Les Français prétendent avoir capturé toutes les positions stratégiques que les Riffains occupaient avant la dernière offensive. De plus, on dit que ce succès a été obtenu avec un minimum de pertes. Ainsi, les Français n'ont eu que 30 hommes mis hors de combat lors de la capture de Bibane, la plus forte position des Riffains.

Dans le secteur de Tafrant, l'artillerie et l'aviation bombardent la tribu Ben Ahmed qui avait envahi le territoire des Boubanes parce que ces derniers ont fait leur soumission aux Français.

On rapporte que le 19me corps a quitté la région de Tsoul qui a été laissée aux soins de la tribu de Senaddja. L'ennemi a transporté toutes ses munitions plus au nord.

Il a neigé dans l'Alberta

Calgary — A la suite d'une journée chaude, avec le thermomètre à 76 degrés au-dessus de zéro, Calgary a été pris subitement par la première vague de froid de la saison, mercredi matin. La température est tombée à un demi-point de la gelée. Il a plu abondamment pendant la nuit et cette pluie s'est changée ensuite en épaisse neige humide. Toute la province a eu de la pluie et de la neige.

PAS DE TIERS PARTI DANS LE QUEBEC

M. E.-L. Patenaude annonce officiellement qu'il fera les élections fédérales — Il n'a jamais eu, dit-il, l'intention de fonder un tiers parti et il entend rester assez indépendant pour ne pas donner son appui à une politique qu'il croirait désastreuse pour le pays, d'où qu'elle vienne

Montréal — M. E.-L. Patenaude, député provincial de Jacques-Cartier, a décidé d'entrer dans la politique fédérale. Il sera probablement le candidat des conservateurs dans Jacques-Cartier.

M. Patenaude a fait la déclaration suivante:

"Depuis quelque temps, les journaux me mettent presque en demeure de déclarer si j'ai l'intention d'entrer dans la politique fédérale. Le public a droit à des déclarations de ma part; j'aurais voulu les faire plus tôt, si la chose eût été possible et convenable.

"J'admets le fait; de vives instances ont été faites pour m'engager à entrer dans l'arène fédérale.

"J'ai donné ma meilleure attention aux raisons que l'on invoque, et j'ai consulté. J'ai dû tenir compte aussi des liens honorables qui m'attachent aux électeurs du comté de Jacques-Cartier, et de la cause provinciale pour laquelle mes collègues de la députation et moi-même avons travaillé ensemble, sous la direction du chef infatigable de l'opposition.

"Cependant, le pays est dans la détresse. Un gouvernement sans majorité a, pendant quatre ans, aggravé d'année en année le malaise général, et les surprises d'une politique sans boussole ont fait fléchir les énergies et arrêté le développement de la nation; le poids des impôts devient de plus en plus difficile à supporter; l'exode des nôtres aux Etats-Unis est alarmant; une grande inquiétude règne dans les affaires et dans les esprits. En un mot, nous traversons une crise; nous marchons à la ruine économique. Par-dessus tout, l'[illegible] national s'affaiblit, l'unité canadienne est menacée, et nous sommes saisis au coeur par l'absorption américaine.

"Il faut reconstituer les liens de la nation, faire renaître l'harmonie et la confiance nationales, et résoudre sans retard nos problèmes économiques, pour l'avantage de toutes les parties du pays.

"Je crois encore que les principes posés par Cartier et MacDonald, et appliqués avec sincérité, constituent la meilleure garantie de notre sécurité nationale et de notre progrès économique.

"La situation appelle tous les hommes de bonne volonté, et l'on me demande maintenant de répondre à cet appel. Quoique la route à parcourir soit difficile, je ne saurais refuser de le faire. J'aime la province de Québec, mais mon esprit franchit spontanément les frontières de ma province, et, envisageant le Canada tout entier, je dois être prêt à servir mon pays dans la mesure du possible.

"Ni mes amis ni moi n'avons eu l'intention de fonder un tiers parti dans la province. Nous sommes d'avis qu'il n'est pas nécessaire de faire surgir de nouveaux partis pour faire valoir librement nos opinions et rechercher des alliés qui nous aideront à les faire triompher.

"Je dois déclarer que j'ai été et que j'entends rester assez indépendant pour ne pas donner mon appui à une politique que je croirais désastreuse pour le pays, d'où qu'elle vienne. J'ajouterai que je ne suis lié à aucune coterie financière ou industrielle, et que je reste libre de servir les intérêts généraux du Canada.

"Je suis prêt à travailler pour la reconstitution nationale avec tous les Canadiens de bonne volonté, à quelque parti, à quelque race, à quelque croyance, à quelque province qu'ils appartiennent. Je veux m'unir à eux, et j'espère que le 29 octobre prochain, on pourra constater qu'ils sont encore l'immense majorité dans le pays."

Fin de l'incertitude

Cette déclaration officielle et définitive de M. Patenaude fait cesser une incertitude prolongée qui paralysait quelque peu jusqu'ici les initiatives de l'opposition conservatrice dans la province de Québec.

L'acceptation de M. Patenaude fera surgir un peu partout dans les districts de Québec et de Montréal des candidatures conservatrices qui ne se seraient pas présentées si M. Patenaude avait refusé de marcher.

L'entrée en campagne de M. Patenaude pose plusieurs questions, dont la moindre n'est pas celle de la direction suprême du parti conservateur dans la province de Québec.

M. Monty voudra-t-il rester chef, ou passera-t-il la direction à M. Patenaude? On sait que M. Patenaude fut ministre à Ottawa plusieurs années avant M. Monty; celui-ci ne le fut que pendant deux ou trois mois, en 1921, à la veille de la défaite de M. Meighen, et ne parut jamais devant la Chambre des communes, tandis que M. Patenaude détint un portefeuille assez important dans le cabinet Borden et parut à la Chambre des communes pendant une couple de sessions. On dit aussi, dans les cercles conservateurs, que M. Meighen apprécie fort M. Patenaude.

Nouvelles Brèves

REGINA — L'action en dommages pour libelle intentée par Aaron Sapiro contre le "Leader" de Régina et le "Star" de Saskatoon se plaide à Régina.

MELVILLE, Sask. — L'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, a été nommé candidat libéral pour la circonscription de Melville.

SASKATOON — James Cassels, de Churchbridge, est mort à l'âge de 103 ans. Né en Irlande, il était venu au Canada il y a un siècle.

VANCOUVER—L'explorateur Frank Burnett, âgé de 70 ans, doit aller aux Indes Orientales l'hiver prochain pour faire l'ascension d'une haute montagne.

BERLIN — L'Allemagne compte 46 villes de plus de 100,000 habitants. Berlin et Hambourg ont plus d'un million d'habitants.

VANCOUVER — Il y a eu une extraordinaire invasion de corbeaux, cette année, en Colombie-Britannique.

VICTORIA — Le premier ministre Oliver a déclaré que si les intérêts de l'Est parviennent à faire établir les taux de transport plus bas pour le grain exporté à la séance de la Commission des chemins de fer, le gouvernement de la Colombie-Britannique en appellera immédiatement au Conseil privé.

QUEBEC — Sa Sainteté Pie XI a conféré à M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, le titre de protonotaire apostolique.

MONTREAL — Les récents incendies qui ont eu lieu à Montréal étaient l'oeuvre d'un fou qui vient d'être ramené à l'asile de Longue Pointe d'où il avait réussi à s'échapper.

QUEBEC —Le 22me régiment a célébré, le 15, deux grands anniversaires: le dixième de son arrivée en France et le neuvième de la mémorable victoire de Courcelette.

QUEBEC — M. J.-E. Caron, ministre provincial de l'agriculture, a été nommé commandant du Mérite agricole de France, l'ordre le plus élevé que le gouvernement français puisse accorder dans cette catégorie.

WASHINGTON — Le "Bureau of Standards" a produit du papier fait avec l'esparto, plante sauvage d'Afrique. Le résultat a été bon.

WORCESTER, Mass. — Deux hommes ont été électrocutés en quatre jours par leurs appareils de radio. Leurs antennes sont tombées sur des fils chargés.

CHICAGO — La bibliothèque publique de Chicago prétend qu'elle a la plus grande circulation de livres dans le monde. Au cours de la dernière année financière, 10,613,978 volumes ont circulé.

PARIS — On a pu entendre, aux Arts Décoratifs, un instrument tout à fait nouveau, "l'orphée-violon", instrument à clavier.

ALGER — Les députés communistes qui tentent de créer l'agitation chez les indigènes ne sont pas chanceux. Le député Henriet a été emprisonné et on recherche le député Doriot.

ECHOS D'EUROPE

La France sera représentée au concours hippique de Toronto

Paris — On annonce que le gouvernement français a accepté l'invitation des directeurs du concours hippique de Toronto d'être représenté aux tournois qui auront lieu en novembre prochain dans cette ville. M. Painlevé a fait tenir des concours d'élimination à l'école de cavalerie de Saumur parmi les sept meilleurs officiers. Les trois premiers seront envoyés à Toronto et iront ensuite à New-York.

On croit que le gouvernement belge enverra aussi trois officiers et leurs montures aux concours hippiques de Toronto et de New-York.

Pourquoi les titres ne seront jamais abolis en Angleterre

Si l'on en croit M. Hugh Martin, chroniqueur parlementaire du "London Daily News", membre de la délégation en tournée au Canada sous les auspices du Pacifique Canadien, les titres honorifiques ne seront jamais abolis en Angleterre comme ils l'ont été au Canada. La vente de ces titres est, en effet, pour les partis au pouvoir, une source de revenus dont ils ne sauraient se passer.

M. Martin cite à ce sujet l'exemple de Lloyd George qui, durant son stage au pouvoir, n'a pas prélevé moins d'un million de livres pour son parti, grâce à la vente de ces titres. Avant la dernière loi qui fait un délit du trafic des titres, presque n'importe qui pouvait devenir baron ou lord pour 80,000 livres. Cela peut se faire encore, croit M. Martin, parce qu'il existe plus d'un moyen d'antidater l'offre d'un an avant l'acquisition du titre.

M. E. Altham, correspondant naval du "Morning Post", a émis un point de vue analogue, soutenant que les partis politiques ne pouvaient se débarrasser de leurs membres inutiles qu'en les casant à la Chambre des lords.

Le projet de budget de M. Caillaux

Paris — Le projet de budget de M. Caillaux pour 1926, tel qu'il a été distribué aux membres de la commission des finances de la Chambre des députés, indique que les dépenses se montent à 36,040 millions de francs et les recettes à 32,600 millions, ce qui laisse un déficit apparent de 3,440 millions de francs.

M. Caillaux explique qu'il arrivera à équilibrer le budget en augmentant les taxes, principalement l'impôt sur le revenu, et l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, programme qui fait déjà partie du projet.

Le budget pour l'année 1926 a été préparé en moins de deux mois, puisque le budget de cette année n'a été voté que le 13 juillet.

Mort d'un célèbre aviateur français

Paris — Le célèbre aviateur français Robert Thierry, parti en compagnie de l'aviateur Dieudonné Costes pour une envolée sans arrêt de Paris à Bagdad, s'est tué. Leur avion s'est écrasé sur le sol, près de Fribourg, dans la Forêt Noire. Leur départ de l'aérodrome de Villesauvé, le matin même, avait été enthousiaste. Costes est légèrement blessé.

La randonnée d'Alain Gerbault

Paris — Lorsqu'il y a peu de temps l'"El-Kantara", paquebot des Messageries maritimes en route pour la Nouvelle-Calédonie, entrait au port de Colon, avant d'effectuer la traversée du canal de Panama, avec une quarantaine de passagers, tous Français, un tout petit navire, battant pavillon français, s'y trouvait amarré: c'était le "Firecrest", cette coquille de noix sur laquelle un intrépide jeune homme, Alain Gerbault, est en train de faire, seul, le tour du monde.

Les passagers de l'"El-Kantara" allèrent rendre visite à Alain Gerbault, qui leur donna quelques renseignements sur sa rude traversée de l'Atlantique. Il a dû relâcher aux Bermudes pour faire des réparations, et cela l'a arrêté pendant plusieurs mois. Il va maintenant traverser le Pacifique.

— Combien de temps comptez-vous mettre pour atteindre Tahiti? lui fut-il demandé.

— Je ne sais... Ca dépendra... Peut-être un an... peut-être deux, répondit-il nonchalamment.

L'Italie veut abroger des mesures antireligieuses

Rome — On apprend que la Commission chargée d'étudier les réformes du droit ecclésiastique vient de terminer ses travaux. La Commission propose d'accorder la personnalité juridique aux maisons et institutions des Ordres des Congrégations religieuses qui s'occupent de la prédication, de l'éducation de la jeunesse, de l'assistance aux infirmes, des missions ou d'autres buts d'utilité publique. Cette personnalité juridique peut être révoquée au cas où il serait trouvé que l'institution déploie une activité contraire aux lois de l'Etat. Dans ce cas, les biens de l'institution frappée seraient transférés à une autre institution ecclésiastique.

Aux maisons générales, par contre, est reconnue la personnalité juridique de droit, et les maisons dont la résidence est à Rome sont exclues du contrôle du gouvernement au sujet du nombre des étrangers attachés.

La France prépare de nouvelles opérations au Maroc

Paris — Aux journalistes, M. Painlevé a déclaré que la France se prépare à de nouvelles opérations sur une grande échelle contre les Riffains. Il s'est dit très satisfait du progrès accompli et il espère que tous les objectifs seront atteints pendant octobre.

Il a déclaré que les jeunes soldats qui terminent leur service militaire ne seront pas gardés sous les drapeaux, mais qu'ils reprendront leur liberté dès que leur terme sera fini.

Le premier ministre a aussi annoncé que le parlement sera convoqué à la fin du prochain mois, probablement le 27 octobre.

Cinéma et nationalisme

Rome — M. Mussolini a décidé que, tous les deux mois, durant une semaine entière, les établissements cinématographiques italiens ne donneraient que des films tournés en Italie par des firmes italiennes et joués par des acteurs italiens.

Cette semaine du film italien aidera plus vigoureusement au développement du cinéma national que des taxes prohibitives sur les films étrangers et personne ne sera opprimé.

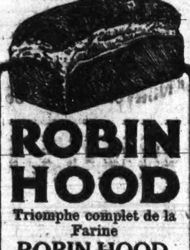
Ceux qui ne vont pas au cinéma n'auront pas à se plaindre qu'on les fasse payer sur un produit qu'ils ne consomment pas.

L'aumônerie au Maroc

Neuf aumôniers Franciscains sont sur le front de bataille; ce sont les PP. Yves Blanchard, Antoine Combes, André Dapzol, Alfred Ferrière, Aurélien Jaouen, Théophile Lamperti, Junien Laroche, Gérard Savary et François-Xavier Vuillaume. D'autres sont prêts à les suivre au besoin. A l'arrière, cinq aumôniers assurent le service religieux des troupes et celui des hôpitaux militaires: les PP. Colombié, Anglade, Souris, Guarrigues et Maillard. Et, sans être titularisés, des aumôniers bénévoles pourvoient aux besoins des soldats là où cela est nécessaire, à Oudjda, à Guercif, à Kasbah-Tadla, etc.

Saint François et les agriculteurs

Il existe en Italie un parti national des paysans qui a son organisation autonome, ses représentants et ses journaux défendant une politique protectrice des droits et des intérêts des masses agricoles. Son organe hebdomadaire, "Terra nostra", annonce que ce parti vient de choisir officiellement comme patron saint François d'Assise. C'est la première fois en Italie et sans doute dans le monde que des hommes organisés en parti se mettent officiellement sous la protection d'un saint. Ajoutons que cette année la fête de saint François sera pour toute l'Italie fête nationale.



Quels sont les effectifs communistes de Russie?

La statistique officielle du parti communiste russe donne les chiffres suivants: membres actifs du parti, 401,480; aspirants, 339,637. Total: 741,117, auquel il est nécessaire d'ajouter environ 50,000 communistes détachés en missions spéciales dans l'armée rouge et à l'étranger. La moyenne est donc seulement de 103 membres du parti pour 10,000 habitants au-dessus de 18 ans.

On aime les huitres canadiennes à Paris

Paris — Sur la suggestion du lieutenant-colonel Hercule Barré, attaché commercial au Commissariat canadien, en France, une firme montréalaise expédiait à Paris, en novembre dernier, vingt barils d'huitres. Selon le restaurateur parisien Prunier, ces huitres ont été fort appréciées par sa clientèle, et il est probable que l'importation des huitres canadiennes deviendra régulière.

La famille Mangin

Le succès de la souscription ouverte par les maréchaux de France en faveur des huit orphelins laissés par le général Mangin, est tout à l'honneur de cette admirable famille, sur laquelle voici quelques détails:

M. Mangin, préfet de police sous la Restauration, eut onze enfants.

L'aîné des fils devint colonel du 2me zouaves, puis général de division et mourut au Mexique; le deuxième, chef de bataillon de zouaves; le troisième entra dans les Forêts et devint inspecteur général à Alger.

Parmi les filles, deux se marièrent, dont l'aînée avec le colonel Maury. La troisième fille entra en religion et devint supérieure d'une maison du Sacré-Coeur, à Bordeaux.

L'inspecteur général des Forêts, père du général Mangin, eut huit enfants. L'aîné, Henri, fut tué au Tonkin comme lieutenant d'infanterie coloniale. Le second, Charles, est celui que la France pleure. Le troisième, Georges, fut tué en Mauritanie en poursuivant Samory. Le quatrième, Fernand, mourut au Tonkin. Le cinquième, Eugène, devint Père Blanc. Mobilisé en 1914 comme sergent dans un régiment de Sénégalais, il se battit comme aspirant dans l'Oise et dans la Somme et reçut la médaille militaire avec trois belles citations. La guerre terminée, le P. Mangin retourna à ses noirs au Massi, à Ouadadougou, où il mourut.

Quatre mille mots français nouveaux

Paris — La huitième édition du Dictionnaire de l'Académie paraîtra, dit-on, au mois de mai prochain. Ainsi, près de 4,000 mots nouveaux vont faire leur entrée officielle dans notre langue.

Quelques puristes jetteront les hauts cris. Eh quoi! quatre mille mots, venus on ne sait d'où et qui, du jour au lendemain, arboreront la cocarde tricolore!

Que ces âmes inquiètes se rassurent: la langue française est assez grande et assez spacieuse pour loger les nouveaux arrivants. Et puis, nous nous y habituerons rapidement. En 1877, quand fut publiée la septième édition du Dictionnaire de l'Académie, les puristes de l'époque s'indignèrent parce qu'on donnait droit de cité à une foule de mots barbares que le pays, moins indulgent que les Immortels, rejetterait avec mépris.

Voulez-vous savoir quels étaient les plus honnis de ces vocables? Les voici: émeutier, tunnel, socialisme, humanitarisme, steamer, absolutisme, etc. Malgré la réprobation des orthodoxes, ils ont fourni, n'est-ce pas, une jolie carrière.

L'homme préhistorique

Le laboratoire de géologie de la Faculté des sciences de Toulouse a installé récemment dans sa salle de paléontologie régionale le squelette d'un homme fossile, d'ailleurs parfaitement conformé, de la race Cros-Magnon, découvert à Libos, dans le Lot-et-Garonne, dans une couche d'alluvions anciennes et qui s'y trouvait depuis le moment même de la formation de ces dernières. Ce squelette, vieux de 15,000 ans, va permettre à la science de tirer des indications de la plus haute valeur concernant nos ancêtres.

LONDRES — On prépare le programme de la réception qui sera faite au Prince de Galles lorsqu'il reviendra de son voyage en Afrique-Sud et en Amérique du Sud. Il est attendu à Portsmouth le 9 octobre.

PARIS — Les amis de M. Herriot assurent qu'à la suite de la visite que lui a faite M. Léon Blum, l'accord est complet entre ces deux hommes d'Etat.



NOUVELLES AGRICOLES

La Coopérative des grains grossiers

Régina — Les directeurs de la Coopérative de la Saskatchewan ont décidé d'inaugurer le 21 septembre la Coopérative embrassant l'avoine, l'orge, le lin et le seigle. Le payement initial sur ces grains sera, à Fort William: avoine 2 CW, 34 sous; orge 3 CW, 50 sous; seigle, 2 CW, 70 sous; lin 1 TW, $1.50.

L'exportation du blé en août

Ottawa — Plus de 15 millions de boisseaux de blé ont été exportés du Canada en août dernier contre 13 millions en août 1924. De la quantité exportée le mois dernier 10,972,000 boisseaux sont allés à la Grande-Bretagne, 8,085,000 passant par les ports des Etats-Unis.

Beau succès de dix familles mennonites dans l'Ouest

Dix familles mennonites, arrivées dans l'Ouest en 1914 sans le sou peuvent, à la fin de dix ans, accuser un profit net de $40,000, grâce à leur culture, annonce M. Herzer, gérant de l'Association de colonisation. Ces familles ont acheté 3,200 acres à Herschel, Saskatchewan, pour $160,000 qu'elles se sont engagées à payer annuellement suivant l'état de la récolte. Elles pourront payer cette année $40,000 et auront amplement d'argent pour vivre et améliorer leur roulant.

Pour encourager les enfants à élever les porcs

Désirant encourager les clubs d'enfants organisés pour l'élevage des porcs dans les territoires tributaires de son réseau, le Chemin de fer national du Canada a offert dans le passé des prix spéciaux aux membres de ces clubs habitant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. M. W.-J. Black, directeur des services de la colonisation, de l'agriculture et des ressources naturelles du Chemin de fer National du Canada, annonce que les mêmes privilèges sont étendus à l'Ontario, à Québec et aux provinces maritimes.

Un concours de poésie

Québec — La Société des Poètes canadiens-français ouvre un concours de poésie qui prendra fin le 1er novembre prochain, et les noms des vainqueurs seront proclamés sous le plus court délai possible. Comme les poèmes soumis seront jugés par un comité compétent de la Société des Poètes, il va sans dire que ceux qui font partie de la Société ne seront pas admis à concourir. Les poèmes présentés devront être rigoureusement inédits et, si possible, dactylographiés. Ils devront être signés d'un pseudonyme, qui sera répété avec le nom et l'adresse de l'auteur sur une feuille distincte placée dans une enveloppe fermée jointe au manuscrit. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'une fois le concours jugé, ce qui assurera à tous les concurrents la plus stricte impartialité.

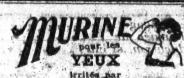
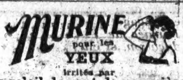
Dans son dernier concours, la Société des Poètes avait offert une lyre d'or au vainqueur qui fut M. Réginald Létourneau, d'Ottawa. Cette année-ci elle décernera trois prix principaux comme suit: 1er prix, une lyre d'or; 2me prix, une lyre d'argent; 3me prix, une lyre de bronze.

Chaque envoi devra être adressé avant le 1er novembre à Francis Des Roches, secrétaire, 109½, rue Crémazie, Québec, et porter l'indication suivante: "Concours de poésie, 1925."

Le truc des queues de loups

Bandon, Man. — On a découvert cet été à Brandon le truc ingénieux grâce auquel les Indiens de la réserve de Griswold, Man., percevaient à volonté la prime payée par la municipalité pour chaque loup abattu. Le truc consistait tout simplement à fabriquer, à même des peaux de louveteaux, les oreilles de loups dont la production est exigée de quiconque réclame une prime pour avoir tué un loup.

Les Indiens de Griswold purent ainsi, durant un certain temps, se pourvoir d'argent avec peu de peine. Toutefois, le nombre extraordinaire d'oreilles de loups présentées finit par inspirer des soupçons. Le truc fut éventé. Trois sauvages et une squaw plaidèrent coupables et sont aujourd'hui sous le coup d'une sentence suspendue d'un an de prison.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1925 NUMERO 16

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion.

LEON XIII.

LA LIBERTÉ

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société balotante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

TOMBÉ SUR LA BRÈCHE

Le bon Dieu n'a pas laissé au Père Blain le temps de se remettre de ses fatigues. Il ne lui a pas donné le loisir de se reposer des longs et pénibles labeurs de son enseignement. A peine était-il arrivé à sa nouvelle destination, au Sault-au-Récollet, qu'Il l'a appelé à Lui. Il l'a jugé digne de sa récompense. Ses nombreux amis qu'il saluait lors de son passage à Saint-Boniface seront sans doute attristés de sa perte, mais ils ne pourront s'empêcher de bénir le ciel de l'avoir vu, de lui avoir serré la main, encore une fois, avant le grand départ.

Né le 29 octobre 1859, à Saint-Rémi, Comté de Napierville, dans la province de Québec, le Père Joseph Blain fit ses études au Collège Sainte-Marie. Après sa rhétorique, le 30 juillet 1878 il entrait au Sault-au-Récollet. Il entreprit le travail de sa perfection avec un tel entrain, qu'il garda toute sa vie, dans sa conduite, l'empreinte de cette ferveur première. Son noviciat fini, son juvénat terminé, il fit ses études philosophiques au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, et en 1885 il était un des pionniers du Collège de Saint-Boniface.

Pendant sa régence, il enseigna tour à tour la grammaire et les lettres. Dès lors, dans ses nouvelles fonctions, le zèle et le dévouement envahirent l'homme tout entier. Professeur consciencieux, clair et érudit, ses élèves encore aujourd'hui assurent qu'ils l'aimaient bien. Ils ont gardé de lui le souvenir de sa mansuétude qui n'excluait nullement les saillies et la vivacité.

Après cette épreuve des collèges, grâce à laquelle la Compagnie de Jésus trempe ses jeunes religieux, ses supérieurs l'envoyèrent faire sa théologie en Angleterre. Il en rapporta une science profonde et étendue, mêlée cependant d'une certaine crainte qu'il garda toujours de diminuer ou d'altérer en quelque manière la vraie doctrine. Cette tension de son âme vers la vérité se reflétait sur sa physionomie, sur tout son extérieur, et c'est elle parfois qui l'empêchait de trancher certaines questions qu'il aurait pu facilement résoudre.

A son retour d'Europe, après un court séjour à Montréal, il prit définitivement la route de l'Ouest. Remarquablement doué pour prendre de l'influence, vingt-cinq années durant il fut professeur de sciences au collège, à la grande satisfaction des élèves, et vingt-cinq années durant il fut l'idole de toute la population de Saint-Boniface.

Foncièrement bon, non d'une bonté familière, preuve trop souvent de faiblesse et de laisser-aller, mais d'une bonté fine, distinguée, que faisait encore ressortir une politesse exquise, le Père Blain savait gagner tous les coeurs. Rien de guindé chez lui, ni de recherché. Il était homme de devoir dans toute la force du terme, religieux scrupuleusement observateur de la règle et rigoureux à lui-même. Son âme était limpide comme un cristal. Sa délicatesse de conscience transparaissait dans son urbanité si prenante, dans sa manière à la fois respectueuse et courtoise dont il traitait le plus humble de ses interlocuteurs, ne songeant qu'à l'âme, reflet de Dieu, qu'il ne cherchait qu'à aider et à relever.

Ce sont ces qualités si rares d'intelligence et de coeur qui lui valurent, comme représentant du collège à l'Université de Manitoba, une si grande emprise sur tous ses collègues, et au printemps de 1921, après trois années d'absence, le titre de docteur en droit (honoris causa). C'est ce charme qui lui gagnait irrésistiblement toutes ces sympathies, qui lui permit en 1910 d'organiser le 25me anniversaire de prise de possession du collège par les Jésuites, et auquel tous les anciens répondirent avec un si bel empressement. C'est cette bonhomie aimable qui le rendait si cher aux siens, dont il faisait la joie par sa conversation instructive, savoureuse et toujours pétillante d'esprit.

A Edmonton, où il a enseigné la philosophie, pendant les cinq dernières années, il a épuisé le reste de ses forces.

Sa vie tout entière fut droite. Il voyait grand et haut. Il avança souriant dans le sillon tracé par la volonté divine, chantant dans ses oeuvres et par ses oeuvres la gloire de Celui qu'Il aimait par-dessus tout. Maintenant qu'il est mort, témoignons-lui notre reconnaissance, en nous rappelant son souvenir dans nos prières.

MENTALITÉ ET MENTALITÉ

Dernièrement, dans la ville de Québec, il s'est passé un fait qui nous laisse songeur. Le Commissaire général du Canada à Londres est venu apporter, au nom de la ville d'Hastings, l'écusson des rois de France enlevé des portes de la ville de Québec, il y a une couple de siècles, par les Anglais vainqueurs.

En remettant cet écusson aux autorités de la ville, le Commissaire général a dit les paroles suivantes: "Lors de la grande réunion au cours de laquelle on m'a remis cet emblème des rois de France, j'ai été chargé de vous dire que la ville de Hastings vous remet cet écusson avec ses sentiments d'amitié et de réelle affection, qu'elle le rend avec le désir intense de voir l'amitié et la fraternité répandues par tout l'Empire..."

On parle beaucoup d'immigrants britanniques et l'on s'efforce de les amener ici. Le désir est naturel et légitime chez nos concitoyens. Cependant tout ce qui vient d'Angleterre n'est pas également désirable pour ce pays, et la dure expérience des réalités a fait dire tout dernièrement à un grand journal de Winnipeg: "Choisissez et n'acceptez pas les yeux fermés, car nous aurions lieu de nous repentir".

En attendant de bons colons d'Angleterre, nous aimerions à voir immigrer au Canada la mentalité des citoyens de la ville d'Hastings renvoyant l'écusson des rois de France arraché autrefois des portes de Québec.

L'écusson royal doit être respecté, mais bien autrement respectable devrait être une législation qui porte la signature royale. Tel était l'Acte de Manitoba garantissant à la minorité catholique l'école catholique et à l'élément français l'usage de sa langue. Comme autrefois l'écusson des rois de France fut arraché des portes de la ville de Québec, la signature du roi d'Angleterre fut rayée d'un trait de plume de l'Acte de Manitoba par la Législature manitobaine.

Pour que des cérémonies comme celles qui se sont déroulées sur l'esplanade de Québec aient quelque chance d'être prises au sérieux, il importe que l'Acte de Manitoba reçoive les raccommodages nécessités par les accrocs de 1890 et de 1914.

La population manitobaine ne semble pas prête à pareille réparation; nous lui souhaitons la mentalité des citoyens d'Hastings renvoyant à Québec l'écusson des rois de France. Il y aurait alors quelque chance de voir "l'amitié et la fraternité se répandre dans tout l'Empire".

Jusque là on peut dire de belles paroles, faire même de belles cérémonies, l'amertume reste au fond des coeurs; il ne peut en être autrement, car, pour qu'il en fût autrement, il faudrait que la population française de ce pays eût perdu toute fierté nationale.

PERTINAX.

LA VRAIE LUTTE

A travers tout le Canada nous assistons à un vaste déploiement de forces qui vont s'affronter dans quelques semaines. Les intérêts des partis et des individus s'agitent. Chaque groupe politique assure qu'il détient la précieuse recette qui nous sauvera et adjure les électeurs de repousser les hommes des autres camps qui le conduiraient infailliblement à la ruine.

Il ne s'agit pas de diminuer l'importance des consultations électorales ni des devoirs qu'elles entraînent; mais il est bon de se prémunir contre une agitation factice et un emballement injustifié. Les divers programmes ne comportent que des différences de détails et aucun d'eux ne met en danger les bases de la société et de la prospérité canadienne. Aucun non plus n'apporte de solution au problème vital de la minorité française. Quel que soit le vainqueur au lendemain du 29 octobre, les Franco-Canadiens de l'Ouest auront devant eux les mêmes difficultés à surmonter, les mêmes obligations à remplir. La vraie lutte pour eux, c'est autour de l'école qu'elle est engagée. Voilà pourquoi la *Journée de l'Association d'Education*, si elle n'offre pas le même attrait piquant, préoccupe les patriotes du Manitoba tout autant que la bataille électorale.

Cette *Journée* a eu lieu dimanche à Saint-Boniface avec l'entrain et le succès habituels. Elle se poursuivra le 27 septembre et le 4 octobre dans les divers centres de la province.

Une organisation comme la nôtre ne peut fonctionner avec régularité et efficacité sans le secours d'un budget. Les prêts aux normaliens et normaliennes, les cours pédagogiques, l'aide aux écoles libres, le concours de français, la visite des écoles, les frais généraux d'administration absorbent chaque année une somme respectable. Les fonds de l'*Association* sont gérés avec une grande prudence et aucun déboursé n'est fait qui ne soit jugé strictement nécessaire au but qu'elle poursuit. Bien des projets intéressants doivent être remis faute de ressources suffisantes.

Dans quelle mesure les Canadiens du Manitoba ont-ils contribué financièrement à l'oeuvre de leurs écoles? Lors du dernier congrès, une voix autorisée rappelait que la moyenne de leur apport annuel était de sept sous par tête. Ce chiffre, nous semble-t-il, pourrait être facilement relevé, et personne n'en serait plus pauvre au bout de l'an.

En fait, quelques-uns des nôtres supportent vaillamment de lourdes charges pour la cause du français; ce sont surtout ceux qui ont à soutenir des écoles libres paroissiales. Pourquoi ne pas citer, par exemple, les paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg, dont chaque famille verse douze piastres par année pour l'école, en plus de la cotisation mensuelle exigée de chaque élève? Si tous nos compatriotes avaient à coeur d'accomplir semblable effort, nous aurions en caisse l'argent nécessaire pour intensifier notre action et marcher résolument de l'avant.

Grâce à Dieu, nous venons d'être gratifiés d'une bonne récolte et l'avenir sourit à nos cultivateurs. C'est le moment d'être généreux. Que chacun s'efforce de faire un peu plus qu'il n'a fait jusqu'ici et le résultat sera tout à l'honneur de notre brave population manitobaine.

Donatien FREMONT.

WASHINGTON — Le département de l'agriculture fait connaître qu'il y a dans les fermes américaines 550,000 appareils de radiotéléphonie contre 363,000 l'année dernière.

TRIBUNE LIBRE

Nos jeunes filles de la campagne

Monsieur le Directeur,

Le problème soulevé la semaine dernière dans votre journal par "Voyageur" — jeunes filles quittant la campagne pour la ville — est bien, en effet, l'un des plus pénibles de la vie rurale. J'ai moi-même en ville trois de mes filles appartenant à cette catégorie de travailleuses un peu lestement qualifiées de "déserteuses, coureuses, déclassées" par votre correspondant, qui se dit néanmoins "galant homme". Je ne prendrai pas la défense des campagnardes devenues, volontairement ou non, citadines. Je citerai simplement des faits.

Nous sommes des fermiers. Nous avons onze enfants, dont cinq filles déjà grandes. La terre nous fait vivre sans nous gâter. En tout cas, il n'y a pas d'ouvrage à la maison pour six femmes. On ne trait pas les vaches toute la journée et on ne plume pas des volailles toute l'année! Comme nous n'avons jamais eu les moyens d'envoyer nos filles au couvent et qu'elles ne peuvent donc pas être institutrices, que vont-elles faire en attendant le mariage? "Voyageur" n'a sans doute pas l'idée de ce que cela représente: trois personnes, trois grandes filles de trop dans une famille qui a déjà peine à joindre les deux bouts.

Trois de mes filles sont donc allées travailler en ville. Elles y vivent sagement, si nous en croyons leurs lettres, les rapports de gens qui les connaissent et l'argent qu'elles envoient régulièrement chacune à la maison. Grâce à ces braves enfants qui ne doivent pas être l'exception, nous payons petit à petit des dettes qui languissaient depuis des années.

Est-ce à dire que je ne préférerais pas mes filles près de moi, s'appliquant aux besognes familiales ou à quelque petite industrie domestique? Oui, mille fois oui! Mais quelles sont, au Manitoba, les petites industries domestiques payantes?

Si "Voyageur" peut offrir au problème, dont je reconnais avec lui le côté désolant, une solution avantageuse et pratique, il s'assurera, j'en suis sûre, la reconnaissance de bien des familles comme la nôtre, nombreuses et pas riches.

UNE MERE DE FAMILLE.

Elles méritent toute notre sympathie

"Voyageur", que le train rapide de minuit ramenait à la capitale, n'avez-vous pas été victime d'un mauvais rêve?

Le désolant alarmiste "Voyageur" a-t-il pesé ses idées, vérifié ses assertions, séparé le bon grain de l'ivraie?

Ne sentant rien qui me pousse à suspecter sa sincérité, je fais crédit à ses discours et lui accorde, en toute justice, le degré de confiance mérité.

Faire plus ample connaissance de ses trois voyageuses nous aurait éclairés sur leur état d'âme. "Voyageur" possède le sens critique mais n'a pas l'esprit d'examen.

J'imagine trois jouvencelles courageuses, simples et candides. Oh! la simplicité et la candeur qui font tout le charme de nos petites filles de la campagne! Donc, trois tombées du nid, en proie aux dures exigences de la vie. La nécessité absolue leur fait chercher un abri.

Certes elles ont subi le mirage de la grande ville. Chacun a ses ambitions à sa taille. Mais l'odieuse comparaison! Craintives, blotties l'une contre l'autre dans le compartiment qui leur paraît grand comme un monde, déjà elles se rendent compte que la perspective est trompeuse.

Ecrire pour elles est osé, semble même téméraire. Bien peu peuvent comprendre les exigences de leur état, la somme de force qu'elles déploient dans leur faiblesse, et l'espèce d'excuse qui adhère à leurs défaillances.

La pitié qu'elles exigent devrait être une réhabilitation et il n'est pas d'hommes "polis, galants, chevaleresques" tels que "Voyageur" qui puissent passer près de ces besogneuses sans baisser chapeau.

Elles n'ont pas, en effet, le prestige d'un rang pour défense, leur subsistance est chose tissée par leurs doigts fatigués; mais elles sont les ouvrières de leur jeunesse et les faiseuses de leur avenir.

Ces titres ne devraient pas leur valoir l'injustice dont les grands, pleins de morgue, les accablent. S'il y a quelqu'un, au contraire, à couvrir d'un voile sûr, souvent malgré ses erreurs, c'est bien la faible, l'humble, l'impuissante ouvrière.

Quand vous les rencontrerez, sur les trottoirs brûlants de la grande ville, se rendant au travail où les attend un dur labeur, saluez-les, elles sont vos soeurs!

Quand vous les verrez, le dimanche, riantes, oubliant au grand vent les taquineries obsédantes de la semaine, saluez-les encore, elles le méritent!

VOYAGEUSE.

N.B.—Prière de consulter le bon père Larousse sur "maîtresse" et "waitress".

Au moment d'aller sous presse nous recevons, à propos de cette enquête sur les jeunes filles de la campagne émigrées en ville, deux nouvelles lettres que nous publierons dans notre prochain numéro.

LA REDACTION.

De-ci de-là

L'hon. A.-A.-C. Larivière

Avec l'honorable A.-A.-C. Larivière, décédé dimanche matin à Saint-Boniface, disparaît l'une des figures politiques les plus anciennes du Manitoba français. Entré dans la vie publique presque dès son arrivée dans l'Ouest, il occupa pendant près de quarante ans des charges importantes: tour à tour surintendant des écoles catholiques, membre de l'assemblée législative, ministre provincial, député fédéral, enfin sénateur. Depuis 1917 l'état de sa santé le retenait confiné à la maison, mais il continuait de s'intéresser aux affaires du pays.

C'était un esprit cultivé, un homme distingué et un causeur spirituel. Ces dernières années encore, bien que durement éprouvé par les infirmités de la vieillesse, il aimait à rappeler, avec une précision remarquable de détails, certains événements auxquels il avait été mêlé. Il n'avait pas son égal pour conter finement une anecdote et sa conversation était pétillante d'esprit.

Ancien directeur du "Manitoba", il avait aimé son métier de journaliste. Il avait des vues personnelles très justes sur le rôle de la presse et suivait d'un oeil sympathique les progrès de la presse française de l'Ouest.

Nous prions les enfants de l'honorable Larivière d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Médecin canadien-français de l'Ouest qui revient d'Europe

Nous sommes heureux de saluer le retour dans l'Ouest de M. le Dr Arsène Godin, de Willow Bunch, Sask., ancien président général de l'A. C. F. C., qui vient de faire un séjour de près de trois ans en Europe. Notre compatriote a poursuivi des études médicales dans les centres les plus renommés de France, d'Autriche, de Suisse et d'Angleterre. Il rapporte surtout d'excellentes impressions de la France dont il parle avec enthousiasme. M. le Dr Godin compte reprendre l'exercice de sa profession à Willow Bunch.

Du danger des fiançailles par correspondance

Vancouver — Emmy Funder, jeune Danoise de Briercrest, Sask., venue au pays il y a cinq ans, s'est rendue à Vancouver pour épouser Amos Jackson, un plombier auquel elle s'était fiancée par correspondance. Elle a été très surprise de constater que son futur mari était un nègre. Depuis un an environ elle correspondait avec lui, mais n'avait jamais pu obtenir sa photographie. La cour a d'ailleurs refusé leur licence de mariage aux fiancés et Emmy est repartie pour Briercrest. Une compagnie de chemin de fer lui a offert généreusement un billet à moitié prix.

La politesse récompensée

James Gray, receveur d'autobus dans une Compagnie de transports à New-York, vient d'hériter de $40,000 qu'une vieille dame lui a légués, afin de lui témoigner sa reconnaissance pour la courtoisie dont il avait fait preuve à son égard.

Pendant cinq ans, Mme Mary Ward avait pris régulièrement la voiture que pilotait Gray. Chaque fois qu'elle montait dans son "car" ou qu'elle en descendait, Gray n'hésitait pas à faire attendre les voyageurs pour aider sa cliente âgée à gagner la plate-forme ou pour la conduire jusqu'au bord du trottoir.

C'est la fille de Mme Ward qui a écrit à Gray pour lui faire savoir que sa mère, en mourant, avait exprimé le désir de lui faire don de $40,000.

M. H. Turcot reprend son cours à l'école Normale

Saskatoon — Les cours d'école Normale viennent de s'ouvrir avec 190 élèves pour la session de 33 semaines et 180 pour celle de 15 semaines. Celle-ci sera beaucoup plus nombreuse après Noël.

M. Henri Turcot a repris ses cours de français, après un séjour d'une année complète à la Sorbonne, Paris.

LE CANADA ET LES CANADIENS

Un article intéressant du "Free Press" de Winnipeg

Les "Canadian Clubs" du Canada, en convention annuelle à Port Arthur, ont déploré les "éléments de désintégration et de déclin de la conscience canadienne". Ces éléments, ont déclaré plusieurs orateurs, ont ouvert la porte toute grande à la pénétration des influences étrangères. On a exprimé la crainte que l'insuccès du Canada à créer un esprit national ait des influences à longue portée sur les générations futures. On a remarqué qu'il n'y a pas de point de vue national, qu'il existe un "manque de cohésion" parmi les Canadiens et que "l'union est le besoin fondamental du peuple canadien". Cet état de choses est un défi aux "Canadian Clubs" s'ils veulent rester fidèles à l'idéal qui a dicté leur fondation.

Eh bien! à quoi s'attendent les "Canadian Clubs"? N'est-ce pas la récolte que semble appeler le résultat de la semence?

Pendant quarante ans nous avons enseigné, au Canada, tout excepté le Canada et le canadianisme. Si les générations grandissent maintenant sans s'occuper beaucoup du Canada, de son avenir, de son idéal, de sa vie nationale et de sa destinée, qui est à blâmer? Les générations qui grandissent? Pas du tout. La culpabilité retombe sur ceux qui ont donné l'enseignement.

* * *

Pour commencer, tous nos livres de classe n'ont pas été ce qu'il fallait. Pendant un grand nombre d'années, tout ce qu'ils avaient de canadien c'était simplement le nom sur la couverture. Il y a eu de l'amélioration ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire. Il pourrait être intéressant, pour ceux qui déplorent le manque de conscience nationale, de se procurer les livres en usage dans les écoles canadiennes depuis vingt-cinq ans, de les lire attentivement et d'essayer ensuite de se représenter comment une conscience canadienne pouvait surgir de tels matériaux utilisés dans les écoles, là où les jeunes esprits acquièrent leurs premières impressions du pays et de la nationalité.

Notre enseignement de l'histoire a été complètement en défaut. Les enfants canadiens sont sortis des écoles canadiennes avec une connaissance uniquement superficielle de l'histoire du Canada. Le Canada ne leur a jamais été interprété au moyen de l'histoire de leur pays. Il est également vrai qu'un peu d'amélioration est faite de ce côté, mais elle est poursuivie plutôt comme une expérience que comme un fondement de notre système d'instruction. Sir Frederick Dutton, vice-président du "Royal Colonial Institute" de Londres, parlant mardi devant le "Canadian Club" de Winnipeg, traitait de l'enseignement de l'histoire dans les écoles anglaises. Les élèves, disait-il, y apprennent l'histoire de l'empire. Voici comment cela se fait, d'après la déclaration de Sir Frederick: "Ils (les élèves) commencent par l'histoire de l'Angleterre. Ensuite ils viennent à la période des grands aventuriers marchands, puis aux époques coloniales et au développement des colonies en grands dominions. Tout est enseigné ensemble comme un grand tout."

Voilà un point pour les "Canadian Clubs". Les élèves, en Angleterre, commencent par l'histoire d'Angleterre. C'est ce qu'on leur donne d'abord. Ensuite ils s'étendent. Ils apprennent les dominions. Pourquoi ne pas essayer cela au Canada: commencer à enseigner aux enfants canadiens l'histoire du Canada, l'histoire de notre propre pays, et ensuite s'étendre? Nous imaginons que c'est ce qui se fait dans tout autre pays du monde. On le fait parce que c'est le vrai moyen de poser les fondations d'une tradition nationale.

* * *

Le malheur au Canada est que ce qui constitue la vie nationale n'a jamais été placé là où il aurait dû l'être: chez nous. Nous avons décidé que notre propre Cour Suprême n'était pas assez bonne pour le peuple canadien; nous n'avons jamais eu assez d'esprit national pour nous doter d'un drapeau canadien distinct; nous avons des gens au Canada qui ne veulent pas qu'on se lève au chant du "O-Canada"; nous avons badiné avec la question de citoyenneté et de nationalité au point que le jeune Canadien n'est jamais sûr s'il est réellement Canadien ou Hottentot parce qu'il avait une grand'mère hottentote; nous avons mis de l'enthousiasme à célébrer toutes les fêtes nationales, excepté la nôtre; nous avons dénoncé comme des traîtres ceux qui se prononçaient pour le Canada.

Pour tout cela nous avons à nous blâmer nous-mêmes.

Le "Free Press" a maintenu que le meilleur moyen de promouvoir l'unité des races de langue anglaise est de promouvoir l'unité du Canada. Sans un Canada uni et un peuple canadien uni, avec une tradition nationale et un point de vue national, toutes les autres choses que propagent les orateurs de banquet ne signifient rien du tout.

La tâche des Canadiens nés ici ou établis ici pour y faire leur foyer et celui de leurs enfants est de penser au Canada. Autrement le jour peut venir où il n'y aura pas de Canada.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La récolte et les élections

La Devoir (Montréal):

Selon des statistiques officielles, la récolte de blé du Canada atteindra cette année un total approximatif de 392 millions de boisseaux, contre 262 millions l'an dernier. C'est pour le coup que les orateurs de l'opposition manqueront d'un argument électoral très répandu parfois, et que ceux du gouvernement en auront par contre un excellent. Car il est d'usage, en temps d'élection, dans les assemblées populaires, de reprocher au ministère, si l'on est oppositionniste, jusqu'au mauvais état des récoltes; et, d'autre part, si les pommes de terre sont grosses et abondantes, si les pommes rompent presque les branches, dans les vergers, tant il y en a, s'il y a du foin à pleines granges et du blé à pleines clôtures, cela sert aux ministériels pour démontrer comme quoi le pays est prospère, sous leur gouvernement. Cette année donc, les statistiques de la récolte feront l'affaire des cabaleurs ministériels. Et que feront les oppositionnistes écrasés sous la masse des 392 millions de boisseaux de blé que M. King et son gouvernement font pousser dans les provinces à blé, tandis que les cultivateurs engrangent des monticules de foin et de légumes, dans l'Est? M. Meighen n'a pas de chance. "Voyez la récolte; vive King!", crieront les ministériels. Allez répondre à cela!

Ceux qui s'en vont

La Presse (Montréal):

L'hon. T.-A. Crerar a été libéral autrefois, et c'est comme tel qu'il est arrivé aux Communes. Durant la guerre il a accepté un portefeuille dans le cabinet unioniste, et depuis l'arrivée de l'hon. Mackenzie King au pouvoir, on lui a offert, en plusieurs circonstances, de se joindre au ministère. Il y a deux ans, il démissionnait de son poste de leader du parti progressiste pour s'occuper exclusivement de l'Association des United Grain Growers.

Comme apparence, M. Crerar représente assez bien l'idée qu'on se fait du "gentilhomme campagnard", un M. des Lourdines, heureux en affaires, et profondément intéressé à tout ce qui touche à la terre. Il était, beaucoup mieux que M. Forke, le cerveau des progressistes, un peu embarrassé par leur chiffre imposant de 63 députés dont l'énorme majorité n'avait jamais franchi la porte de la Chambre. De plus, il était né au Canada et conciliait plus facilement les besoins de l'Est et de l'Ouest, alors que M. Forke est un émigré, né en Ecosse, et qui n'a jamais vécu que dans les prairies. Depuis ces derniers temps, il ne possédait plus cependant la confiance de ses confrères parlementaires, parce qu'il prenait trop franchement la part des marchands de grain contre les producteurs de cette denrée.

Le révérend Hoey était pasteur de profession, après être arrivé au Canada, il y a une quinzaine d'années, comme simple immigrant irlandais, sans le sou et sans métier. A force d'énergie et de courage, et doué d'une intelligence ouverte à toutes les idées neuves, il est parvenu à étudier la théologie et à devenir ministre. Puis le remous progressiste l'a poussé en Chambre où son éloquence entraînante le qualifia rapidement comme l'un des lieutenants du chef des députés de l'Ouest. C'était un des apôtres du mouvement de sécession, au cas où le fédéral n'accorderait pas aux Prairies leurs réclamations, même les moins raisonnables.

Le professeur — Habituez-vous donc à faire convenablement sentir les liaisons en parlant. On ne dit pas: "Ça fait un bruit" comme si "un" s'écrivait par un h; on fait sentir le t qui précède, et on dit: "Cela fait t'un bruit." Comprenez-vous?

Bob, l'enfant terrible — Oui; alors il faut y dire à votre avis, m'sieu: "Sept et trois font onze", ou "font t'onze"?

Le professeur — Il faut dire "sept et trois font t'onze" sans hésiter.

Bob, ricanant — Vraiment? oh! ben, moi, j'crois, m'sieu, qu'y faut dire "sept et trois font dix"!

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

DERNIER MOT DU R. P. MORICE, O.M.I., AUX PANEGYRISTES DE LOUIS RIEL

NOTE DE LA REDACTION

L'opinion générale de nos lecteurs, d'accord en cela avec les deux parties intéressées, semble être que cette polémique au sujet des événements de 1885 ne peut qu'aviver les désaccords au lieu de les apaiser. Nous croyons donc préférable de terminer la controverse avec cette lettre du R. P. Morice.

Les Métis de Saint-Vital viennent de publier ce qu'ils appellent une "réponse" à ma dernière lettre, qui était elle-même une réponse à leur première attaque. Je pourrais les laisser dire, d'autant plus que, d'après le curé qui vient de me communiquer leur nouveau factum, celui-ci n'est ni trop convenable ni probant. Je veux pourtant bien leur répondre encore, mais c'est pour la dernière fois. La "vérité historique" qu'ils invoquaient dans leur première communication paraît bien oubliée aujourd'hui. Ce qu'on semble vouloir maintenant ce ne sont que des personnalités et des inconvenances qui n'honorent guère des catholiques.

Qu'on prenne, par exemple, la question des lettres anonymes dont je me plaignais. N'est-ce pas d'une souveraine outrecuidance de prétendre comme ils le font que je n'en ai jamais reçu? D'après eux la lettre que j'appelle anonyme était signée Joseph Riel. Ces pauvre gens seraient-ils assez bons de me nommer celui qu'ils avaient chargé de surveiller ma correspondance du matin au soir, et qui s'est assuré que jamais, au grand jamais, je n'ai reçu pareille lettre de Saint-Vital? Que s'ils n'avaient posté personne dans ma chambre pour remplir cette délicate mission, comment peuvent-ils avoir aujourd'hui le front de me contredire sous ce rapport? A-t-on jamais vu chose plus ridicule?

Parce que la lettre dont ils parlent, toute différente de celle à laquelle j'ai fait allusion, était signée, ils concluent que je n'ai pu en recevoir d'anonyme et s'écrient avec une vertueuse indignation: "Que penser de l'idée de vouloir faire croire au public que c'était de l'anonymat?" Que penser, dirai-je à mon tour, de pareille logique et de l'insolence à laquelle elle donne lieu?

Inutile d'ajouter que j'en ai reçu, et pas rien qu'une. Une première, celle dont j'ai parlé, n'était qu'un tissu de grossières invectives à propos de Riel, et le style eût à lui seul suffi à en trahir l'auteur, qui ne paraît pas avoir été sobre lorsqu'il commit cette gaffe. La seconde était au contraire une série d'éloges outrés de mes écrits historiques, et exprimait l'assurance que j'allais me montrer généreux pour la mémoire du Riel de 1885 — je m'occupais alors de la révision finale de ma grande Histoire, d'où sont sortis les quatre volumes que l'on sait. Dans l'un et dans l'autre cas, le but était identique à celui que poursuivent aujourd'hui les Métis de Saint-Vital.

Je suis prêtre et assez connu pour ma franchise. Si pourtant cela était nécessaire, je pourrais jurer que l'une et l'autre de ces deux lettres étaient dépourvues de signature. D'où vient donc, se demandera-t-on, cette audace aux avocats d'un pauvre aliéné? C'est bien simple: les Métis n'ont fait que me juger à leur aune. Pour eux — je parle toujours de la clique Saint-Vital — les droits de la vérité ne paraissent pas bien gênants. Je n'en veux que la preuve suivante. Je publiai vers 1907 une série d'articles intitulés "Aux Sources de l'Histoire manitobaine", dont l'un roulait sur un document écrit de la main de Louis Riel, qu'on m'assura avoir été "trouvé dans un mur de sa maison alors qu'on la réparait". J'ai appris depuis, par un ami dans lequel ils ont mis toute leur confiance, que cette circonstance était une de leurs inventions, et qu'on m'avait caché une partie du papier qu'on lui communiqua plus tard!

Pourquoi ce manque de franchise, pour ne pas dire plus? Que voulez-vous? Le Métis contemporain est avant tout cachottier, soupçonneux; il excelle à écrire des lettres anonymes et prend avec la vérité telles libertés qu'il lui plaît lorsqu'il est question de ses "héros". Alors n'est-ce pas pure perte de temps que d'essayer de le convaincre?

Je devrais donc m'arrêter là. Pour la dernière fois jusqu'au jour où je jugerai à propos de revenir, preuves à l'appui, sur la Rébellion de 1885 et la défection de Riel et des siens, j'ajouterai ce qui suit pour les lecteurs de la Liberté, que l'assurance des défenseurs de ces apostats pourrait tromper.

Admirons d'abord leurs tactiques. Ils avaient simplement nié dans une lettre (5 août) que des prêtres eussent jamais été prisonniers des Métis révoltés. Dans la suivante (9 septembre) ils écrivent: "Nous avons prouvé d'une manière concluante que les prêtres n'avaient jamais été prisonniers à Batoche". Ce n'est pas plus difficile que cela! On s'imagine évidemment que personne ne prendra la peine de consulter le premier article!

Et voilà ceux qui voudraient se faire passer pour les champions de la vérité outragée par un prêtre! Ils paraissent ne pas savoir que nier n'est pas prouver, de même qu'ils ignorent que toutes leurs dénégations intéressées ne peuvent détruire l'affirmation péremptoire (sous serment si nécessaire) d'un homme qui comme moi déclare avoir eu entre les mains l'original du journal des Soeurs empêchées par Riel de se réfugier à Prince-Albert.

Ou plutôt ils ne l'ignorent pas; mais leur manque de scrupule lorsque la vérité est en cause les porte aux accusations les plus saugrenues, quand ils croient pouvoir par là s'attirer la sympathie du lecteur. Ils prétendent avoir encore des lettres dans lesquelles je me suis "inefficacement évertué à lancer l'injure" à leurs vieillards. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il n'y a pas un mot de vrai là-dedans, et que les dits vieillards, au lieu de diriger de mon côté leur pitié en descendant dans la tombe, auraient bien mieux fait de la réserver pour leurs amis maladroits dont le manque de sincérité devait plus tard faire tant de tort à leur cause?

Et puis que dire de leur réponse à ma question: "Si Riel ne s'était pas révolté en 1885, les PP. Fafard et Marchand auraient-ils été massacrés par les sauvages?" Au lieu de donner celle qui vient à l'esprit de tout le monde, ils préfèrent m'accuser de "sortir du domaine de l'Histoire (ce n'est évidemment pas là un fait historique pour eux!) pour soutenir une opinion basée sur des hypothèses qui ne prouvent rien". Parlez-moi de pareille ingénuité, et vive la vérité... métisse!

Autre cas de déshonnêteté toute caractéristique. A la soi-disant "reddition" de Riel que j'ai niée au sens qu'ils avaient voulu donner à ce mot, ils voudraient maintenant opposer une phrase de la première édition de ma grande Histoire où ce mot a une autre valeur. "Pourquoi, avaient-ils demandé, lui enlever le bénéfice de cet acte"? Ce devait donc être un acte libre puisque méritoire, c'est-à-dire que d'après eux Riel avait dû se rendre alors qu'il pouvait ne pas le faire. Autrement où aurait été pour lui le "bénéfice" de cet acte? Or mes deux assertions ont absolument le même sens. Dans ma réponse d'il y a quelques semaines je disais: "Des éclaireurs anglais le trouvèrent errant à l'aventure, et il fut bien obligé de les suivre", tandis que dans la phrase de mon livre qu'on met en regard de cette assertion j'affirme qu'il "préféra se rendre à des éclaireurs qui le cherchaient". Où se trouve la contradiction? Dans quel cas est-il question de reddition libre et spontanée à Middleton ou à ses lieutenants, comme le voudraient faire croire nos historiens improvisés, s'ils veulent réellement dire quelque chose? N'est-ce pas là le comble de la mauvaise foi?

Et voilà ces mêmes gens, qui me prêtent aujourd'hui des sentiments et même des dires qu'ils savent bien (mes livres en font foi) n'avoir jamais été les miens, qui me disent aveuglé par mon antipathie pour ceux pour lesquels j'ai combattu comme aucun auteur n'a combattu — car personne n'a eu à lutter contre les préjugés des Anglais comme moi qui, le premier, leur ai révélé le véritable Riel de 1870, bien différent de l'apostat détraqué de 1885. Voilà tout le gré qu'ils m'en savent! Vraiment le Métis d'aujourd'hui est un phénomène de reconnaissance!...

Après cela je pourrais bien refuser de discuter avec des gens si déloyaux, des colporteurs de lettres anonymes, des fabricants d'histoires qu'ils donnent sérieusement comme de l'Histoire, des ergoteurs de mauvaise foi qui appellent "preuve concluante" de simples assertions et jettent de la poudre aux yeux en opposant l'un à l'autre deux termes qu'ils savent bien avoir au fond la même valeur, des avocats d'une cause perdue qui comptent probablement pour leurs preuves sur les dépositions intéressées de renégats désireux d'excuser leur propre conduite — comme s'il n'était pas de la plus élémentaire évidence qu'un témoignage intéressé n'a aucune valeur. Je n'ajouterai donc qu'un mot ou deux à ce qui précède.

D'après mes peu honorables contradicteurs, Mgr Langevin "ne pouvait naturellement vérifier mes assertions." Qu'on me permette d'abord d'assurer que ce regretté prélat ayant été la loyauté même, se trouvait infiniment plus en état de juger des faits que ceux qui cèdent aujourd'hui au cri de leur race pour essayer de réhabiliter un fou, et que c'est lui faire une injure tout à fait gratuite que de s'imaginer qu'il était peu au courant des événements de 1885. De concert avec tous les Oblats, qui ont pour cela des facilités inconnues des autres, y compris les métis, il en savait bien plus long que ceux qui critiquent aujourd'hui un manuel approuvé par lui.

Ensuite il n'épargnait aucune peine, ou même dépense, pour s'assurer de la vérité réelle. C'est ainsi que les mêmes gens qui me reprochent aujourd'hui de les menacer, alors qu'ils terminent eux-mêmes leur dernier factum par des menaces provocatrices, ayant osé nier le bien-fondé des assertions publiques de feu Mgr Ireland relativement à l'action modératrice de Mgr Taché avant l'arrivée de Wolseley, Mgr Langevin voulut en avoir le coeur net. Il m'envoya donc interviewer le premier, qui avait été l'ami intime de Riel, lequel ne lui cachait aucun de ses plans, alors même qu'il n'était encore que l'abbé Ireland. De cette entrevue et d'une rencontre avec un M. Kennedy, ancien armurier du Gouvernement Provisoire, il résulte bel et bien que non seulement Riel avait eu l'intention de résister à Wolseley, mais qu'il avait chargé son armurier de se procurer à Saint-Paul quelques centaines de fusils de guerre. Or le retour de Mgr Taché avait tout changé. "Mes gens ne m'auraient jamais suivi dans une lutte condamnée par Monseigneur", déclara Riel à l'abbé Ireland. Les détails de cette entrevue, due à l'intervention intempestive des Métis de ce temps-là, sont aux archives de l'archevêché de Saint-Boniface.

La première édition de mon Histoire n'admettait pas cette intention de Riel. Je me suis naturellement hâté de me corriger dans ma dernière. C'est sans doute pour cela que les Métis de Saint-Vital prétendent que je "ne reconnaîtrais jamais une erreur"!...

Agréez, M. le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A.-G. MORICE, O.M.I.,

Quelque part au Manitoba,

16 septembre 1925.

P.S.—Je viens de mettre la main sur le fameux manuel. Dans le chapitre incriminé par les Métis, je fais allusion aux "persécutions" subies par leurs frères du Manitoba (p. 109), donne les débuts de Riel en Saskatchewan comme "empreints de modération" (Ibid.), affirme que l'autorité légitime avait été "négligente" (110) en ce qui était des droits des Métis, admets que Riel ne fit "aucun mal aux prêtres" (111), donne le beau rôle au point de vue militaire à G. Dumont à l'Anse aux-Poissons et à Batoche (113), donne clairement à entendre que, lors de son procès, Riel ne fut pas traité justement (114), et ajoute qu'il mourut "pénétré des sentiments les plus chrétiens" (115). Et les Métis de Saint-Vital ne sont pas encore contents! Voudraient-ils donc que je le canonise comme l'ont sérieusement fait certains des leurs, qui croyaient même à sa résurrection? — A.G. M.

CHRONIQUE DE LA VIE CATHOLIQUE

La Ligue des Institutrices du Manitoba

Les institutrices catholiques du Manitoba veulent étendre leur champ d'action en dehors de la province du Manitoba et atteindre tout l'Ouest canadien. Leur bulletin de septembre nous annonce cette bonne nouvelle. L'avenir de l'Eglise et de la race reposent sur la formation de l'enfance et nos institutrices ont une véritable mission à remplir. C'est ce que leur rappelle Mgr Mathieu, archevêque de Régina, dans une lettre d'appréciation très encourageante adressée au bulletin de la Ligue des Institutrices.

"Quelle belle mission nos chères institutrices ont à remplir! Quelle belle tâche leur est échue! Elles le savent, elles sont des artistes; les âmes de ces enfants qui leur sont confiées sont d'origine divine et elles sont tenues de les épanouir, de les diriger, de les déifier; elles ont à faire d'elles des chefs-d'oeuvre, non de marbre ou de bronze, mais animés, vivant de la vie la plus haute et la plus intense, celle de l'intelligence et du coeur; elles travaillent à mettre dans ces âmes, comme un flambeau qui guidera leur vie, la vie divine; elles doivent leur inspirer, comme Dieu au soir de la création, le souffle majestueux de la vie chrétienne.

"Que nos institutrices aient donc à coeur de donner aux enfants confiés à leur soin une instruction qui mette Dieu au sommet de leur esprit. Alors elles pourront les rendre à leurs parents, à la société, avec une intelligence ornée de connaissances, avec un coeur capable de résister au vice, avec une conscience inébranlablement chrétienne."

Lourdes et Rome

Tandis que le monde semble vouloir se passer de Dieu et borner ses aspirations au bonheur de la seule vie présente, Lourdes et Rome demeurent de vivants témoignages de la vie spirituelle et du monde surnaturel. A Lourdes Dieu se sert de la faiblesse et de l'humilité pour confondre la force et l'orgueil, et à Rome il montre toujours vivante son Eglise sans cesse persécutée.

L'année 1925, l'Année Sainte, aura vu des foules sans nombre aux pieds de la grotte miraculeuse et auprès des tombeaux des saints apôtres. Le National a amené à Lourdes, en quinze trains, 15,000 pèlerins et 1,000 malades.

Lourdes fêtait cette année le triduum de la Bienheureuse Bernadette. Toute la ville décorée s'associa aux fêtes de sa compatriote. 50,000 personnes se prosternèrent sur l'esplanade du Rosaire devant la châsse de la voyante, exposée au-dessus de l'autel, en plein air. Le cardinal Luçon célébra la sainte messe entouré de dix évêques, de 400 prêtres et d'une foule immense. On signale plusieurs guérisons et améliorations. Le bureau des constatations a retenu la guérison inexplicable par processus naturel de Mlle Louise Bapt, de l'hôpital de Bon-Secours, à Paris.

Départ de missionnaires

Ces jours derniers partaient de Montréal les trois premiers missionnaires de la Société des Missions Etrangères de la province de Québec. Les prêtres séculiers de notre pays n'avaient pas jusqu'ici d'organisation canadienne où ils pussent s'enrôler pour se former et se donner à la vie de missionnaires. C'est pour répondre à ce besoin que les évêques de la province civile de Québec ont fondé à Montréal la Société des Missions Etrangères.

Les premiers missionnaires sont: M. l'abbé L.-A. Lapierre, né à Saint-Hermas; M. l'abbé Eugène Bérichon, né dans la paroisse de Saint-Joseph de Montréal; M. l'abbé Léo Lomme, né à Worcester, Massachusetts.

Sur la demande faite par Mgr Blois, vicaire apostolique de Moukden, Mandchourie, la S. Congrégation de la Propagande a assigné aux prêtres de la Société des Missions Etrangères d'exercer leur ministère apostolique dans la Mandchourie méridionale, dans le vicariat de Moukden.

Les prêtres adorateurs

Un congrès diocésain des prêtres adorateurs aura lieu prochainement à Québec. Il s'ouvrira le 20 octobre prochain pour se terminer au soir du 22. Ces fêtes splendides se dérouleront au cours d'un triduum eucharistique, et ces pieuses journées débuteront par des messes pontificales que chanteront respectivement NN. SS. J.-A. Langlois, auxiliaire de Québec, J.-H. Bruneault, évêque de Nicolet, et J.-R. Léonard, évêque de Rimouski, avec panégyriques du vénérable Père Julien Eymard que feront tour à tour les RR. PP. Martin, P.P., et A. Labrecque, S.S.S., et à la dernière, une heure sainte que présidera le R. P. Sheehy, S.J.

En Pologne

Le sixième congrès catholique, organisé par la ligue catholique, a eu lieu cette année dans la petite ville d'Astrow, en Poznanie. L'un des moments les plus émouvants du congrès fut la bénédiction d'un monument élevé au cardinal Ledochowski.

Le cardinal fut emprisonné pendant deux ans (1873-75) à Astrow pour avoir défendu sa religion et le sentiment national de son pays. Le cardinal sut entretenir, pendant les premières années de son épiscopat, d'assez bons rapports avec le gouvernement prussien. Ils furent brisés en même temps que furent rompues les relations de la cour prussienne avec le Vatican. C'était tout de suite après la victoire de 1870, et alors l'impudence allemande devint extrême. Ils tinrent à parer à toute influence religieuse et à soumettre l'Eglise catholique au contrôle gouvernemental. Le cardinal fit tout en son pouvoir pour défendre sa religion et son peuple. Finalement il fut arrêté par la force armée dans son palais à Poznan, et conduit à la prison d'Ostrow, où il demeura deux ans.

Fausse doctrine! Le laïcisme

"Ni Dieu ni maître... Des maîtres il en faudra toujours pour ramasser en tas l'immense multitude et la maintenir à peu près dans l'ordre. Mais Dieu n'étant plus le Maître des maîtres, ceux-ci redeviennent les tyrans du paganisme dont rien ne limitait le pouvoir, et leur orgueil impose de nouveau à la terre son joug accablant. Le roi du monde, ce ne sera plus le Christ: ce sera l'or, la volupté, le nombre, la violence; tantôt l'état césarien, tantôt le capital omnipotent, tantôt le prolétariat révolutionnaire. Ce que nous aurons retiré de la Souveraineté divine, nous l'aurons ajouté, pour notre malheur, à l'absolutisme humain." — Abbé Theillier de Poncheville.

Mgr Camille Roy

Sa Sainteté Pie XI a conféré à M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, le titre de protonotaire apostolique. Le bref a été remis au nouveau titulaire par Mgr Langlois, auxiliaire de Québec. La cérémonie a revêtu un cachet tout particulier. Immédiatement après la récitation du "Benedicite", au réfectoire, Mgr Langlois a lu le bref qui portait la signature de S. Em. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, et a prononcé une brève allocution. En parlant du recteur de l'Université Laval, le cardinal secrétaire d'Etat emploie les mots "rector magnificus", recteur magnifique.

Sa Sainteté Pie XI bénit l'A. C. J. C.

M. l'abbé Henri Bernard, lors de son passage à Rome, avait remis à Sa Sainteté Pie XI le filial hommage de l'A. C. J. C. à l'occasion de l'Année Sainte.

Son Eminence le cardinal Gasparri vient, à ce sujet, de transmettre la lettre suivante au président général de l'A. C. J. C.

Du Vatican, 10 août 1924.

Monsieur Joseph Blain,
Président général de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française,
90, rue St-Jacques, Montréal.

Monsieur le Président,

Le Souverain Pontife a agréé avec une paternelle bienveillance la filiale adresse que vous lui avez fait parvenir au nom de l'Association de la Jeunesse catholique à l'occasion de l'Année Sainte et du pèlerinage qu'elle vient de faire aux Tombeaux des saints Apôtres.

En vous remerciant de coeur ainsi que tous les membres de l'Association pour ce vibrant témoignage de vénération filiale, Sa Sainteté vous félicite de votre docilité aux enseignements du Saint-Siège et d'attachement à la piété chrétienne sans compromis comme sans respect humain.

Le Saint-Père forme des voeux pour que ce noble programme de foi, de charité et de prosélytisme catholique soit le mot d'ordre qui inspire et anime toute la jeunesse canadienne-française.

Comme gage de Sa bienveillance particulière et de l'abondance des faveurs divines sur toute l'Association, son apostolat et ses travaux, le Saint-Père est heureux d'envoyer à vous-même et à tous ces jeunes gens, ainsi qu'à leurs familles, la Bénédiction Apostolique implorée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon dévouement religieux.

P. Card. GASPARRI.

Pour la morale

L'Eglise, par la voix du pape, des évêques et des prêtres, a entrepris par le monde entier, mais notamment en Italie et en France, une campagne contre les modes indécentes. Dans aucun pays du monde cette campagne n'est plus nécessaire qu'en Amérique, où l'audace semble ne plus connaître de limites. Des voyageurs nous rapportent qu'en Europe, à Paris, par exemple, les modes féminines sont modestes comparées aux nôtres, qui trop souvent se limitent aux pagnes des peuplades de la jungle indienne.

Paul BELART.

CHEZ LES OBLATS

La division de la communauté en deux juridictions serait à la veille de s'accomplir

Ottawa — Depuis au delà d'un an se dessine à Ottawa et dans tout le Canada un mouvement pour diviser la communauté des RR. PP. Oblats en deux juridictions, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise. Le projet, qui a été tout d'abord suggéré il y a un an, est devenu aujourd'hui un sujet de conversation courante entre les supérieurs de la communauté. S. G. Mgr Dontenwill, supérieur général de l'Ordre à Rome, où il représente l'autorité suprême de cette communauté qui compte plus de 3,500 prêtres, répandus dans le monde entier et surtout au Canada, a même été approché à cet effet et il aurait sanctionné la division, à condition qu'une entente acceptable soit conclue entre les deux groupes linguistiques de la communauté.

Tout récemment le R. P. Bell, représentant du provincial de l'Ordre des Oblats, le R. P. Villeneuve, de Montréal, étaient à Ottawa, et plusieurs assemblées ont été tenues entre les membres français et anglais de la communauté pour discuter le projet de division. Les autorités ecclésiastiques locales ne veulent faire aucun commentaire à ce sujet parce que rien de définitif n'a encore été adopté, mais on admet que la division de l'Ordre des Oblats est à l'ordre du jour.

En créant une section anglaise et une section française de l'Ordre, il se produirait des changements considérables dans l'administration des écoles, des collèges et des universités catholiques, quant à la division de la propriété et du territoire. A Ottawa tôt ou tard il se formerait une université exclusivement anglaise dans son caractère. On mentionne qu'une telle division s'est produite dans certaines autres communautés et les RR. PP. Jésuites ainsi que les RR. PP. Rédemptoristes ont déjà pris une décision de ce genre.

Si cette séparation s'accomplit, il est entendu que la section de langue française et la section de langue anglaise resteront toujours sous la juridiction de S. G. Mgr Dontenwill, mais chacune des branches aurait un territoire et des propriétés séparés et elles auraient le contrôle exclusif de leurs églises et de leurs maisons d'enseignemnt.

On fait remarquer à ce sujet que cette séparation n'a pas été produite par une friction quelconque entre les membres de langue française et de langue anglaise de l'Ordre, car ils sont dans les meilleurs termes, mais plutôt par le désir de promouvoir les intérêts de l'Eglise catholique au Canada.

MORT DE M. L'ABBE A. LEMIEUX, CURE DE WILLOW BUNCH, SASK.

M. l'abbé Alphonse Lemieux, curé de Willow Bunch, est décédé subitement vendredi, des suites d'une angine de poitrine. Il y a quelques semaines il revenait d'un voyage à Rome, en compagnie de son archevêque et de plusieurs de ses confrères. Bien que sa santé fût chancelante depuis un certain temps, on était loin de s'attendre à une fin aussi rapide.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à Willow Bunch. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Mathieu.

Notes biographiques

M. l'abbé Alphonse Lemieux naquit le 4 octobre 1862 à Sainte-Anne de la Pocatière et fit son cours classique au collège de cette ville. Après avoir étudié la théologie au Séminaire de Québec, il vint dans l'Ouest, encore séminariste, et termina sa théologie chez M. le curé Caron, de Régina. Il fut ordonné dans cette ville le 28 février 1892 par feu Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert.

Nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, il devint après un an et demi desservant de Selkirk, puis curé d'Oak Lake. Il fonda ensuite, en 1902, la paroisse de Saint-Raphaël de Cantal. Au mois d'avril 1905 M. Lemieux fut nommé curé de Willow Bunch et y commença un fructueux ministère qui dura vingt ans. Il trouva en arrivant une église tombant en ruines et passa l'été sous la tente. Il se mit à l'oeuvre pour construire les édifices paroissiaux. En 1906 il réussit à bâtir une jolie église et un presbytère. En 1914 les Filles de la Croix, répondant enfin à ses désirs, arrivèrent à Willow Bunch. Durant l'été fut construit un magnifique couvent, qui s'est développé et qui abrite maintenant 60 pensionnaires et 150 externes. La paroisse de Willow Bunch a toujours été, sous la direction de M. Lemieux, un foyer d'oeuvres sociales et patriotiques. Depuis plusieurs années elle a même un intéressant "Bulletin Paroissial". Plusieurs paroisses nouvelles ont été formées de la paroisse primitive.

Mgr Mathieu parle du défunt

Dans une circulaire adressée à son clergé pour lui annoncer la mort de M. l'abbé Lemieux, S. G. Mgr Mathieu s'exprime ainsi au sujet du regretté défunt:

"Une mort imprévue vient de nous enlever le bon et cher curé de Willow Bunch qui, par ses incontestables qualités de l'esprit et du coeur, a gagné l'estime, le respect, l'affection de tous ceux qui sont venus en contact avec lui. Il était un de ces prêtres tirés des trésors de la miséricorde de Dieu pour le bien des hommes, un prêtre fidèle que Dieu s'est suscité, un prêtre qui a rempli son ministère selon le coeur de Dieu et selon les desseins de son amour: "Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxta cor meum et animam meam faciet."

"On pourrait appliquer au curé Lemieux cette belle inscription gravée sur un tombeau à Rome: "Ut moriens viveret, vixit ut moriturus; pour vivre dans la mort, il vécut comme devant mourir." Pour faire l'oeuvre du vrai prêtre, il ne compta jamais avec le dévouement et les sacrifices; car il savait servir un maître économe qui ne laisse rien perdre, pas plus une goutte de nos sueurs qu'une goutte de ses rosées.

"On peut résumer toute la vie de ce bon curé en disant que sa tendresse le faisait leur frère, que son humilité le faisait leur serviteur. Ce qui lui a surtout permis de faire du bien dans les paroisses où il a travaillé au salut des âmes, c'est qu'il avait reçu en partage, comme le Sage de l'Ecriture, "animam bonam", une admirable bonté d'âme, ce que les Saints Livres appellent: "latitudinem cordis", la largeur du coeur. Toujours il eût pu dire aux fidèles dont il avait charge ce que disait saint Jean Chrysostome aux siens: "Si mon coeur pouvait se fendre et s'entr'ouvrir, vous verriez que mon peuple s'y tient tout entier dans toute l'ampleur de la tendresse et de la charité. J'aime ma famille et j'en suis aimé."

"Nous regrettons profondément la perte de ce cher curé au coeur si bon, à l'âme si généreuse. La consolation qui nous reste, c'est de lever les yeux au ciel et de nous dire: il était juste que le Seigneur récompensât un ministre si fidèle dont la vie tout entière a été une vie de dévouement. Il nous est en effet permis de croire que pour ce vrai bon prêtre, endormi dans la paix du Seigneur et le baiser du Christ, la béatitude des élus s'est ouverte à jamais. Il n'est pas téméraire de penser qu'après tant de services rendus, tant de mérites acquis, tant de prières faites avec ferveur, tant d'oblations de la Divine Victime, ce bon prêtre est entré en possession de la couronne de justice promise aux âmes qui combattent le bon combat."

Nouveaux inspecteurs d'école dans la Saskatchewan

Régina — Le ministère de l'éducation vient de nommer cinq nouveaux inspecteurs d'école. Ce sont: Ralph-E. Parkes, Dundurn; T.-H. Hay, Foam Lake; Fred-T. Hewryiuk, Saint Julian; A. Brown Ross, du Collegiate de Bedford Road, Saskatoon.

Un emprunt de la Saskatchewan

Régina — La trésorerie provinciale vient de demander des soumissions pour une émission de $30,000,000 d'obligations, en fonds canadiens ou américains, 20 ans, 4½ pour cent. Des soumissions ont été demandées aux Etats-Unis et au Canada.

LE GENERAL DU SACRE-COEUR

Nos lecteurs savent quel est le général qu'on appelait ainsi: le général de Sonis.

Il naquit le 25 août 1825.

Ses amis ont célébré dernièrement son centenaire. A ce propos, racontons, sur lui, des anecdotes:

Avant la bataille de Patay

Nous ne redirons pas le courage du général de Sonis. Mais nous rappellerons qu'ayant appris — en 1870 — que le régiment de zouaves, qui se trouvait en sa division, gardait secrètement un étendard du Sacré-Coeur envoyé de Paray-le-Monial, il dit au colonel de Charette. "Attendez, je vous le ferai déployer un jour de bataille." Et la nuit qui précéda Patay: "On se battra demain; c'est demain que vous déploierez l'étendard du Sacré-Coeur."

En cette froide nuit de décembre, on appela un prêtre, le P. Doussot, et le général de Sonis, Charette et les autres qui devaient tous tomber dans la journée dressèrent l'étendard sacré devant un autel. L'aumônier célébra la messe et ils communièrent tous.

Après la défaite

La défaite de Patay devait être, selon l'expression souvent employée, "glorieuse à l'égal des victoires". Parmi les blessés, sur la neige devenue toute rouge, il y avait le général de Sonis. On ne put soigner ses blessures que vingt-quatre heures plus tard. Quand il fut étendu, dans l'église de la petite bourgade, avec quelques-uns de ses compagnons, chefs ou soldats, il prononça, au nom de tous, une sorte de consécration publique.

Les médecins militaires qui se trouvaient là dirent, paraît-il: "On n'a jamais vu un pareil fanatique!"

Pour rester soldat

On sait qu'à la suite de ses blessures le général de Sonis eut la jambe gauche coupée.

Après l'amputation, il se trouva dans l'impossibilité de monter à cheval, le membre amputé ne pouvant supporter un appareil qui permît à l'énergique invalide de se mettre en selle.

Désolé, il consulta plusieurs spécialistes, qui lui déclarèrent que le seul moyen d'obtenir ce qu'il désirait serait de couper la jambe une seconde fois et un peu plus haut. Tous, d'ailleurs, le dissuadèrent d'en venir à cette extrémité. Mais lui n'était pas homme à reculer devant la souffrance. Il voulait rester en activité, et pour cela il fallait qu'il pût monter à cheval. Il se fit donc amputer à nouveau, et il supporta cette horrible souffrance avec un courage qui ne se démentit pas un instant.

Devant la Commission d'enquête

Quand la paix fut définitivement rétablie, quelque temps après la Commune, on nomma, dans le pays, une Commission d'enquête, afin de suivre et juger les événements de la guerre. Plusieurs des commissaires semblèrent reprocher au général de Sonis de s'être exposé aux coups de l'ennemi, à Loigny, avec une bravoure trop impétueuse. Il répondit avec une magnifique fierté: "Il y a des heures où il faut savoir s'élancer à la tête des troupes pour les enlever. L'histoire militaire est pleine de ces exemples."

Une autre belle réponse

On offrit un jour — sous la présidence du maréchal de MacMahon, croyons-nous — au général de Sonis une recette générale avec le cautionnement fourni d'avance. C'était l'avenir matériel des dix enfants qu'il avait à élever. Il réfléchit un instant:

— Non, dit-il, je veux mourir dans ma peau de soldat!

La source de son courage

Le courage du général de Sonis avait sa source dans la sainte Eucharistie. Avant la bataille de Solférino, il écrivait: "Dans nos reconnaissances, en traversant des bourgades ou des villages, tout à coup, nous apercevons un clocher. Le Maître est là! A terre! Nous descendons de cheval. Nous entrons dans l'église. Nous prions un prêtre de nous donner la sainte communion. C'est fait! Nous repartons aussitôt; le temps n'est pas à nous. Nous faisons notre action de grâces à cheval et en courant."

On sait aussi qu'il a dit: "Quand on porte Dieu dans son coeur, on ne capitule jamais."

Pour finir

Le général de Sonis mourut le 16 août 1887. Trois ans plus tard, Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille, faisait paraître sa Vie. Aucun ouvrage de l'illustre auteur ne connut pareil succès. L'admiration fut universelle. Les témoignages en vinrent à l'écrivain de partout et de tous les milieux. Citons celui du cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage: "Je ne puis m'empêcher de souhaiter que l'éloquence d'une telle vie amène bientôt la Congrégation des Rites, dont je suis membre, à examiner la question d'introduction d'une telle cause."

Il est impossible de mieux terminer que par ces mots.

Le petit jeu des chapeaux

Il a été imaginé par les Romains, en cette année jubilaire.

Au début de l'année, pendant quelques semaines, dans les cafés, sur les terrasses devant lesquelles défilaient les pèlerins, un petit jeu s'était répandu spontanément, qui consistait à deviner à quelle nation appartenaient les groupes ambulants, rien qu'à la forme du chapeau de MM. les prêtres.

— Je te dis que celui-là est un Allemand!

— Non, il est Portugais!

— Non, il est Canadien!

Et des paris de s'engager, paris qui consistaient presque toujours en des consommations ou en des repas en commun. Alors, le plus joyeux luron de la bande, ou le moins timide, se détachait et allait poliment demander à M. le prêtre de quel pays il était. Et les perdants payaient à boire ou à manger. Que de litres de "vrai Frascati" et de plats de chevreau, de poulet aux tomates, de pâtés, de riz ou de petits pois se sont consommés à la faveur des chapeaux melons portés alternativement par des prêtres du Portugal ou de l'Allemagne, et des feutres mous à la moderne arborés par des Australiens ou des Canadiens! Maintenant, tout bon Romain connaît à fond la chapellerie ecclésiastique des trois continents dans son infinie variété; il sait vous dire, à 30 mètres, si ce prêtre est Espagnol ou Tchéco-Slovaque. Et le jeu a perdu tout intérêt.

Page Féminine

Début d'Année Scolaire

Chère Marie,

L'autre semaine, près d'un étalage de livres de classe, une jeune mère accompagnée de son petit garçon achetait le premier bagage de l'écolier. Syllabaire, cahiers et crayons furent mis dans un sac d'école que l'enfant tout joyeux voulut emporter à la maison.

En contemplant cette scène intéressante, je pensais à toi, ma chère Marie, lorsqu'il y a déjà six ans, tu préparais ton Pierre et je me rappelle aussi ta joie lorsqu'il revenait de l'école. Que de caresses, que de soins il fut l'objet! J'ai bien remarqué que tout ce temps tu fus admirable de bonté et de dévouement. Tu étais toujours à la maison pour le recevoir; un succulent petit goûter était préparé et l'enfant trouvait son "home" si bon que je ne l'ai jamais vu le quitter pour courir les rues.

Je te vois encore penchée sur la petite tête brune, guidant le crayon récalcitrant et expliquant les devoirs du lendemain.

Pierre est maintenant un petit jeune homme. Quand je le compare à certains jeunes gens de ses amis et quand je vois le bonheur et l'admiration sourire dans tes yeux, je me dis qu'il est bien vrai que "les facultés intellectuelles et morales d'un enfant seront souvent ce que nous les avons faites". Oui, car l'âme, l'esprit et le coeur du tout petit se cultivent comme une plante précieuse et fragile, qu'il faut entourer du soleil de la bienveillance.

Mais... dans ta dernière lettre, tu me soulignes cette phrase: "Je crains pour l'avenir. Mon Pierre, maintenant au collège depuis quelque temps, devient rêveur et semble perdre l'intérêt qu'il avait pour ses études." Il faut t'attendre à cela, mon enfant; avec l'atmosphère enfiévrée d'aujourd'hui, il n'est pas étonnant de voir nos jeunes prendre un dégoût pour la routine d'un cours classique. Console-toi! Pierre a de l'esprit et du coeur, il comprendra vite que c'est le temps d'utiliser ses talents, car c'est le moment pour lui où l'intelligence rend au centuple les efforts dont on l'entoure; qu'il n'y a pas de succès sans travail et que les grandes renommées ne sont pas toujours l'oeuvre du talent. Elles sont presque toujours dues à un travail ardu. Dis-lui bien qu'aujourd'hui plus que jamais, dans n'importe quel métier ou profession, la science est nécessaire. Un homme ne devient quelqu'un que par la supériorité de son intelligence. Dis-lui aussi qu'il devrait être bien reconnaissant de pouvoir suivre un cours classique quand il y en a tant d'autres qui donneraient beaucoup pour être à sa place.

MERE-GRAND.

AVEUGLEMENT.

L'aveuglement des humains en général, et de chacun de nous en particulier, est remarquable et semble avoir toujours existé, de sorte que les hommes n'ont pas cessé de s'étonner successivement de ce qui était pourtant dans la logique des choses.

Les parents sont subitement étonnés de l'ignorance de leurs fils, après avoir employé les moyens les plus dispendieux et le plus grand gaspillage de temps à en faire des ânes.

Les maris et les femmes sont douloureusement surpris de voir mourir entre eux une affection qu'ils n'ont fait aucun effort pour conserver.

Les gens qui dépensent deux fois plus qu'ils n'ont de revenus constatent avec stupeur et surprise que ça ne peut plus marcher.

Après avoir fait à peu près tout ce qui peut froisser les autres et leur déplaire, il se trouve des personnes indignées et étonnées de ne rencontrer ni admiration ni sympathie.

Et quand il nous arrive d'entendre l'expression de ces étonnements, de ces désappointements et de ces déceptions, nous nous disons: "Pourtant cela devait arriver ainsi et leur surprise est incompréhensible!" On voit si clair pour les autres!

J'ai eu connaissance dernièrement d'un étonnement de ce genre et je n'en revenais pas, tant il témoignait de l'insouciance et de l'aveuglement de parents qui se désolaient trop tard.

Ils appartiennent à la classe des Canadiens qui trouvent chic de faire partie de la société anglaise. Leur fille veut épouser un Anglais protestant: volonté, prières, chagrin des parents, rien n'y fait. Elle aime ce jeune homme et depuis trois ans ils attendent les circonstances favorables qui leur permettent maintenant de se marier.

Leur fille ne voyant que des Anglais, les parents s'attendaient-ils à ce qu'alle épousât un Français? Comment n'ont-ils pas prévu ce mariage en tolérant les rencontres si fréquentes et en recevant chez eux cet Anglais? Je comprends leur chagrin, mais non leur surprise.

Leur enfant les trouve illogiques de s'opposer à un projet qu'ils approuvaient tacitement par toute leur conduite.

Elle a raison; ils sont illogiques de s'opposer trop tard à ce mariage déplorable qu'ils auraient dû prévenir et qu'ils n'auront qu'à regretter, car il se fera malgré eux et malgré tout.

Ayant exprimé devant d'autres femmes l'opinion que je viens d'écrire, elles s'écrièrent: "Mais nous ne pouvons empêcher nos filles de sortir avec qui elles veulent..." Ce n'est pas aujourd'hui comme autrefois, nos enfants ne font que ce qu'ils veulent. — Tant pis, c'est votre faute; il fallait les élever mieux; d'ailleurs, vous ne me ferez pas croire qu'avec un peu de prévoyance et de fermeté, des parents ne peuvent pas choisir la société où évoluera leur fille. D'abord, Madame, recevez chez vous davantage, qu'elle s'amuse avec les amis de votre choix, vous saurez qui sont ses amis et vous l'aurez plus souvent près de vous. Je constate, de plus en plus, chez les Canadiennes françaises, une paresse à ouvrir leur maison aux amis de leurs enfants, à faire le "home" si agréable qu'ils s'y plaisent par-dessus tout."

On m'objecte que recevoir coûte cher. Pas de la manière que je l'entends. Soyez simples et modestes, n'essayez pas de rivaliser avec ceux qui sont riches. Remplacez le luxe par la cordialité, la gaieté, l'hospitalité aimable et je vous prédis un succès que les jeunes apprécieront et qui écartera bien des dangers que votre négligence favorise.

FADETTE.

Les mémoires de Mme Curie

Pris — Madame Curie, qui avec son mari le célèbre chimiste français, a découvert le radium, raconte dans ses mémoires qu'elle vient de publier qu'à l'époque de son mariage Curie n'avait qu'un salaire de $1,200 par année, et qu'elle-même était une étudiante. Ils vivaient alors dans un appartement de trois pièces. Pendant toute sa vie, malgré ses travaux de recherches scientifiques, Madame Curie a fait la cuisine dans sa maison. Elle a vécu 11 ans avec M. Curie et quelque temps après sa mort elle a découvert le radium qu'ils avaient si longtemps cherché ensemble.

Les noces et leurs appellations

Tout le monde sait ce que sont les noces d'argent et les noces d'or. Quant aux autres anniversaires, ils sont moins connus.

En voici une liste:

Noces de coton, premier anniversaire;

Noces de papier, deuxième anniversaire;

Noces de cuir, troisième anniversaire;

Noces de bois, cinquième anniversaire;

Noces de laine, septième anniversaire;

Noces d'étain, dixième anniversaire;

Noces de soie, douzième anniversaire;

Noces de cristal, quinzième anniversaire;

Noces de porcelaine, vingtième anniversaire;

Noces d'argent, vingt-cinquième anniversaire;

Noces de perles, trentième anniversaire;

Noces de rubis, quarantième anniversaire;

Noces d'or, cinquantième anniversaire;

Noces de diamant, soixantième anniversaire.

Une seule controverse subsiste, c'est à propos des noces de diamant, que certains placent au soixante-quinzième anniversaire.

Le coeur de la femme est ainsi fait que si aride qu'il devienne au souffle des préjugés et aux exigences de l'étiquette, il saura toujours un coin fertile et riant: c'est celui que Dieu a consacré à l'amour maternel. — A. Dumas

LES EPOUX

Le grand tort des époux, dans le commun de la vie quotidienne, est de mettre fin très vite à cette intimité d'âmes qui est la plus nécessaire au bonheur et qui seule peut faire que l'amour ne dégénère pas en une sorte de camaraderie banale. Trop tôt on n'est plus, l'un après l'autre, que deux étrangers ayant chacun des pensées qu'on ne se communique pas, des rêves qu'on garde pour soi, des déceptions que l'on ne se confesse pas.

Souvent, presque toujours, cet état de choses déplorable est dû à une certaine timidité, à une instinctive pudeur, à un manque de confiance réciproque. Là est la cause secrète, inavouée, de bien des désunions. Le mariage n'est pas une fin, c'est un commencement; on se connaît bien quand on s'épouse — du moins on le croit — mais on s'en tient là, on ne réfléchit pas que l'on évolue, qu'on se transforme, que la vie est comme une saison dont chaque jour fait éclore des fleurs nouvelles qui s'épanouissent à leur temps, pas avant, pas après, et de même qu'en juin la nature ne ressemble plus tout à fait à ce qu'elle est au mois d'avril, de même les jeunes gens qui s'unissent plus de dix ans après, tout en restant l'un auprès de l'autre, parce qu'ils n'ont pas regardé dans leur âme la floraison des désirs et des élans nouveaux.

Et voilà pourquoi on se dit: "Je me suis trompé!" Qu'en sait-on?

Pour nos enfants

Notes caractéristiques du "Petit Missel illustré": Papier fort, cartonnage extra-solide, simili-cuir noir, tranche rouge, illustrations abondantes, texte simple calqué sur l'ordinaire de la messe. Prix: 15 sous seulement. Remises spéciales pour favoriser la propagande. Au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

L'autre jour le Petit Missel illustré m'est tombé entre les mains. J'ai vu, j'ai lu, j'ai goûté.

C'est le vrai missel des petits. Le Père Aimé Proulx leur avait donné un petit catéchisme, leur catéchisme, l'abbé Germain leur donne un petit missel, leur missel.

Il appartient aux parents et aux maîtresses de leur mettre entre les mains ce que j'appellerai: la Messe au cinéma.

Chaque geste du prêtre est mis en image. L'image frappe d'abord les yeux sur la page de gauche, pendant que la page droite explique l'image en mettant à la portée des petits les prières du grand missel.

La dévotion entre par les yeux, se continue en prière et dure jusqu'à la fin de la messe.

L'enfant suit le prêtre, geste par geste, prie comme lui et, sans presque s'en apercevoir, se mêle admirablement au grand sacrifice de l'autel.

Au cas où l'enfant irait plus vite que le prêtre, toujours sur la page de droite, il y a une toute petite image symbolique que l'enfant aimera à déchiffrer quand une fois on la lui aura expliquée.

Le missel se termine par des prières préparatoires à la communion et des prières d'action de grâces.

(Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception, mars 1925.)

Pour la plupart des hommes, se corriger consiste à changer de défaut. — G.-M. Valtour.

CONSEILS DE MERE-GRAND

ELISE — Je ne crois pas que vous soyez trop vieille pour entrer dans une communauté. Vous pouvez toujours vous informer au Précieux-Sang. Je crois qu'on y accepte des postulantes un peu âgées.

JEUNE MERE — Vous ne devez jamais prendre la part de l'enfant, surtout devant lui. Prenez vos renseignements et allez voir vous-même l'instituteur. Souvent les enfants prennent pour de la partialité ce qui n'est que justice.

JEAN-PAUL — $25 par semaine est un bien faible montant pour vous mettre en ménage. Au prix où sont toutes les choses nécessaires, il vous faudra certainement faire des prodiges d'économie. Cependant je connais des jeunes ménages qui vivent très bien avec ce montant et qui trouvent malgré tout moyen de mettre quelques sous de côté par semaine; mais ils ne font aucune folle dépense et n'en sont pas moins heureux pour cela. Vous me demandez aussi de vous donner un aperçu des dépenses qui doivent se faire pour ce salaire-là.

Il est reconnu qu'avec un revenu de $1,200 par année les dépenses doivent être réparties ainsi chaque mois: Loyer (à peu près) $25; Vivres (à peu près) $35; Vêtements (à peu près) $15; dépenses incidentes, $25.

Comme vous pouvez le constater, il vous faut faire quelques économies pour meubler votre maison avant de vous marier, car si vous commencez avec des dettes vous ne prendrez jamais le dessus.

MERE-GRAND.

L'EVANGILE

Dix-septième dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXII, 35-46)

En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes. Comme les pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 septembre — Notre-Dame de la Merci.

Vendredi 25 — S. Aurèle.

Samedi 26 — S. Cyprien et Ste Justine.

Dimanche 27 — Dix-septième après la Pentecôte.

Lundi 28 — S. Wenceslas.

Mardi 29 — S. Michel, archange.

Mercredi 30 — S. Jérôme.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

Nous sommes heureux de saluer le retour parmi nous de l'hon. juge Turgeon et de Mme Turgeon, qui étaient depuis un certain temps dans l'Est. Depuis plusieurs années déjà ils nous avaient quittés pour fixer leur résidence à Prince-Albert.

M. Turgeon a été retenu longtemps dans les différentes régions de l'Ouest et finalement à Ottawa, en rapport avec l'importante commission du grain dont il était le président. Récemment il a fait un voyage de deux mois en Europe, visitant l'Angleterre, la France et le Portugal. Il va maintenant reprendre ses fonctions de juge de la cour suprême de la Saskatchewan.

Les enfants de M. et Mme Turgeon sont restés dans l'Est où ils poursuivent leurs études.

• • •

S. G. Mgr Mathieu a fait récemment une tournée pastorale dans la région de Lestock. La population hongroise, qui avait revêtu pour la circonstance ses costumes nationaux des vieux pays, a fait une très belle réception à son archevêque. La mission de Lestock, qui compte 68 familles, a demandé qu'on lui accorde un prêtre à demeure et Mgr Mathieu a fait droit à cette requête.

• • •

M. l'abbé Henry Metzger, de Kronau, est parti pour Rome où il fera un séjour d'environ deux mois. C'est un artiste dont les peintures, très louées par de bons critiques, décorent plusieurs églises de la province. Alsacien de naissance, M. l'abbé Metzger a fait des études artistiques dans divers centres renommés d'Europe. Sa dernière toile est un portrait à l'huile de S. G. Mgr Mathieu.

• • •

M. l'abbé Benoit, curé de Wilcox, part prochainement pour un voyage en Californie. Il sera remplacé par M. l'abbé Paulhus.

• • •

Mgr Marois, vicaire général, fait en ce moment un séjour de repos sur la côte du Pacifique.

PRINCE-ALBERT

La chose est décidée, c'est M. Charles McDonald, ex-député provincial, qui sera le candidat libéral de la circonscription de Prince-Albert aux élections fédérales.

Les progressistes ont également nommé leur candidat. M. Andrew Knox, le député actuel, a été choisi à l'unanimité.

M. Diefenbaker, le candidat conservateur, a ouvert sa campagne électorale. Au cours de sa harangue, il a dit que son seul ancêtre allemand était son arrière-grand-père, venu au Canada dans sa jeunesse.

• • •

M. Raymond Denis et le R. P. Auclair, O.M.I., étaient récemment ici pour assister à une réunion de l'exécutif de l'A. C. F. C.

• • •

Le dimanche 13 septembre, Mgr Prud'homme a remis à M. J.-E. Morrier les insignes de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, qu'il rapportait de Rome.

• • •

Dans une entrevue donnée au "Herald", Mgr Prud'homme a critiqué sévèrement le règlement municipal en voie d'être accepté par le conseil municipal, qui défend d'enterrer qui que ce soit dans les limites de la ville. Une demande d'exception avait été faite en faveur de l'évêque et des religieuses du Précieux Sang, mais on n'en a tenu aucun compte.

• • •

Le Dr D.-P. Miller et Ralph Miller, délégués de la ville au voyage à la Baie d'Hudson, ont rendu compte de leur expédition dans une réunion publique à l'hôtel de ville. On en a profité pour établir une branche de l'association "Vers la Baie". Le Dr Miller a été élu président, Ralph Miller vice-président et H.-J. Fraser secrétaire-trésorier.

• • •

On ignore encore si Prince-Albert sera inclus dans l'itinéraire des tournées politiques de MM. King et Meighen.

• • •

M. et Mme Alfred Paré et leurs enfants sont partis pour Miami, Floride, où ils ont décidé d'aller s'établir.

• • •

M. J.-A. Brodeur, de la Banque Canadienne Nationale à Debden, est transféré à Edmonton.

FERLAND

M. et Mme Louis Fournier, M. et Mme Léo Fauchon, ainsi que M. et Mme Edmond Chabot et leurs trois fils sont revenus d'un voyage en auto aux Etats, à Portland, Seattle, etc.

• • •

M. et Mme L.-J. Fournier avec leur fils Antonio et leur neveu M. H. Bouffard, se déclarent heureux d'un voyage à Prince-Albert, Saskatoon, Domremy, en visite chez des parents et amis. A leur retour ils ont assisté aux séances de la "Liaison Française", à Gravelbourg, avec leur fille Mlle M.-Anne, institutrice à Dollard.

• • •

M. et Mme Louis Bouffard, leur trois fils, leur gendre, M. N. Plante, de Saint-Isidore de Dorchester, ainsi que Mme Carrière, de Saint-Henri de Lévis, sont actuellement en visite à Ferland et Fournierville.

• • •

M. R. Johnson a pris la direction d'une école à Gravelbourg.

M. A. Chabot, de Sainte-Germaine, est en visite chez son oncle M. E. Chabot.

• • •

Mlle Clémentine Johnson a été l'heureuse gagnante d'une médaille lors du concours de français de l'A. C. F. C. Elle a obtenu 95 pour cent dans le grade V. Mlle E. Dion a eu 90 pour cent et Mlle G. Chagnon 75. Nous sommes heureux de leur offrir nos félicitations.

• • •

Mlle Rita Saucier a repris la direction de l'école, heureuse de se retrouver en pays de connaissance. Malgré les moissons, presque tous les élèves étaient des ouvriers de la première heure. Après d'agréables vacances, heureux de revenir à l'école, l'on se dit frais, dispos, plein de bon propos.

VAL MARIE

Un prêtre résidant

Nous avons avoir un prêtre résidant cet automne; c'est la bonne nouvelle que nous a apportée M. l'abbé Brouillard, curé de Frenchville, qui dessert les missions du sud jusqu'à ce jour.

• • •

Nous avons deux pharmaciens, et nous aurions bien voulu avoir un bon docteur canadien-français ainsi qu'un "homme d'affaires" actif. Il nous faut quelques personnes influentes pour travailler à développer la place. Maintenant que nous avons un "bureau des terres", sans compter celles qui sont à vendre, nous pourrions grossir notre groupe. Il est grand temps de nous débrouiller, car d'autres commencent à prendre toutes les places disponibles.

• • •

Un district d'école est formé au village, et les classes vont se tenir provisoirement dans une dépendance de l'hôtel.

• • •

Les battages se terminent et la récolte, quoique pas si bonne que l'année dernière, est cependant passable.

• • •

Nous avons un train de voyageurs une fois la semaine, et le C. P. R. s'occupe de construire un hangar pour réparer les machines.

• • •

Tout cela annonce que la place a de l'avenir et il serait bien regrettable que les gens de langue française fussent les seuls à ne pas le comprendre.

• • •

De passage à Val Marie, il y a quelque temps, M. Raymond Denis.

GRAVELBOURG

Mlles Thérèse et Charlotte Cadoret, de Sorel, P. Q., sont ici pour un mois, les invitées de leur tante, Mme Joseph-A. Amyot.

• • •

Mlles Marguerite Piché, Aline Lafrance et Blanche Forcier ont été nommées institutrices au Couvent de Jésus-Marie pour l'année scolaire 1925-1926.

• • •

M. Remi Bachand, élève gradué du cours commercial au Collège Mathieu, vient d'entrer à l'emploi de la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale.

• • •

Mlle Etiennette Collin, élève du Couvent Jésus-Marie, est arrivée première dans le grade XI au récent concours de français institué par l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, pour tous les élèves et couvents de la province où le français est enseigné, et elle a obtenu la médaille d'honneur. Nos félicitations.

• • •

M. Albert Labrosse, ex-élève du Collège d'Edmonton, Alta, de Marcelin, Sask., est ici à l'emploi de la pharmacie du Dr Lavoie.

• • •

Le Dr et Mme Martial Lavoie, et leurs enfants, Mlle Liliane Hamilton, autrefois de Prud'homme, Sask., habitent maintenant Gravelbourg, où le Dr Lavoie continuera l'exercice de sa profession comme médecin et pharmacien.

• • •

M. l'abbé L. Leclaire, vicaire, passe quelques semaines de vacances à Ponteix, Sask., l'invité de M. l'abbé Paulhus, desservant de la paroisse en l'absence de M. l'abbé Poirier, curé, actuellement en Europe.

• • •

M. l'abbé E. Erny, curé de Meyronne, Sask., était en ville dimanche dernier, et a assisté à la séance donnée en la salle des promotions du Collège Mathieu, par nos artistes amateurs locaux, au profit du Couvent de Jésus-Marie, qui célébrait le dixième anniversaire de l'arrivée des religieuses de cette institution en notre ville.

• • •

M. et Mme A. Marcotte, de Ponteix, étaient en ville dimanche. Mlle Annette Marcotte, qui était ici depuis quelques semaines l'invitée de Mlle Jacqueline Gravel, est retournée avec ses parents.



• • •

Mme Joseph Ranger a fait cette semaine un court voyage d'affaires à Moose Jaw.

• • •

M. le juge F.-A.-G. Ouseley, de Moose Jaw, était en ville lundi, pour affaires judiciaires.

• • •

M. Jean Huel est rentré de la Californie, après une absence de neuf mois.

• • •

Le Club des Professionnels de langue française de la Saskatchewan tiendra cette année sa réunion annuelle à Ponteix, Sask., sur l'invitation de son président, Me Arthur Marcotte. L'actif secrétaire du club qu'est M. Eugène Cadieux, pharmacien, de Montmartre, Sask., espère bien que tous les membres du club se feront à la fois un plaisir et un devoir de se trouver à Ponteix, le dimanche 27 septembre.

• • •

La rentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Jésus-Marie a eu lieu le lundi 1er septembre, et celle des externes le lendemain. Au Collège Mathieu, la rentrée a eu lieu le 4 septembre. Comme d'habitude, Gravelbourg fournit le gros du contingent d'élèves; cependant le nord de la province en a également fourni un bon nombre.

• • •

Mme Gustave Provencher et ses deux fillettes, Madeleine et Yvette, sont parties pour un voyage de plusieurs semaines à Montréal, où elles sont les invitées du Dr et Mme A. Beauchamp. Le Dr Provencher ira les rejoindre sous peu.

• • •

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, est actuellement en voyage à Saint-Boniface et Winnipeg, Man.

• • •

M. M.-S. Cardinal vient d'être nommé gérant de la succursale de la Security Lumber Co., à Palmer, Sask.

• • •

Mlle Irène Chouinard est de retour de l'hôpital Providence de Moose Jaw, où elle a subi une récente opération.

• • •

M. l'abbé E. Dubois, curé de Laflèche, Sask., était en ville cette semaine.

• • •

Le Comité régional de Gravelbourg de l'A. C. F. C. tiendra une convention régionale, le dimanche 2 octobre, en notre ville. Un programme d'études a été élaboré à cet effet et la journée d'études promet d'être très intéressante. Le Comité comprend les centres de Gravelbourg, Coderre, Meyronne, Ferland, Laflèche, Courval, Milly, Plessis, Bilimum. Le Comité d'organisation de cette convention est composé de M. le juge A. Gravel, président, M. J.-B. Crépeau, avocat, vice-président, et de M. Georges Hébert, secrétaire. M. Thomas Gallant, avocat, est le chef de région.

• • •

Les Chevaliers de Colomb de cette ville ont fait l'élection de leurs nouveaux officiers. Ont été élus: chapelain, M. le curé Charles Maillard, V.F.; grand chevalier, M. Louis Huel; député grand chevalier, M. Charles Lemoine; secrétaire financier, André Boucher; secrétaire archiviste, L.-A. Coulombe; cérémoniaire, Alex. Desautels; aviseur légal, M. Emile Dorais; trésorier, J.-H. Fortin; garde intérieur, M. Onésime Adam; garde extérieur, M. Joseph Lafrenière; chancelier, M. Gédéon Matte; syndics: MM. D. Remillard et Albert Paquin.

• • •

Les RR. PP. Beaupré, O.M.I., et Desrochers, O.M.I., et MM. les abbés Ducharme et Poirier, ecclésiastiques, font partie du personnel enseignant au Collège Mathieu.

• • •

M. Omer Desjardins, moissonneur, de La Tuque, P. Q., âgé de 35 ans, a été tué accidentellement, le 8 septembre dernier, à un demi-mille au nord de Palmer, et à environ 8 milles de Gravelbourg, lorsqu'il tomba du wagon rempli de charbon qu'il conduisait. Une des roues du dit wagon lui passa sur la tête. Il mourut sur le champ. Il était à l'emploi de M. Levasseur, fermier, de Palmer.

L'enquête tenue par le coroner, le Dr M. Gravel, rendit un verdict de mort accidentelle. Les obsèques du défunt ont eu lieu le jeudi 10 septembre, en l'église paroissiale de Gravelbourg; le service fut chanté par M. l'abbé L. Leclaire, vicaire, et la sépulture eut lieu au cimetière de la paroisse.

• • •

Le tournoi annuel du Club de Tennis de Gravelbourg a eu lieu les dimanche et lundi 6 et 7 septembre. Ce tournoi, qui est attendu avec un vif intérêt, a remporté un vif succès. Rarement a-t-on vu ici de telles parties de tennis et d'aussi excellents joueurs, et un tel événement sportif attirer un public aussi intéressé à suivre le programme du tournoi.

Les clubs de tennis d'Assiniboia, Laflèche, Ponteix, Limerick, Mazenod et Régina étaient représentés par certains de leurs membres qui ont pris part au tournoi. Les vainqueurs des prix dans les diverses parties furent:

Finales simples pour les hommes: Dr S.-G. Goodman (coupe d'argent offerte par le club de tennis de Gravelbourg, donnée par Wheatley Bros., Régina). Prix: une brosse Fuller, donnée par M. N.-C. Hunter.

Finales doubles pour les hommes: Dr A. Belcourt et D. Murphy, de Laflèche. Prix: boîtes de cigares "La Preferencia", données par l'Imperial Tobacco Limited, de Winnipeg, Man.

Finales simples pour les dames: Mme Gratton McCarthy, Régina (coupe d'argent donnée par Henry Birks Limited, Winnipeg, Man.) Prix: une brosse Fuller.

Finales doubles pour les dames: Mmes H.-J. Coutu et S.-G. Goodman. Prix: bols et soucoupes à thé donnés par le Dr M. Lavoie, Gravelbourg.

Finales doubles mixtes: Dr A. Belcourt, Laflèche, et Mme Ernest Cadieux, Gravelbourg. Prix: paires de bas de soie, donnés par M. Ernest Cadieux, et une fourchette en argent, donnée par Mme William Saint-Germain.

Parmi ceux qui ont pris part au concours, l'on remarquait: MM. K. Rapnell et A. Carter, d'Assiniboia; Dr Belcourt et Adrien Belcourt, Dr Wallace, D. Murphy, T. Bourassa, de Laflèche; aussi Léo Brunelle, de Laflèche; Hector Marcotte, de Ponteix; Mme G. McCarthy et Mlle Renée Dupmeier, de Régina; MM. Ernest Cadieux, Dr Goodman, Jasper Yeo, N.-C. Hunter, Georges Hébert, Laurent Collin, H. McNally, Lionel Lamoureux, H.-J. Coutu, Mmes S.-G. Goodman, Coutu, Cadieux, Mlles Liliane Hamilton, Blanche et Celia Matte, Aline Prince, Gertrude Nadeau.

• • •

Le Dr Martial Lavoie, de Prud'homme, Sask., est arrivé récemment en notre ville, avec sa famille, et y continuera l'exercice de sa profession comme médecin et pharmacien. Il a fait l'acquisition du commerce de la pharmacie du Dr Antoine Soucy, et il s'est fait construire sur la rue principale une pharmacie qu'il occupera le premier novembre prochain. Le Dr Lavoie, qui a pratiqué la médecine, treize années durant, à Prud'homme, Sask., nous arrive ici précédé d'une excellente réputation. C'est à la fois un professionnel distingué, un compatriote qui a réussi dans l'exercice de sa profession, et un concitoyen qui s'est vivement intéressé au mouvement franco-canadien de notre province. Il est donc le bienvenu à Gravelbourg, où l'attendent de nouvelles initiatives, et où il aura un vaste champ d'action pour les exercer.

Le Dr Lavoie s'est spécialisé, il y a quelques mois, dans la radiographie et la radiothéraphie. Il a ouvert à son bureau un cabinet de consultations pour le traitement électrique, et il s'est fait installer à cet effet un appareil de radiographie et de radiothéraphie. Toute la population de Gravelbourg et du district ne manquera pas d'apprécier cette heureuse innovation, à la fois utile et nécessaire.

Le Dr Martial Lavoie a fait ses études médicales à l'Université Laval, de Québec, et est le confrère d'université du Dr Antoine Soucy. Ce dernier doit quitter notre ville au cours de l'automne pour aller étudier en Europe la chirurgie. Après un séjour d'études d'un an, il viendra reprendre à Gravelbourg l'exercice de sa profession, cette fois en qualité de chirurgien.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.81¾	
Franc français	4.75	19.30
Franc belge	4.47	19.30
Franc suisse	19.45	19.30
Lire italienne	4.21	19.30
Drachme grecque	1.51	19.30
Couronne norvégienne	21.10	26.80
Couronne danoise	24.77	26.80
Couronne suédoise	27.03	26.80
Mark allemand	23.97	23.95
Peseta espagnole	14.82	19.30
Couronne hollandaise	40.45	40.20



LE MARCHE

22 SEPTEMBRE 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$7.00
Bons	$4.15—$5.75
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.60—$5.50
Bons	$3.50—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.50
Communs	$2.25—$2.75
Taureaux—	
De choix	$2.75—$2.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.50
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.25—$2.75
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.50—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.09—$12.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$13.58½—$13.69½
Bacon de choix	$12.35—$12.45
Très gras	$11.35—$11.45
Lourds	$10.85—$10.85
Très lourds	$11.35—$11.35
Légers	$11.35—$11.75
Inférieurs	$8.00—$9.00
Truies No 1	$9.00—$9.00
Truies No 2	$9.00—$9.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38½
No 2	$ .36½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .30
Seconds	$ .26
Fêlés	$ .20
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$ .60
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.90
2 sacs de 49 livres	$4.95
4 sacs de 24 livres	$5.00
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.90
2 sacs de 49 livres	$4.95
4 sacs de 24 livres	$5.00
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.90
2 sacs de 49 livres	$4.95
4 sacs de 24 livres	$5.00
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.90
2 sacs de 49 livres	$4.95
4 sacs de 24 livres	$5.00
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.20
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Rep Top" No 2	$11.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 21 septembre 1925

Grains	Mardi 15 sept	Merc. 16 sept	Jeudi 17 sept	Vendi 18 sept	Samedi 19 sept	Lundi 21 sept
Blé No 1 Nord	1.37⅜	1.36⅛	1.35⅞	1.34⅛	1.34	1.33
2 Nord	1.34⅛	1.33⅛	1.32⅞	1.31⅛	1.31⅛	1.31⅛
3 Nord	1.31⅛	1.30⅝	1.31⅞	1.28⅝	1.29⅛	1.28⅛
Avoine 2 CW	.49	.49	.48⅜	.47¾	.47⅜	.46⅜
3 CW	.45	.45	.44⅜	.43¾	.43⅜	.42⅜
Orge 3 CW	.66½	.65⅜	.63½	.60⅞	.60⅞	.60¾
4 CW	.62½	.61⅜	.59⅜	.56⅞	.57⅜	.57½
Lin 1 NW	2.42½	2.40½	2.38½	2.38½	2.35¾	2.35
2 CW	2.37½	2.35½	2.33½	2.33½	2.30¾	2.31½
Seigle 2 CW	.84½	.84½	.84	.81½	.79½	.78
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.33⅝	1.34⅛	1.34⅞	1.32⅛	1.32⅛	1.32⅛
Avoine 2 CW	.47	.47	.46⅜	.45¾	.44⅜	.43⅜
Orge 3 CW	.66½	.65⅜	.63⅜	.61½	.61⅜	.61¼
Lin 1 NW	2.42½	2.40½	2.38½	2.38½	2.35¾	2.35
Seigle 2 CW	.84¼	.84⅜	.84½	.81¼	.79⅛	.78½
Options						
Blé Octobre	1.33⅜	1.34⅛	1.34⅜	1.32⅛	1.32⅛	1.32⅛
Novembre	1.33⅜	1.34⅛	1.34⅛	1.32⅛	1.32⅜	1.32⅜
Decembre	1.30⅝	1.31⅛	1.31⅛	1.30⅛	1.29⅜	1.30⅝
Mai	1.35⅛	1.35⅝	1.36⅜	1.35	1.34⅜	1.35⅜
Avoine Octobre	.46	.46	.45⅜	.44⅜	.44⅜	.43⅜
Décembre	.44⅛	.43⅞	.43¼	.42¾	.42⅜	.42¼
Mai	.47⅞	.47⅞	.47⅜	.46¾	.46½	.46½
Orge Octobre	.66½	.65⅜	.63⅜	.61⅛	.61⅜	.61¼
Décembre	.65⅝	.64⅞	.62⅜	.60¾	.60⅞	.61⅛
Mai	......	......	.67½	.65⅜	.65⅜	.65⅛
Lin Octobre	2.42½	2.40½	2.38½	2.38½	2.35¾	2.35
Décembre	2.33¼	2.32	2.31	2.31	2.29¼	2.27½
Mai	2.41½	2.39¼	2.38	2.38¼	2.36½	2.35¾
Seigle Octobre	.84¾	.84⅝	.84½	.82	.80	.78½
Décembre	.86	.86	.85⅞	.83¼	.81¼	.80⅛
Mai	.91⅜	.91¾	.91¼	.88⅞	.87⅛	.87

LE GROUPE MANITOBAIN FRANCAIS

Impressions d'un journaliste de la "Liaison française"

M. Wilfrid Guérin, qui représenta le "Devoir" lors du voyage de la "Liaison française", publie dans son journal une série d'articles solides sur la situation des groupes français extérieurs. Nos lecteurs goûteront tout spécialement cet extrait, qui se rapporte au groupe manitobain.

Reportez-vous en imagination, à plus de 1,000 milles de Montréal, dans une vieille église de campagne encore coquette, à la flèche élancée, au grand perron propice aux flâneries d'après grand'messe, au sanctuaire familial, à l'intérieur intime avec ses bancs rapprochés, en un mot avec toutes les caractéristiques de la traditionnelle église paroissiale de nos vieilles gens. Groupez-y une brave population endimanchée modestement, sachant prier et communier, communier au sacrement de vie et communier aux paroles de vie que prononce un évêque énergique, de la lignée des grands pasteurs qui ont illustré le siège de Saint-Boniface. Ajoutez que cette paroisse a cinquante ans d'existence l'an prochain, qu'elle est peuplée de 2,000 âmes, aux trois-quarts françaises — le reste de la population de la municipalité étant de race et de religion différentes. N'oubliez pas de noter que les Pères Rédemptoristes y ont un monastère, d'où ils desservent la paroisse et d'où leur apostolat rayonne dans la région, en même temps qu'un couvent des Soeurs Grises de Montréal y dispense l'éducation chrétienne aux jeunes filles. Et vous aurez une pâle idée du spectacle offert à la satisfaction des membres de la "Liaison française".

Songez qu'une dizaine de paroisses rurales de la rivière Rouge ont trente à quarante ans d'existence, que le double s'est fondé de 1900 à 1920, et que le mouvement continue depuis. A tel point que S. G. Mgr Béliveau, s'adressant aux visiteurs québécois du haut de la chaire, pouvait noter l'augmentation de 20,000 à 40,000 de la population d'origine française de tout le Manitoba, de 1911 à 1921. "Et cela, ajoutait Sa Grandeur, sans l'apport d'aucune immigration venant de la province de Québec." Ce qui maintient le taux du surplus des naissances sur les décès au même niveau qu'aux plus beaux jours de la Nouvelle-France: le redoublement de la population tous les vingt-cinq ans. Comparez ce taux d'augmentation de la population franco-canadienne au Manitoba avec la vérité communément admise par les statisticiens, et particulièrement par M. Coates, statisticien du Dominion, commentant le dernier recensement fédéral, à savoir que 40 pour cent au moins des immigrants dans un pays n'y entrent que pour le quitter après quelque temps, et vous conclurez que nos gens qui sont établis au Manitoba y sont établis pour y demeurer. En terme de typographie, on dirait du type franco-canadien de la province du Manitoba, dont le caractère physique et moral est stabilisé par de nombreuses années d'établissement dans ce pays différent de la province de Québec, qu'il est "achevé d'imprimer".

Quelques visites dans la campagne manitobaine nous permettent de nous familiariser avec le paysage nouveau à nos yeux et de supputer les chances de succès économique de ces fertiles terres à blé. La ligne d'horizon, dans la plus grande partie du sud des prairies de l'Ouest canadien, est à peine coupée ça et là de quelques bosquets d'arbres isolés. De vastes étendues de blés, d'orges ou d'autres céréales offrent à l'oeil un peu étonné une mer d'épis que la brise balance presque constamment. Les artistes jouiraient d'un spectacle enchanteur, nous dit-on, fin d'août ou commencement de septembre, en contemplant au soleil couchant les épis d'or, dont le bruissement anime la solitude des longues distances, mêlé au chant des oiseaux. Ici et là, le toit robuste d'une grange spacieuse ou la silhouette élevée de quelque élévateur à grains, ramène au souvenir de l'homme actif et énergique.

Le sol a prodigué sans efforts les récoltes d'une terre naturellement féconde. Les terres non "cassées", suivant l'expression consacrée, donnent un rendement magnifique. Mais les terres non fertilisées et constamment ensemencées ne sont pas inépuisables. C'est pourquoi les fermiers du Manitoba commencent à s'intéresser plus sérieusement à la culture mixte. L'élevage du bétail, facilité par les prairies naturelles qui fournissent le foin en quantité, et par les plantes fourragères qui poussent en abondance, permettra aux fermiers de parer plus avantageusement aux fléchissements des récoltes ou aux fléaux inattendus qui peuvent parfois compromettre une récolte prometteuse.

L'avenir des nôtres

L'avenir économique des Franco-Canadiens du Manitoba vivant la vie rurale paraît assuré, malgré la crise financière qui n'est pas encore entièrement liquidée, là comme ailleurs. Leur avenir religieux ne peut être mis en doute, car les dangers de schisme qui existent chez quelques autres groupes catholiques n'ont pas entamé celui de langue française. Leur avenir proprement national demeure garanti, malgré la persécution légale dans le domaine scolaire, tant qu'ils auront des prêtres de leur langue et de leur esprit, guidés par un épiscopat soucieux de maintenir la tradition du diocèse fondé il y a quatre-vingts ans, sous Mgr Provencher, et couvrant alors tout l'Ouest canadien.

"La revanche des berceaux n'est complète qu'à l'école, écrivait jadis le vaillant journal des Franco-Manitobains, la Liberté; et c'est en vain que notre race les garde pleins, si l'école doit les vider au profit de la race anglo-saxonne." Le souci de l'école et des traditions nationales demeure au premier plan des préoccupations des chefs nationaux de nos compatriotes, comme l'ont prouvé les paroles de tous les orateurs manitobains, à Sainte-Anne des Chênes, au banquet rural, et au Fort Garry, de Winnipeg, au grand banquet groupant les représentants des diverses et nombreuses sociétés qui y participaient, sous les auspices de la vénérable Société Saint-Jean-Baptiste.

"C'est bien de mettre du français sur les lèvres de nos enfants, déclarait le président honoraire de l'admirable Association d'Education du Manitoba, M. le juge Prendergast, mais il faut un coeur patriotique qui anime ces lèvres, il faut maintenir au coeur de nos enfants les vieilles traditions de la province de Québec, qui sont identiques dans tout coeur de patriote, partout au Canada français".

Le groupe manitobain de langue française est doté de toutes les institutions qui prolongent le système traditionnel de la paroisse de la province de Québec: collège classique, confié aux éducateurs émérites que sont les Pères Jésuites; couvents de religieuses éducatrices; hôpitaux, crèche, orphelinats, hospice de vieillards. Le coeur patriotique peut battre à l'unisson. Les ancêtres peuvent dormir le sommeil du juste. La tâche se continue admirablement, malgré les temps contraires.

L'un des spectacles les plus émouvants de tout le séjour de la "Liaison française" au Manitoba, lors de la messe anniversaire pour l'âme de S. G. Mgr Langevin, fut, au sortir de la crypte de l'église-cathédrale de Saint-Boniface, d'errer quelques instants dans le cimetière qui se trouve en face du portail roman.

Seule de toutes les cathédrales catholiques au pays, sauf erreur, celle qui est l'église-mère du catholicisme dans l'Ouest canadien garde sous son aile les cendres des ancêtres. Quelle poignante émotion que de fraterniser ainsi avec les fils des pionniers, autour du tombeau du grand "blessé" de l'Ouest!

Wilfrid GUERIN.

(Le "Devoir")

L'inteligence dans les jambes

Avez-vous de longues jambes, de longs bras et un petit corps? Si oui, c'est que vous êtes d'une intelligence au-dessus de la moyenne.

Ce sont, du moins, deux savants américains, les Drs Garrett et Sante Naccarati, spécialistes des maladies mentales, nous l'affirment.

Leurs observations ont porté sur 300 étudiants de l'Université de Columbia. Il s'est trouvé qu'à chaque fois une intelligence supérieure correspondait à de longs bras, à de longues jambes et à un petit corps.

Henry Ford, John-D. Rockfeller, le général Pershing, etc., disent les deux docteurs en question, sont des exemples qui illustrent leur thèse, de même que Washington, Lincoln et le président Wilson.

Mais c'est là une thèse que beaucoup de gens n'admettront pas: ceux qui disposent d'un gros corps, de petites jambes et de petits bras... naturellement!

Les professionnels de langue francaise de la Saskatchewan

La réunion annuelle du Club des professionnels de langue française de la Saskatchewan aura lieu à Ponteix, le dimanche 27 septembre.

CONCOURS DE LETTRES MANQUANTES

de la semaine du 9 septembre 1925

Plusieurs concurrents désirent savoir ce que nous entendons par "originalité" dans les réponses. Il s'agit de ne pas se contenter de présenter la solution pure et simple, mais de l'agrémenter de quelque façon originale, suivant le goût et les aptitudes de chacun, en l'accompagnant de dessin, citation, devise, etc.

E omis dans "seconde"—Electric Motor Sales and Repairs Co. Ltd.
L omis dans "spécialité"—Hub Welding Co.
E omis dans "lignées"—RR. PP. Trappistes.
C omis dans "scientifique"—Dingwall's.
T omis dans "Somerset"—Dr B.-A. Lennox.
R omis dans "rue"—Antonio Lanthier.
I omis dans "chevaliers"—Hôtel Saint-Regis.
C omis dans "marchandise"—Pat.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $4.00—Mlle Marie-Antoinette Saint-Jean, 204, rue Austin, Winnipeg.
2me prix: $3.00—Mlle Georgeline Senez, 178, rue Despins, Saint-Boniface.
3me prix: $1.00—M. Francis Sylvestre, Fort Qu'Appelle, Sask.
4me prix: $1.00—M. L. Marcolais, Saint-Eustache, Man.
5me prix: $1.00—M. E. Houde, 137, avenue River, Winnipeg.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît toutes les deux semaines. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG

$10 : EN PRIX : $10

Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec laquelle elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

LISEZ CHERCHEZ TROUVEZ

LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront L-E-N-N-O-X

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront L-E-N-N-O-X Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans le deuxième numéro qui suivra. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

LES PRIX SONT LES SUIVANTS:

1er prix, $4.00; 2me prix, $3.00; 3me prix, $1.00; 4me prix, $1.00; 5me prix, $1.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Le beau temps que nous avions au commencement de la semaine nous faisait espérer que le grain aurait tout été battu pour la fin de la semaine; mais la pluie est venue, les machines se sont arrêtées et les équipes de batteurs ont dû prendre un repos qu'ils ne désiraient pas. Il y a encore pour nous à attendre quelques jours de beau temps. En attendant, nos cultivateurs font des labours. Le rendement est bon en général; dans certaines propriétés il est excellent, dans quelques-unes médiocre, suivant que les champs se sont trouvés à profiter des pluies ou à en souffrir.

• • •

Nous avons eu parmi nous quelque temps notre ancien concitoyen Adhémart Renuart, ainsi que Mme Renuart. Il vient de repartir pour le nouveau champ où s'exerce sa merveilleuse activité — la Floride. Il dirige à Miami de vastes ateliers et magasins de bois de construction. Les Etats-Unis lui ont été doux sous le ciel de la Floride. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il est en lieu de désirer.

• • •

Nos écoliers ont regagné les lieux de leurs études: le Collège de Saint-Boniface et le Juniorat des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Nous souhaitons bon succès à nos jeunes.

• • •

Toutes nos écoles fonctionnent et sont pleines; toutes sont sous la direction d'institutrices formées au Couvent de Saint-Pierre.

• • •

Nous n'avons pas encore eu de gelée pour toucher jardins ou parterres. Aussi les fleurs réjouissent l'oeil et embaument partout, surtout au presbytère et autour de l'église.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Décès

Le 13 septembre M. Arthur Dame mourait subitement à Rapid City, Man., chez son père Emery Dame, à l'âge de 23 ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu le 15 dans l'église paroissiale de Sainte-Rose de Lima. Le service fut chanté par M. le curé A.-E. Théoret. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Azelma Jeannotte, et sa petite fille, Marie-Thérèse-Lucile, âgée de quelques mois. Nos sincères sympathies à son épouse.

Le 15 septembre Mme Ovila Labelle, née Emma Bellemare, s'éteignait dans le Seigneur à l'hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie, à l'âge de 51 ans. Les funérailles eurent lieu à Saint-Jean-Baptiste, Man. Nous offrons nos sincères sympathies à son époux, M. Ovila Labelle, à ses deux fils, Victor et Albert, et à ses deux filles Mme Levin Lepla, de Sainte-Amélie, et Mlle Béatrice Labelle, de Sainte-Rose.

Baptêmes

Le 9 août — Marie-Thérèse-Gertrude, enfant d'Albert Couillard de Beaumont et de Anne-Marie Saint-Onge. Parrain et marraine: Stanislas Lussier et Marie Couillard de Beaumont.

Le 9 août — Joseph-Emile-Maurice, enfant de Joseph Lussier et de Athanaïde Lussier. Parrain et marraine: Lorenzo Lussier et Germaine Rhéaume.

Le 12 août — Joseph-Louis, enfant de Israël Thibert et de Cleophie Nault, de Cayer, Man. Parrain et marraine: Albert Neault et M. Louise Neault.

Le 15 août — Laurent, enfant de Magloire Campbell et de Esther Spence, de Lonely Lake, Man. Parrain et marraine: Adélard Dumas et Mme L. Berriault.

Le 23 août — Joseph-Israël Benoit, enfant de Israël Pelletier et de Léontine Mongrain. Parrain et marraine: M. et Mme Israël Pelletier.

Le 30 août — Marie-Amanda, enfant d'Auguste Soens et de Stéphanie Therrien. Parrain et marraine: Napoléon Landry et Elizabeth Therrien.

• • •

Etaient de passage à Sainte-Rose vendredi dernier: MM. Jas. Bowman, C.-R. Gunne et Robert Cruise, en tournée d'organisation électorale. M. l'avocat James Bowman, de Dauphin, sera tout probablement, le candidat choisi à la prochaine convention conservatrice pour représenter le comté à Ottawa.

• • •

M. l'abbé Paul-Emile Halde, curé de McCreary, et M. l'abbé Roy, curé de Sainte-Amélie, étaient de passage au presbytère ces jours-ci.

LA SALLE

Le dimanche soir 27 septembre, il y aura dans notre salle paroissiale une séance cinématographique, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. On donnera un film attrayant et nouveau. Venez vous amuser avec nous.

DUFRESNE

M. Jean-Baptiste Giroux et Mme Narcisse Vallée sont retournés à Montréal, après un séjour de deux mois au Manitoba, chez leur frère M. le curé Giroux, de La Broquerie, et à Dufresne, chez Mme Arthur Laurin, fille de Mme Vallée.

SAINTE-AGATHE

Le dimanche soir 27 septembre, l'Union Canadienne de Saint-Boniface donnera une intéressante représentation cinématographique à Sainte-Agathe. Le programme comprendra aussi du chant et de la déclamation par des amateurs de la ville et quelques élèves du couvent. Tous sont cordialement invités à cette séance de famille.

STE-ANNE DES CHENES

En Chine

A la demande du Cardinal Van Rossum, Préfet de la Propagande, les Rédemptoristes canadiens-français ont accepté d'aller fonder une mission dans l'Indo-Chine. Les Pères Cousineau et Larouche et le Frère Barnabé, de Ste-Anne de Beaupré, s'embarqueront à Vancouver le 29 octobre, pour aller ouvrir cette mission à Hué, capitale du royaume d'Annam, dans l'Indo-Chine française.

Au mois de décembre le Père E. Dionne, C.SS.R., vicaire de la paroisse, et le Frère Eloi, autrefois de Sainte-Anne des Chênes, iront les rejoindre.

Ensilage

M. Laurent Tougas vient d'ensiler plus de 200 tonnes de blé d'Inde. Blé d'Inde cordé sur terre, en forme d'ellipse, bien foulé, neuf pieds de hauteur, avec de la paille tassée tout autour. Les vaches en auront jusqu'au printemps. Mode d'ensilage peu coûteux, et donnant d'excellents résultats.

SAINT-BONIFACE

Feu le R. P. Joseph Blain

Nous avons le regret d'annoncer la mort du R. P. Joseph Blain, de la Compagnie de Jésus, survenue le 17 septembre au noviciat Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet. Le regretté défunt, qui enseignait depuis cinq ans au collège d'Edmonton, était passé à Saint-Boniface vers la mi-août. Il avait déjà été touché par la paralysie. Une nouvelle attaque l'a emporté en quelques jours. Sa mort constitue un véritable deuil pour le Manitoba catholique. Il a enseigné pendant vingt-six ans au collège de Saint-Boniface.

Né à Saint-Rémi de Napierville le 29 octobre 1859, il avait fait ses études classiques au collège Sainte-Marie à Montréal et était entré dans la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet le 30 juillet 1878. Il vint à Saint-Boniface avec les premiers Jésuites, qui prirent la direction du collège en 1885 et y enseigna les lettres pendant cinq ans. Il n'était encore que scolastique. Il alla faire ses études théologiques, fut ordonné prêtre le 3 septembre 1893 à Montréal et revint à Saint-Boniface en 1898 pour y enseigner les sciences pendant vingt-et-une années consécutives, à l'exception de l'année scolaire 1910-1911 qu'il passa dans l'exercice du saint ministère pour se reposer des fatigues de l'enseignement. Il dota le collège des laboratoires nécessaires et donna une vive impulsion à l'enseignement des sciences. Sa connaissance et sa maîtrise parfaites des questions philosophiques le firent aussi nommer professeur de ces matières pendant quatre ans. C'est cette science qu'il enseignait à Edmonton ces cinq dernières années.

Il fut le premier à établir un sismographe dans l'Ouest canadien et dirigea pendant plus de dix ans l'observatoire sismographique du collège, en relation avec des points importants du globe. Il était membre de la Société Royale d'Astronomie de Winnipeg, à laquelle il a donné communication de plusieurs travaux astronomiques et de nombreuses observations sismologiques.

Il était aussi membre de la "Société Historique de Saint-Boniface" et il joua un rôle important dans la découverte des restes du P. Aulneau, du fils de La Vérendrye et de leurs compagnons au Fort Saint-Charles en 1908. Maintes fois, il donna au public de Saint-Boniface des conférences fort goûtées sur des questions sociales, historiques ou scientifiques.

Le 18 mai 1922 l'Université du Manitoba lui conféra le titre de docteur en Loi, en reconnaissance de ses vingt-six années d'enseignement au Manitoba et de la part importante qu'il avait prise dans les conseils universitaires, comme représentant du collège de Saint-Boniface.

Dans la personne du regretté défunt disparaît l'un des pionniers de l'éducation au Manitoba et sans contredit l'un de ceux qui ont le plus fait honneur à la noble profession. Toute une génération de notre classe dirigeante a été formée à la science par son docte et lumineux enseignement et à la piété par sa douce et sage direction. Travailleur infatigable, il a fourni une carrière des mieux remplies. "Son souvenir vivra dans la mémoire et le coeur de ses anciens élèves si nombreux, dont il était estimé et aimé, et qu'en retour il chérissait. En apprenant le désastre de l'incendie du 25 novembre 1922, il écrivait d'Edmonton: "Le collège de Saint-Boniface est un monument disparu, mais nos anciens élèves sont un monument plus précieux et plus chéri qui nous consolera de la perte que nous venons de subir."

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert, et M. l'abbé Gagnon, curé de Saint-Adolphe, sont allés assister aux funérailles de M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch, Sask., qui ont eu lieu hier.

La Fête Champêtre sera reprise vendredi et samedi

La fête champêtre organisée par le club Kiwanis a débuté jeudi soir par une grande procession à travers les rues de Saint-Boniface et de Winnipeg. Le défilé se composait de nombreuses automobiles décorées avec goût et de plusieurs camions étalant les produits de nos industries locales. Une grande foule s'échelonnait sur tout le parcours.

Le programme s'est continué vendredi et samedi. La mauvaise température a grandement nui au succès de cette fête. Aussi on a décidé de reprendre tout le programme vendredi soir, samedi après-midi et samedi soir.

Carmel de Saint-Boniface

Monsieur le Directeur,

Je sais d'avance que vous agréerez avec bienveillance le Communiqué suivant au sujet des modestes fêtes d'action de grâce qui doivent avoir lieu chez les Religieuses Carmélites de Saint-Boniface et dont voici le programme:

Mercredi 30 septembre (premier jour)

A 8 h. — Messe: S. G. Mgr l'Archevêque. Chant: les élèves de l'Académie Saint-Joseph. Bénédiction d'un tableau-apothéose.

A 4 h. 15 de l'après-midi — Salut du Saint-Sacrement: Mgr G. Cloutier, P.A., V.G., Chant: les RR. SS. Oblates.

Jeudi 1er octobre (deuxième jour)

A 8 h. — Grand'messe: R. P. J. Desjardins, S.J., recteur du collège. Chant: les RR. SS. Oblates.

A 4 h. 15 de l'après-midi — Salut du Saint-Sacrement: R. P. F. Gauvin S.J., professeur au collège. Chant: les Dames de Sainte-Anne.

Vendredi 2 octobre (troisième jour)

A 8 h. — Grand'messe: R. P. J.-B. Beys, O.M.I., provincial. Chant: les RR. SS. Grises.

A 4 h. 15 de l'après-midi — Salut du Saint-Sacrement: Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale. Chant: les RR. SS. Grises.

Prédicateur: R. P. H. Bourque, S.J.

Il y aura sermon à la messe d'ouverture et à chacun des trois exercices du soir.

L'exiguité de leur humble et si petite chapelle empêche les Carmélites d'adresser les invitations qu'elles désireraient faire aux nombreux bienfaiteurs et aux charitables personnes comme aux amis sincères de leur monastère. Tout le monde pourra visiter leur chapelle à toute heure de ces trois journées de prières, de cinq heures du matin à huit heures du soir. Tous seront les bienvenus aux offices principaux de ce Triduum, et des messes y seront célébrées au moins toutes les heures à partir de cinq heures jusqu'à huit heures.

La relique insigne des ossements de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pourra y être vénérée après chaque messe après les offices du Triduum et sur demande à la Soeur Tourière qui préviendra aussitôt l'aumônier. Il est à souhaiter aussi que durant ces jours, les institutions religieuses de nos deux villes aient la pieuse inspiration de faire une petit pèlerinage au Carmel de Saint-Boniface, hors les heures du Triduum, pour honorer la petite sainte Thérèse. On peut s'adresser au soussigné, si l'on aime à fixer une heure spéciale pour accomplir cette pratique de dévotion et faire vénérer aux religieuses et aux enfants de ces institutions la relique de notre "petite" sainte.

Je demeure respectueusement, M. le Directeur,

Votre tout dévoué,

Léonide PRIMEAU, ptre,
Aumônier des Carmélites.

La population de Saint-Boniface sera heureuse d'apprendre que les négociations entre Saint-Boniface et Winnipeg qui durent depuis plus de quatre années pour établir un service direct des tramways sur le pont Provencher, ont abouti à une entente. Les travaux sur la rue Notre-Dame sont déjà commencés pour poser les rails.

L'A. C. J. C. du Manitoba

Le congrès international de la jeunesse catholique a été tenu à Rome du 16 au 19 septembre. A cette occasion l'A. C. J. C. du Manitoba a envoyé au Saint-Père le câblogramme suivant:

"A l'occasion du congrès international de la jeunesse catholique tenu à Rome, l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française au Manitoba est heureuse d'offrir au Souverain Pontife ses plus respectueux hommages. Elle renouvelle en même temps au Vicaire du Christ l'assurance de son attachement sans borne et à l'Eglise sa fidélité inviolable.

"Joseph LEBLANC, Prés."

Voici la réponse reçue:

"Le Saint-Père, agréant les hommages de vénération filiale de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française du Manitoba, unie de coeur aux jeunes congressistes de Rome, vous envoie volontiers comme gage de meilleurs fruits de vie chrétienne sa bénédiction apostolique.

"P. Cardinal GASPARRI."

L'A. C. J. C. était représentée officiellement au Congrès international par le R. P. Colclough, S.J., et MM. Jean Guérin et Alphonse de la Rochelle.

• • •

Il y aura réunion du Cercle La Vérendrye, dimanche, à 2 h. M. Alfred Doucet sera le conférencier et M. Camille Fournier fera la chronique des événements de la quinzaine.

Association des Anciennes Elèves de l'Académie Saint-Joseph

Les membres de l'Association des Anciennes Elèves de l'Académie Saint-Joseph sont cordialement invitées à assister à la réunion annuelle de l'Association, qui aura lieu le samedi 10 octobre.

Banquet à 6 h. 15. Bénédiction du Saint-Sacrement à 8 h.

On est prié de faire parvenir une réponse avant le 1er octobre afin de permettre de faire les arrangements nécessaires pour le banquet.

Cotisation annuelle, 50 sous. Banquet, $1.00.

Adresser la réponse et remettre le montant requis à la présidente ou à la secrétaire: Mme Ernest Gagnon, 161, Boulevard Dollard, tél. N 1964; Hermine Paradis, secrétaire, 283, ave. Provencher, tél. N-2676.

PETITES NOTES

La perception de l'Association d'Education dans Saint-Boniface est des plus satisfaisantes. Les retours sont encore incomplets, à cause de la température peu clémente de dimanche dernier.

Notre ex-concitoyen M. Antonio Labelle, de passage parmi nous, nous quittait dimanche soir pour retourner à Montréal. M. Labelle partira le 29 courant pour l'Europe et reviendra au milieu de novembre.

• • •

M. le magistrat Lacerte est parti dimanche soir, en compagnie de M. Labelle, pour la province de Québec, où il passera plusieurs semaines. M. Watson Fournier, de la Cie Générale Transatlantique, les accompagne jusqu'à Port Arthur.

• • •

La Cie Générale Transatlantique de Winnipeg nous communique que Me Fourcade, Mme Fourcade et Me Camille Bernard se sont embarqués sur le paquebot "La France", le 12 septembre.

• • •

M. Georges de Gagné, de la Great West Motors, vient de prendre la gérance de la Norwood Motor Sales, 162, rue Marion. Outre les huiles, gazoline et accessoires que l'on pourra se procurer, M. de Gagné verra personnellement à ce que tout travail de réparations soit soigneusement et promptement exécuté. Tél. N 1551.

• • •

M. et Mme Georges-Henri Bérubé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme J.-B. Leclerc, grands-parents de l'enfant.

Vente de terrains pour taxes dans la municipalité de Taché

Il s'est glissé quelques erreurs dans l'annonce de vente de terrains pour taxes de la municipalité rurale de Taché parue dans notre numéro du 26 août. Nos lecteurs sont priés de prendre note des corrections suivantes:

15me parcelle — Erreur dans la description qui doit se lire ainsi: "Part of section 14 and 23, Township 9, Range 4 East (Certificates of Titles No 116966 and No 291717) au lieu de No 292727.

50me parcelle — Erreur dans le dernier montant qui doit être $96.68 au lieu de $96.38.

53me parcelle — Erreur dans la description qui doit se lire "E½ of NW¼ section 18 and SE¼ section 19, Township 9, Range 7 East" au lieu de "Township 8, Range 7 East".

POUR RIRE

Humour canadien

Un paysan canadien avait un champ si fertile qu'il faisait l'admiration de ses voisins. Un jour l'un d'eux vint lui demander s'il consentirait, contre paiement, bien entendu, à laisser pâturer sa jument.

Le paysan se gratte l'oreille.

— Ca dépend, finit-il par dire. Votre jument a-t-elle la queue courte, ou la queue longue?

Le propriétaire de l'animal reste interloqué.

Le paysan reprend:

— C'est que j'ai deux prix, comme de juste: un pour les chevaux qui ont la queue longue et un autre pour les chevaux qui ont la queue courte.

— ? ? ?

— Bien, mon cher monsieur, un cheval qui a la queue courte se sert de sa tête pour chasser les mouches; pendant ce temps-là, il ne mange pas; tandis qu'un cheval qui a la queue longue n'a pas besoin de sa tête pour les chasser et alors il mange tout le temps.

Pas une place pour Lui

Le curé fait le catéchisme à un groupe de bambins.

— Voyons, Jean, le bon Dieu est-il partout?

— Oui, m'sieur le curé.

— Est-il dehors?

— Oui, m'sieur le curé.

— Est-il dans votre maison?

— Oui, m'sieur le curé.

— Est-il dans votre cave?

Le petit hésite, fait la moue, puis à la fin répond: "Il me semble que c'est une drôle de place pour Lui!"

Sage précaution

Deux juifs s'abordent. L'un, inquiet, confie à l'autre:

"Ma femme est malade. Sa fièvre monte. Avant-hier, elle avait 100 degrés; hier, 101 degrés; aujourd'hui, elle fait 102 degrés. Je ne sais que faire?"

L'autre juif:

"Mon cher, à 104, vendez."

Vive la statistique!

Un "jeune Yankee," travaillant chez un banquier, lui demanda une augmentation de salaire.

Voici la réponse que lui fit son maître:

Dans l'année, il y a	365 jours
Vous travaillez huit heures par jour, par conséquent, vous travaillez un tiers du temps, soit de 122 à	121 "
Là-dessus, il y a un dimanche par semaine, soit	52 "
Reste	69 jours
Vous avez une demi-journée de congé le samedi, ce qui représente	26 "
Reste	43 jours
Puis vous avez une heure chaque jour pour déjeuner, soit	13 "
Reste	30 jours
Chaque année vous avez 2 semaines de vacances....	14 "
Reste	16 jours
Il y a dans l'année les fêtes légales, soit	12 "
Reste	4 jours
Et vous êtes bien quatre jours malade	4 "
Reste	0 jour

Alors, comment osez-vous demander une augmentation?

Vive la statistique!

Sagesse

Les chaussures valaient 10 dollars; le client n'en avait que 8.

— Puis-je emporter les chaussures? Je rapporterait deux dollars en passant.

— Certainement, monsieur.

Le client partit avec son paquet, mais le patron, survenu, secoua son employé d'importance.

— Ne vous en faites pas, dit celui-ci, calme. Le client reviendra. Je lui ai donné deux chaussures du même pied.

LES DEUX CHEFS

Plusieurs points de ressemblance entre MM. King et Meighen

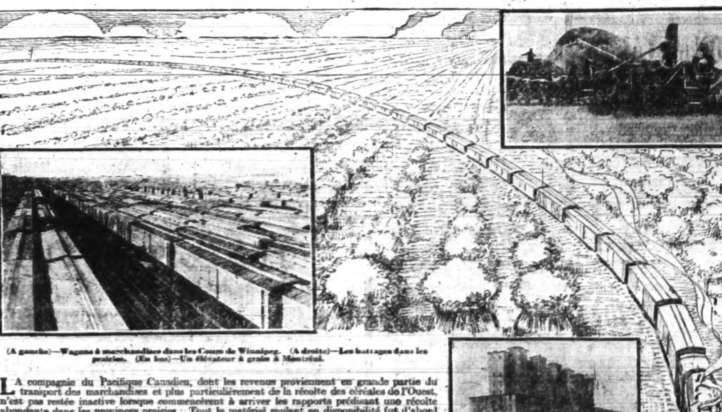
Les deux principaux chefs politiques du Canada ont plusieurs points de ressemblance dans leur vie privée. Ils sont nés la même année dans des comtés adjacents de la province d'Ontario, ont obtenu leurs grades dans la même université et ont été élus députés de la chambre des communes à la même élection. Leur date commune de naissance est 1874. M. King fut gradué à l'Université de Toronto en 1895 et M. Meighen en 1896. Ils furent élus députés pour la première fois en 1908. M. King naquit à Berlin (maintenant Kitchener), Ont., et M. Meighen à Anderson, comté de Perth, Ont. M. King fut élu dans Waterloo nord, Ont., par une majorité de 263 et à la même élection M. Meighen fut élu par 250 de majorité à Portage la Prairie, Man. En 1911, M. King fut défait dans Waterloo nord et M. Meighen fut réélu dans Portage la Prairie.

En 1917 M. Meighen fut élu dans le même comté par une majorité de 3,635 et à la même élection M. King fut défait dans York nord. M. King fut choisi comme chef du parti libéral en 1919 et en octobre de la même année il fut élu par acclamation dans une élection complémentaire du comté de Prince, Ile du Prince-Edouard. M. Meighen fut défait à Portage la Prairie aux dernières élections, mais il se présenta en 1922 à Grenville, où il fut élu par acclamation.

Dans la campagne actuelle, M. King se présentera encore dans York-nord et M. Meighen dans Portage la Prairie.

VARSOVIE — La Russie a installé, presque ouvertement, un centre de propagande communiste en Pologne.

Train de 300 milles de long pour transporter la récolte



(A gauche)—Wagons à marchandises dans les Cours de Winnipeg. (A droite)—Les battages dans les prairies. (En bas)—Un élévateur à grain à Montréal.

La compagnie du Pacifique Canadien, dont les revenus proviennent en grande partie du transport des marchandises et plus particulièrement de la récolte des céréales de l'Ouest, n'est pas restée inactive lorsque commencèrent à arriver les rapports prédisant une récolte abondante dans les provinces prairies. Tout le matériel roulant en disponibilité fut d'abord dirigé vers l'Ouest et groupé en certains points que l'on pourrait qualifier de stratégiques, afin de pouvoir être prêt à convoyer sans retard vers les gigantesques élévateurs des ports, le blé d'or des plaines centrales.

C'est ainsi que dans les cours de Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Régina, Moose-Jaw, Medicine-Hat, Calgary et nombre d'autres endroits, plus de 35,000 wagons à marchandises sont garés, prêts pour le transport de la récolte de 1925. Quelque 8,000 wagons se trouvent dans les cours Transcona seulement, à Winnipeg. Pour traîner cette multitude de wagons, l'on estime qu'il faudra 650 locomotives à marchandises et 150 locomotives de voies d'évitement.

A-t-on maintenant une idée de la capacité de transport du train gigantesque que formeraient ces 35,000 wagons? Chacun de ces wagons ayant une capacité individuelle de 1500 minots, l'on arrive par la multiplication, à un grand total de 52,500,000 minots. Comme durant la période du transport du grain, ce train fera plusieurs voyages, sectionné évidemment, "chargé d'avoine, chargé de blé", l'on peut dire sans rien exagérer, que la proportion de la récolte qui sera transportée par le Pacifique Canadien sera cette année de 375,000,000 de minots.

La compagnie met en service pour le transport du grain, ses plus puissantes locomotives. Les trains de grain, composés en moyenne de 40 wagons chacun, sont en effet très lourds à tirer. Comme chaque wagon chargé à sa capacité, pèse à peu près 140,000 lbs et que la locomotive elle-même touche le poids respectable de 380,000 lbs, l'on arrive pour le convoi entier, au poids total de 6,000,000 de lbs ou 3000 tonnes. Les 875 trains que l'on peut former avec 35,000 wagons à marchandises, pèseraient donc le poids énorme de 2,625,000 tonnes. Mis bout à bout, ces trains couvriraient une distance de 290 milles, et, à une vitesse de 20 milles à l'heure environ, mettraient au moins 15 heures à passer à un certain point.

La coupe du blé est maintenant presque terminée et les battages avancent avec rapidité. Dans quelques jours, le grain sera en mouvement vers les élévateurs des grands ports et les moulins à farine. Ce mouvement se prolongera jusque vers la mi-décembre alors que se fermera la navigation sur les Grands Lacs.

En 1923, alors que la récolte fut très considérable, le Pacifique Canadien transporta pour sa part, 220,000,000 minots de céréales.

Feuilleton de la "Liberté"

PRIS AU PIEGE

CLAUDE MONTORGE

Numéro 9

(Suite)

Il venait, ce jour-là, de vérifier l'état des engrenages du changement de vitesse, quand Madeleine surgit devant lui, rose de poudre et de fards, en toilette claire.

Elle paraissait émue et s'avançait troublée et indécise.

"Je ne suis guère en tenue convenable pour paraître devant ma fiancée, pensait Jacques; je ne suis point avantageux..." Et il regrettait d'être surpris dans des occupations malpropres, capables de laisser supposer qu'il avait des goûts communs à cette petite personne qui se dirigeait vers lui avec un nez retroussé, des cheveux ébouriffés, des talons hauts et une jupe très courte.

Elle lui tendit la main et il s'excusa de ne pouvoir offrir des doigts noircis qu'il se hâta de décrasser à l'essence et d'essuyer avec des chiffons.

Il devinait que Madeleine était venue pour l'entretenir de choses graves, pour être fixée formellement sur ses sentiments, peut-être pour arrêter définitivement la date d'un mariage dont son oncle désirait une hâtive conclusion. Il avait l'impression de toucher à une minute décisive de son destin.

Jusque-là, il avait toujours répondu aux avances et aux suggestions de de Lurieux par des propos évasifs. Il avait eu l'habileté de ne point prendre d'engagements, de se tenir sur la réserve, de ne jamais prononcer une parole qui fût un acquiescement aux volontés de son ami. Avec de Lurieux, il lui était facile d'être prudent, rien qu'en voyant le front entêté et les yeux volontaires de Madeleine, il comprit qu'il allait être pris au dépourvu, qu'il ne serait pas capable de trouver une seule raison valable pour retarder un événement auquel il pensait rarement et sans aucune complaisance.

Les sensations qu'il éprouvait, autant qu'on peut le supposer, étaient celles du papillon qui voit tout à coup s'abattre sur lui l'impalpable filet de soie dont les mailles légères vont le capturer.

Déjà intimidé par l'apparition inopinée de la jeune fille, humilié d'être trouvé dans des occupations peu élégantes, Bonnières acheva de perdre son sang-froid à l'idée qu'il allait subir un assaut décisif auquel il n'était pas préparé, devant lequel son manque d'esprit de repartie le mettait en infériorité.

Aussi, quand Madeleine ouvrit la bouche pour lui faire connaître le but de sa visite, était-il tout disposé à ne pas offrir la moindre résistance, à se montrer, sinon empressé, du moins docile et souple par courtoisie.

Bonnières n'avait jamais vu beaucoup de différence entre les jeunes filles qu'il lui avait été permis d'approcher. Elles s'étaient toutes présentées à lui, dans les salons parisiens où il les avait rencontrées, comme autant d'énigmes vivantes. Il les supposait honnêtes, par bonté d'âme et par indulgence naturelle, malgré qu'elles aimassent toutes à se montrer audacieuses, presque effrontées, franchement émancipées et sérieusement ferrées sur les questions que l'on n'abordait autrefois qu'en leur absence, à l'époque où elles considéraient comme leur premier devoir de paraître innocentes.

Aucune n'avait su lui suggérer le goût du mariage. En leur présence, il était plutôt tenté de leur offrir une cigarette qu'un madrigal, la plupart d'entre elles fumant, sans que nul n'en prit ombrage dans leur entourage.

Madeleine lui était désignée par des volontés auxquelles il ne savait se soustraire, à défaut d'inclination naturelle, il n'avait qu'à s'abandonner à son destin. Le mariage est un "x" vers lequel convergent tant d'inconnues qu'en choisissant lui-même sa fiancée, il s'exposait peut-être à des déceptions et des déboires plus grands qu'en l'acceptant aveuglément.

Son apathie naturelle lui conseillait donc de se laisser faire violence et de se prêter complaisamment au jeu que de Lurieux voulait lui voir jouer.

"Après tout, concluait-il, si j'épouse Madeleine, il ira de son intérêt personnel qu'elle se comporte de telle façon que nous ne soyons pas trop malheureux ensemble; il ira de mon intérêt de combler tous ses désirs, d'obéir à toutes ses volontés... de faire en un mot ce que je devrais faire avec toute autre."

Depuis son arrivée, Madeleine l'examinait, un peu interdite, guettant le moyen d'aborder un sujet épineux, cherchant un détour, une tangente. Tout à coup elle se hasarda:

— Monsieur Bonnières, est-ce vrai que vous m'aimez comme mon oncle me l'assure?

Le pauvre automobiliste n'eût pas été plus suffoqué en recevant un grand choc en pleine poitrine ou en se précipitant dans un bain d'eau glacée.

Il balbutia:

— Mais certainement, Mademoiselle, n'en doutez pas.

— Vous m'aimez... beaucoup?

— Beaucoup, oui, Mademoiselle, autant que je puis... Cela ne m'empêche pas de dormir ni de manger; mais je pense à vous avec plaisir.

— Quand on aime une personne, on recherche toutes les occasions de lui donner une preuve de sympathie affectueuse; feriez-vous quelque chose pour m'être agréable?

— Oh oui, de bon coeur, si ce n'était pas trop difficile...

Madeleine parut hésiter; elle reprit:

— Voudriez-vous, sincèrement, que je sois heureuse?

— Certainement, Mademoiselle, du fond de l'âme.

— Même au prix d'une petite contrariété, d'un léger désagrément?

— La peine que j'en pourrais ressentir ne saurait donner à mes yeux que plus de valeur à mon sacrifice.

— Eh bien je vais vous parler librement, comme à un ami: Allez trouver mon oncle, M. Bonnières, allez lui dire que vous avez réfléchi, que vous ne vous croyez pas encore assez mûr pour le mariage, que je ne réponds pas à l'idée que vous vous faites de votre future femme... Enfin, faites-lui comprendre, par des périphrases, que vous ne voulez pas de moi...

Faites ce que je vous demande, M. Bonnières, et je vous aimerai bien.

La stupéfaction du jeune homme, en entendant ces paroles, fut telle qu'il laissa échapper de ses mains et tomber sur l'aire cimentée où elle se brisa, une bougie de porcelaine dont il rapprochait les électrodes.

La réflexion du vieux Don Guritan lui traversa l'esprit: "Dieu s'est fait homme, soit; le diable s'est fait femme".

— Vous hésitez? reprit Madeleine.

Bonnières, stupéfié, se sentait bouleversé par des sentiments contraires. En voyant que Madeleine ne lui sautait pas au cou, ne le harcelait pas et ne favorisait pas l'intrigue de son oncle, il se sentait tout disposé à la trouver plus intéressante.

Le coeur de l'homme est ainsi fait que ce qui s'offre à lui a pour lui moins de prix que ce qui cherche à lui échapper. Le vieux proverbe latin "requax, fugax; fugax, sequax" est toujours vrai: "poursuis, on te fuira; fuis, on te suivra".

— Mademoiselle, répondit Jacques, j'hésite à faire de la peine à mon ami de Lurieux. Ses voeux seraient comblés si vous deveniez mon épouse, il me l'a dit; il m'a donné même l'assurance que vos voeux secrets étaient conformes aux siens: je n'oserai jamais faire la démarche que vous me suggérez.

— Pourquoi, puisque c'est moi qui vous le demande?

— De Lurieux est mon ami; il m'aime. Il m'a rendu maints services; il m'a fait acheter cette auto... dans des conditions très avantageuses. Me voyant dans l'embarras quand je fus contraint de me séparer de Joseph, il m'a appris à conduire... Je suis son obligé. En toute circonstance, il trouve un moyen délicat de me prouver qu'il a pour moi une réelle et profonde sympathie... Je ne voudrais pas lui faire de peine.

— Est-ce que vous seriez une poire, M. Bonnières?

— Serais-je "une poire" comme vous dites, Mademoiselle, que je n'en serais pas humilié. On traite de "poires" aujourd'hui tou sceux qui ont encore des scrupules d'honnêteté, ceux qui restent bons et simples, dans l'universelle muflerie; ceux qui croient aux sentiments désintéressés et qui les mettent en pratique. Je crois bien que je ne suis qu'une poire...

— Et moi, je le crains. Savez-vous pourquoi mon oncle veut vous marier avec moi?

— Parce qu'il a sans doute, comme la plupart de nos contemporains, l'innocente manie de vouloir marier les gens. Avez-vous remarqué combien il y a de personnes qui s'emploient à vouloir marier les célibataires?

— J'ai même remarqué que ce sont toujours celles qui n'ont pas à se féliciter d'être elles-mêmes mariées qui veulent lancer les autres dans l'aventure! On croirait qu'elles sont secrè-jourd'hui tous ceux qui ont encore des jeunes gens libres et heureux... Enfin, bref, mon oncle n'a pas cette faiblesse, je dois le reconnaître et s'il veut que je vous épouse, c'est parce qu'il vous sait fortuné...

— Ce sont là, Mademoiselle, des sentiments dignes de respect et qui témoignent du réel intérêt que votre oncle vous porte. Il souhaite que vous ne connaissiez jamais les cruels tourments de la pauvreté, quoique, avec votre tournure et tous les agréments de votre personne et de votre esprit, vous puissiez vous faire l'arbitre de votre destin et choisir un époux qui soit tout à fait selon vos goûts.

— Enfin, vous, est-ce que vous m'aimez, oui ou non?

— J'ai pour vous une véritable sympathie, née peut-être de la reconnaissance que je dois à votre oncle pour toutes ses bontés à mon égard.

— Et vous voulez m'épouser?

— Je vous avoue que je n'y aurais jamais songé si de Lurieux ne m'avait fait comprendre que vous êtes bien la femme qu'il me faut. La délicatesse, le tact avec lesquels vous prenez présentement le soin de vouloir me démontrer que je reste encore libre d'agir comme il me plaît, libre de ne prendre conseil que de moi-même, plaident en faveur de votre vertu...

— Et vous fortifient dans le dessein de faire de moi votre femme?

— Avec votre consentement, bien entendu. Que voulez-vous, si je ne veux pas trop me singulariser, il faudra que je me marie un jour; eh! bien! j'aime autant que ce soit avec vous, puisque je vous connais un peu et que je connais bien votre oncle.

— Moi, M. Bonnières, je ne vous aime pas; je vous dois cet aveu franc et sans détour.

— Ah! c'est regrettable... Pourtant, votre oncle m'assurait...

— Je ne crois pas être la femme qu'il vous faudrait.

— Comment ne pas être captivé par cet excès de modestie!

— Je suis capricieuse, lunatique, extravagante. Je ne peux pas me ployer sous le joug d'une autorité; toute volonté qui s'exerce à contrarier mes penchants, mes habitudes, mes fantaisies ou mes caprices, m'inspire aussitôt un insurmontable besoin de lui résister. Je suis, enfin, entêtée, autoritaire jusqu'au despotisme.

— C'est ainsi que je souhaite que soit ma femme. Je n'ai fait jusqu'ici aucun effort de volonté et mon naturel peu hardi recule devant une responsabilité à prendre. Enfant, je me laissais aveuglément guider par ma mère qui avait pour moi des tendresses débonnaires et d'inépuisables indulgences. Elle était malade, se savait condamnée, et se hâtait de me prodiguer les soins qui devaient fixer dans ma mémoire le souvenir de son ineffable bonté. Elle savait que je ne la garderais pas longtemps et qu'après elle, dame... la vie n'aurait pas plus d'indulgences pour moi que pour les autres orphelins... Jeune homme, j'eus un précepteur et un tuteur qui s'arrogèrent la peine de m'éviter le souci de prendre des décisions, de me diriger moi-même. J'ai la passion de l'obéissance, de la soumission, une frayeur exaspérée de la responsabilité et un manque d'initiative ingénu. J'étais riche et, sans vanité, content de l'être, parce que cette circonstance m'épargnait bien des ennuis, m'évitait le tourment de songer à résoudre certains problèmes douloureux, de penser au lendemain, à l'avenir. Je ne suis pas égoïste, ni méchant. Si vous deveniez ma femme, je vous demanderais seulement d'être pour moi un charmant ami, un gentil compagnon, libre de faire ce qui lui plairait et que je ne contrarierais jamais...

Touchée par cet accent d'humilité comme par la douceur d'un caractère qui l'étonnait un peu, Madeleine comprit quel infini de bonheur s'offrait à elle, quelle précieuse liberté elle aurait avec un tel mari, quel enviable destin de coquette extravagante et capricieuse elle pourrait vivre. Elle fut tentée de se laisser toucher par l'évidente bonté de ce jeune homme si modeste, bien qu'il eût tant de raisons de se montrer différent. Puis, du fond de sa conscience, une voix timide lui murmura: "Tu ne mérites pas cela" et cette conviction, qu'elle admit d'emblée sans même envisager s'il lui serait possible de se rendre digne d'un mari tel que les plus exigeantes n'osent pas en souhaiter un aussi séduisant, dans leurs rêves les plus romanesques et les plus éthérés, l'affermit dans un entêtement et une résolution qu'elle savait de nature à contrarier son oncle, à le rendre furieux.

Pour étayer sa décision, elle se dit: "M. Bonnières se moque de moi, ou bien je suis victime d'un mirage, d'une hallucination de la vue et de l'ouïe... Ce jeune homme n'est pas un sot...; il se fait peut-être sur moi des idées...; il me croit différente de ce que je suis..." et, délibérément, elle résolut de trancher la question, de révéler la cause de sa démarche:

— M. Bonnières, je ne puis pas être votre femme.

— Ah!

— Non, cela n'est pas possible, je vous assure.

— Pourquoi?

— D'abord, parce que cela procurerait du contentement à mon oncle et que je ne veux jamais lui donner la moindre satisfaction. Il m'a trop humiliée, trop maltraitée, trop obligée à me replier, à me contracter et à feindre. Et puis, je ne veux pas me marier.

— Ah! moi qui croyais... Je suis surpris, étonné, déçu... Croyez bien, Mademoiselle, que je regrette sincèrement de m'être mépris et fourvoyé...

Bonnières était ému, Madeleine s'en aperçut, éclata de rire pour réagir violemment contre une mélancolie qui l'atteignait par contagion:

— C'est qu'il a les larmes aux yeux: voulez-vous bien être sérieux!

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, c'est nerveux, c'est involontaire.

— Vous ne m'aimez pas, pourtant?

— Non, mais j'étais sur le point de le faire. Votre oncle m'avait fait croire à des choses capables de me donner de la présomption; mon esprit s'était habitué à des chimères...

— Allons, allons, voulez-vous bien ne pas pleurer; un gros garçon comme vous?

— C'est peut-être parce que je suis un "gros" garçon que je ne vous plais pas? Est-ce ma faute à moi? S'il n'avait tenu qu'à moi, j'aurais été doué d'un physique irrésistible, j'aurais eu la finesse de formes et la délicatesse d'un Apollon. Enfant, déjà les gamins raillaient mes prédispositions à l'embonpoint, c'est de là que m'est venu cet amour de la solitude, de l'effacement et de l'indifférence qui me pousse à me tenir à l'écart des autres; c'est de là que me sont venus aussi ce repliement sur moi-même et ce besoin d'être guidé, encouragé, dirigé, qui me faisait admettre en faveur un mariage dont l'idée avait été conçue par votre oncle.

— C'est justement parce que ce mariage serait l'oeuvre de mon oncle, que je ne veux pas me prêter à la combinaison et, plus tard, vous me saurez gré de ne vous avoir pas abusé. Je suis frivole, capricieuse, légère; je ne sais pas compter et, quelle que soit votre fortune, j'aurais tôt fait de la disperser par mes extravagances.

— Qu'est-ce que cela fait?

— Vous êtes trop doux, trop bon et ce qu'il me faudrait, ce serait un mari énergique, violent, dont je subirais l'ascendant, devant qui je tremblerais de peur de lui déplaire, de lui inspirer un soupçon, de susciter sa colère. A moi aussi, il me faut un guide puisqu'il ne passe que de folles idées dans ma tête, puisque tout ce qui est équivoque, trouble, malsain, oblique, m'attire. Que voulez-vous, j'ai eu, depuis la mort de ma mère, un exemple pernicieux sous les yeux: celui de mon oncle et de ma tante qui n'ont pas d'autre souci que celui de paraître, d'éblouir, de jeter de la poudre aux yeux, de mentir pour faire croire qu'ils ont de belles relations, des amis bien placés et puissants, de la fortune, tout ce qui fait envie. Je ne sais pourquoi je vous parle en cet instant avec sincérité, habituée que je suis à mettre un masque sur mes sentiments et à farder mes paroles. C'est une grande preuve d'intérêt et même d'amitié que je vous donne, moi qui n'ai vécu que dans l'hypocrisie, par cet excès de franchise M. Bonnières, je ne vous aime pas, parce qu'on a voulu me contraindre à vous aimer ou tout au moins à vous faire croire que je vous aimais. De plus, j'aime un jeune homme qui est loin d'avoir vos qualités, vos mérites et votre fortune; mais je l'aime parce que je suis sûre que ce penchant sera désapprouvé de mon oncle et de ma tante; et que c'est là une façon à moi de me venger, de renverser leurs projets, de déjouer leurs intrigues et leurs fourberies.

— Mademoiselle, je vous remercie de votre franchise. Votre décision me fait de la peine, je m'étais résigné à me plier docilement aux suggestions de votre oncle et cela pour en finir avec un état de célibataire qui ne peut pas indéfiniment se prolonger.

Je me laissais aveuglément guider; je n'avais pas un effort à faire, pas une décision ni une responsabilité à prendre. Sans une démarche, sans avoir accompli une seule des corvées qui hérissent le mariage d'aspérités, j'allais être marié, heureux, tranquille...

— Est-on heureux et tranquille, quand on n'est pas aimé? Songez à ce que serait votre existence aux côtés d'une étrangère à qui vous ne pourriez confier ni vos rêves, ni vos pensées; qui ne comprendrait ni vos tristesses, ni vos joies; qui aurait constamment en votre présence, des gestes, des manifestations de goûts, de pensées, d'opinions, d'éducation qui vous choqueraient.

Voulez-vous bien ne pas pleurer, gros bêta.

— Si, je veux pleurer, laissez-moi. Que voulez-vous, moi, je crois que je vous aime maintenant. Que vais-je devenir?

— Vous demanderez en mariage une jeune fille de votre monde, que vous aurez choisie, qui vous plaira sans arrière pensée...

— Vous savez bien que je n'oserai pas.

— Pour vous aguerrir, commencez par informer mon oncle que vous ne m'aimez pas, que vous ne voulez pas de moi pour femme; que vous êtes fermement résolu à ne pas vous marier encore...

— Cette démarche me coûte beaucoup, je vous assure.

— Faites-la; je vous aimerai bien, je vous en serai reconnaissante; je vous embrasserai. Faites-la pour moi, pour me faire plaisir; c'est promis, n'est-ce pas? Je puis avoir confiance en vous?

— Eh bien alors... je vous promets d'y penser; je verrai; j'essayerai, pour vous être agréable. Donnez-moi seulement quelques jours, accordez-moi quelques semaines pour... réfléchir; pour préparer mes batteries...

Qu'est-ce que je vais devenir, moi?

CHAPITRE VII

Perplexités

Longtemps, Bonnières fut balancé entre des résolutions contraires. Mado l'avait supplié d'une façon si pressante de faire une démarche auprès de son oncle qu'il était tenté de se rendre auprès de de Lurieux pour lui faire la déclaration qu'il préméditait.

Il lui eût été très doux de donner à la jeune fille qui avait mis sa confiance en lui, cette preuve qu'il était digne de cette confiance et d'un peu d'estime.

Il ne dormait plus la nuit, avec son naturel timide, il avait des sueurs d'angoisse à la seule pensée de se présenter devant un homme pour lui déclarer qu'il n'aimait pas sa nièce et qu'il ne voulait pas l'épouser.

Il comprit qu'il devait agir le plus rapidement possible, brusquement, pour ne pas laisser à sa volonté le temps de défaillir.

Pendant les heures d'insomnie qui tourmentaient ses nuits, il élaborait des phrases, des formules précises, nettes, qu'il répétait et qu'il se promettait de réciter comme une leçon à de Lurieux.

Puis il réglait d'avance l'ordre et la marche de la cérémonie. Il se présenterait en redingote... Non, en jaquette plutôt, c'était moins cérémonieux; avec des gants blancs et des souliers vernis...

A la réflexion les gants blancs lui paraissaient plutôt indiqués pour une demande en mariage; des gants de teinte neutre seraient mieux appropriés à la circonstance. Il complèterait sa toilette avec une cravate de teinte atténuée pour manifester qu'il lui en coûtait de faire cette démarche. Rien dans sa mise et dans sa tenue ne devait faire offense à de Lurieux. Il fallait user de tact, d'adresse, de délicatesse, ne pas se montrer trop raide, ni trop indifférent; ne pas arborer un air trop détaché, ni trop content; avoir en un mot une certaine assurance nuancée de modestie, de componction, de gravité et de contrainte; et s'exprimer lentement, avec le ton approprié, en évitant la solennité autant que la familiarité.

Les tourments, les insomnies de chaque nuit se terminaient, pour Jacques, par la résolution ferme et bien arrêtée d'en finir au plus vite avec une corvée qu'il lui faudrait, tôt ou tard, exécuter et dont il ne voyait que le côté revêche et épineux. Pour se libérer d'une préoccupation lancinante, pour que le sommeil vienne fermer sa paupière, pour échapper à la grande et lourde fatigue accompagnée d'une migraine intempestive qui suit les nuits agitées, Bonnières, dans la mollesse et la tiédeur du lit, dans la nonchalance de la position horizontale prenait la décision d'aller faire, à l'aube, sans rémission, la déclaration qu'il avait promis de faire à de Lurieux.

Mais à son réveil il ne se sentait pas en train. Il ne se souvenait plus des phrases qu'il avait préparées avec tant de soin, en pesant la valeur de chaque mot. Il sentait que, s'il se trouvait en présence de son protecteur et ami, il ne saurait que lui dire; il demeurerait stupide et, s'il tentait de parler, sa voix lui resterait dans le gosier.

Les hésitations, les perplexités le déchiraient. Il n'avait plus de goût à vivre et se sentait guetté par la neurasthénie.

Chaque jour, il remettait sa démarche au lendemain. Il n'eût pas été plus contrarié ni plus malheureux s'il avait été poussé, par une violente passion, à franchir les dernières limites de sa timidité et à demander lui-même une jeune fille en mariage. C'est le contraire qu'il devait faire et il s'était condamné à le faire, par une parole donnée.

Maintes fois, il consulta le sort, jeta une pièce de monnaie en l'air après s'être dit: "Si c'est "face", j'irai voir de Lurieux aujourd'hui". Après avoir tournoyé dans les airs, la pièce de monnaie, prise pour oracle, disait "face", et Bonnières cherchait aussitôt un prétexte pour surseoir à sa résolution.

Il faut pourtant que je me décide, il faut en finir avec cet ennui, pensait-il et il devint plus ferme: "Je me présenterai dimanche prochain devant de Lurieux... Allons bon, dimanche je suis empêché par des obligations mondaines. Lundi alors, sans faute...

Hélas, le lundi, je ne suis jamais en train... Alors ce sera pour mardi irrévocablement...

Ne vais-je pas commettre une imprudence? J'ai toujours remarqué que ce que j'entreprenais le mardi ne réussissait jamais... Mercredi, alors? Bon, mercredi je dois aller à Saint Cloud, pour faire un peu de footing dans le parc. Jeudi, je ne suis pas libre; vendredi non plus; samedi est un jour néfaste...

Enfin, comme il faut que je prenne un parti, j'irai faire ma déclaration à de Lurieux le premier jour qu'il pleuvera...

Depuis longtemps, Bonnières était persécuté par sa promesse tyrannique lorsqu'un jour il se dit: "Que je suis bête! je n'ai qu'à écrire à de Lurieux. Il me sera beaucoup plus facile de lui expliquer par lettre ce que j'ai à lui dire".

Il rédigea aussitôt vingt missives avant d'en trouver une formulée convenablement. Sa lettre écrite, il songea qu'elle allait provoquer des demandes d'explications de la part de de Lurieux; que celui-ci surgirait, le questionnerait, entrerait dans des détails, le presserait, s'efforcerait de le faire revenir sur une décision qui lui paraîtrait saugrenue et incompréhensible.

"Que je suis bête, pensa Bonnières, est-ce que le moment n'est pas venu de me servir de mon auto et de filer à l'anglaise, vers des contrées inconnues? Allons voir les paysages délicieux, les oasis adorables que la terre suspend à sa ceinture pour plaire au soleil, son époux. Faisons une fugue imprévue. Si je prétextais un voyage, par chemin de fer, il me faudrait en indiquer le but et de Lurieux serait capable de me poursuivre et de m'atteindre. Rien à craindre en auto! Cette heureuse inspiration va me délivrer de mes appréhensions et de mes lourds soucis; la Providence a pour moi, décidément, des bontés particulières... A quoi me servirait d'avoir une auto, si c'est pour la laisser stagnante, dans la léthargie de son hangar?"

Cette résolution, à mesure qu'il l'envisageait, lui paraissait de plus en plus séduisante. Rien ne lui semblait plus simple que de sortir de l'impasse où il se croyait enfermé. Il confierait sa lettre à une boîte, à l'instant précis de son départ, au moment où le moteur ronflerait déjà; et, quand de Lurieux la lirait, il serait trop loin pour recevoir les éclats de l'explosion d'étonnement que cette lettre engendrerait."

Joyeusement, Jacques fit ses préparatifs. L'âme légère, le coeur bondissant, il se frottait les mains de satisfaction et sifflotait des airs agréables en songeant qu'il allait s'évader des préoccupations amoureuses imposées par la seule volonté et le seul désir d'un ami obligeant; qu'il allait redevenir libre, indifférent à tout et à tous; échapper à un mariage un peu forcé qui ne lui avait inspiré que de troubles alarmes et des effrois irraisonnés; sortir d'un engrenage où il s'était laissé prendre par mégarde et filer, filer loin des esclavages, vers la radieuse liberté...

Sa joie ne fut pas de longue durée. Il prévoyait que le voyage ne serait pas éternel, qu'il reviendrait bientôt, qu'il s'embêterait à nouveau puisqu'en somme, il était inutile sur la terre et bon à rien. Il prévoyait qu'un jour il serait obligé de se marier, quand la solitude lui paraîtrait trop insupportable. Il lui faudrait alors faire une démarche autrement ennuyeuse que celle suggérée par Madeleine. Il lui faudrait se présenter devant une jeune fille, lui parler, la conduire à l'autel; puis, après, durant toute la vie, trouver des sujets de conversation pour la distraire et l'occuper. Rien qu'à l'idée de faire une déclaration à une jeune fille, il avait le trac.

A l'heure choisie par lui pour l'accomplissement d'une résolution, il reculait toujours, il hésitait, soulevait des objections.

Au moment de partir, sa lettre écrite, et prête à être confiée à la poste, il redouta de désobliger un ami qui s'était efforcé de lui simplifier la plus désagréable des corvées: celle de le marier. N'eût-il pas été préférable de se confier simplement à de Lurieux, de lui dire: "Ta nièce exige que je fasse cette démarche, mais tu pourras me chercher une autre candidate, si tu ne parviens pas à la décider!"

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FONTAINE & BOULANGER font mieux.

Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau ou de poêle électrique,

FONTAINE & BOULANGER font mieux.

A VENDRE—Renards argentés pour la reproduction. Nous avons encore quelques paires de nos Renardeaux 1925 à vendre, descendants des fameux spécimens que nous avons importés de l'Ile du Prince-Edouard et qui ont fait notre réputation comme éleveurs de renards argentés. Ecrivez-nous pour prix et conditions: F.-M. Chalieux, représentant de la Birnie Silver Black Fox Co., 608, Edifice Lombard, Winnipeg.

ON DEMANDE une cuisinière chez Mme Joseph Bernier, 232, ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. N 1635.

MIEL PUR A VENDRE — $9.50 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient six seaux de 10 livres. S'adresser à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 23

Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil chauffe-bains, un poêle électrique,

FONTAINE & BOULANGER font mieux.

MEDECIN canadien-français et homme d'affaires sérieux et actifs sont demandés à Val Marie, Sask., où il y a un prêtre résidant de nommé. 19p

ON DEMANDE — Personne sérieuse pouvant faire la cuisine et tenir maison pour un prêtre. Ecrire à A. M., au journal la "Liberté". 16

MAISON A LOUER — 410, rue Desautels. S'adresser à J.-A. Hébert et Cie Ltée.

MAISONS MODERNES à vendre à Saint-Boniface, près écoles, couvent, collège, église. Bungalows de 5 et 6 chambres, modernes. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 234, Bloc McIntyre. Téléphone A 6565. 16p

Manquez-vous de lumière, votre fer à repasser ne chauffe-t-il plus, la machine à laver... refuse-t-elle de fonctionner...

Inutile d'appeler ailleurs.

FONTAINE & BOULANGER font mieux.

165, ave. Provencher Téléphone N 1425

A VENDRE ou à louer—Maison, No 613, rue Saint-Jean-Baptiste. 6 chambres et salle de bain. Chauffage eau chaude. Prix modéré, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 234, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 16p

AU SACRE-COEUR

Les dames du comité du bazar ont décidé d'avoir une assemblée de couture mercredi après midi dans la salle paroissiale, afin de distribuer le matériel pour la confection des articles de lingerie.

Dans le but de se procurer les fonds nécessaires à l'achat de ce matériel, les dames ont bien voulu se charger d'organiser une grande partie de cartes pour le 29 septembre. Outre un prix d'entrée, il y aura deux magnifiques prix pour les dames et pour les messieurs.

Comme c'est la première partie de cartes, on compte sur une assistance nombreuse.

• • •

Le concert de charité organisé par M. J.-A. Hébert sous les auspices de la commission scolaire a obtenu un grand succès. Tous ceux qui ont pris part au concert méritent nos plus sincères félicitations, car tous se sont acquittés d'une manière parfaite de leur partie respective. Nous tenons à remercier d'une manière spéciale M. Eric Plant, Mlle Donna Laskey, M. Pat McIntosh, Mlle Elsie Richardson, Mlle Kathleen Hand, Mme McLaskey qui, bien qu'étrangers à notre paroisse, ont bien voulu prêter leurs concours et grandement contribué à faire un succès du concert.

Nos sincères remerciements à M. Hébert qui nous a donné une nouvelle preuve de son dévouement à nos oeuvres paroissiales.

Voici le programme qui a été exécuté:

"Barefoot Boy": Master Eric Plant.

"Je crois en Dieu", Faure; "La Mélodie des baisers", Massenet: Mme Edouard Bélair.

Extrait des "Cloches de Corneville": "J'ai pleuré en rêve": Dr Georges Beauchemin.

"Première Danse" (chanson du 18me siècle), Massenet; "Jeune fillette" (chanson de bergerette): Mlle Yvonne Thibault.

Pièce comique: Mlle Donna Laskey, M. Pat McIntosh.

"Le Cor", Flégier; "La jolie fille de Perth", Bizet: M. Oscar Noël.

"Jardin sous la pluie", Debussy; "Forest Murmurs", Listz: Mlle Kathleen Hand, élève de Mlle Annette Dostert.

"I Hear You Calling Me", Ghell; "Elégie", Massenet: Mlle Rosa Genthon.

Accompagnatrices: Mme McLaskey et Mme Dr Beauchemin.

WINNIPEG

Exposition de radio à Winnipeg

La semaine dernière a eu lieu à l'hôtel Royal Alexandra une exposition des divers produits de l'industrie du radio. C'était merveille de constater les progrès qu'a faits cette invention durant les dernières deux années. On pouvait voir à l'exposition des instruments de transmission, de réception, des batteries de toutes sortes et des accessoires variés. Le tout était disposé avec goût dans les salles de l'hôtel. Les instruments de réception surtout attiraient l'attention du public. On y voyait le majestueux super hétérodyne, les dynes de toutes marques, et les régénératifs.

L'ouverture de l'exposition fut présidée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, qui, dans un bref discours, rappela la beauté de l'étonnante découverte. Il dit que l'homme ne doit point s'enorgueillir de ses inventions et qu'il est loin d'avoir trouvé le dernier mot des lois de l'univers, lois que Dieu a établies et qu'il met à l'usage de l'homme.

M. le maire Webb parla ensuite. Il démontra les progrès que l'industrie du radio a faits au Canada, puisqu'elle représente un capital de plusieurs millions. Il exprima le regret de ne pas voir cette industrie plus florissante, à cause de la trop grande importation des Etats-Unis. Tout en se prononçant fortement contre la mainmise exclusive du gouvernement sur la transmission au Manitoba, il remercia chaleureusement CKY et M. Coates, l'annonceur de la station, pour l'excellent service qu'ils donnent au public. La station transmet des conférences sur l'agriculture, sur des sujets d'économie domestique, sur les sciences et les arts, de même que des programmes musicaux très variés. Il insista beaucoup sur la qualité de la transmission. Ce n'est pas sans besoin, puisque bien des stations remplissent l'air de programmes qui ne sont pas acceptables. Il cita l'exemple d'une station américaine qui dut changer ses programmes sous la pression du public.

PETITES NOTES

La question des tramways à conducteur unique soulève de grosses difficultés, et il est possible qu'elle entraîne une grève du personnel des tramways.

• • •

Trois individus arrêtés pour le cambriolage du magasin-bureau de poste de Culross, Man., ont été identifiés comme étant ceux qui dévalisèrent le conducteur du tramway de la rue Notre-Dame le 11 septembre.

• • •

Le maire Webb a refusé la nomination comme candidat conservateur dans Winnipeg Centre-Nord.

• • •

L'Hôpital Général éprouve de sérieuses difficultés financières, en dépit de l'octroi qui lui a été voté par la ville. La "Federated Budget Board" s'oppose à ce qu'il fasse un appel direct au public, parce qu'il nuirait aux collectes du Budget. D'autre part, l'hôpital veut que toutes les sommes marquées pour lui dans le Budget lui reviennent, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé.

• • •

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre concitoyen M. A. Cayer vient de prendre la gérance du département français du "Surprise Shoe Shop". La population française peut être assurée de trouver à ce magasin de la marchandise de première qualité et les dernières nouveautés des centres américains. M. Cayer, avec son expérience reconnue, saura satisfaire ses nombreux amis.

CONCERT

Un concert sera donné le dimanche 27, au théâtre Dominion, sous les auspices et au profit de l'oeuvre de la "Catholic Women's League."

Contribution volontaire.

NOUVELLES DE PARTOUT

Trainé fatalement par des chevaux emballés

Régina — On a trouvé le corps de Walter Mahoney, 22 ans, gravement meurtri et ses vêtements en partie brûlés, dans un champ de lin, sur la ferme d'Andrew Wolff, à trois milles au nord de Liberty. Les chevaux qu'ils conduisaient avaient pris le mors aux dents et il était tombé de la moissonneuse. On suppose qu'il était resté accroché par le pied à la machine et qu'il a été trainé à travers le champ.

Le nouvel immeuble du grand séminaire d'Ottawa

Ottawa — Les séminaristes du diocèse d'Ottawa ont pris possession de leur nouvel immeuble sis au coin des rues Charlotte et Rideau. L'archevêché a acquis cet immeuble de la ville d'Ottawa, l'an passé. C'est un hôpital désaffecté, spacieux, très grand et très bien éclairé où les autorités ont fait exécuter d'importantes réparations. Le nouveau séminaire est situé dans un des plus beaux quartiers de la capitale. Il contient une chapelle capable de contenir 500 personnes, plusieurs chambres de luxe pour les visiteurs distingués, des classes, des chambres et des dortoirs de toute beauté.

L'effectif des unions ouvrières diminue au Canada

Ottawa — D'après le quatorzième rapport annuel de l'organisation ouvrière au Canada, publié par le ministère du Travail, l'effectif des unions ouvrières a diminué considérablement par rapport à l'an dernier. Cette diminution du nombre des membres se fait remarquer non seulement parmi les unions internationales ou indépendantes, mais encore parmi les syndicats catholiques.

L'effectif total des unions internationales, non-internationales, indépendantes ou catholiques était en 1924 de 260,643, alors qu'en 1923 ce chiffre était de 278,000, en 1922, de 276,000, en 1921, de 315,000, en 1920, de 372,000, et en 1919, de 378,000.

Depuis six ans le mouvement va sans cesse en fléchissant dans la plupart des pays du monde, y compris l'Angleterre et les Etats-Unis.

Une fête des martyrs Jésuites à Québec

Québec — Les RR. PP. Jésuites de Québec organisent de belles fêtes religieuses pour solenniser ici le grand événement qui s'est récemment passé à Rome lors de la béatification des Jésuites martyrs canadiens. Ces fêtes dureront trois jours et elles se dérouleront en la chapelle de la maison des Jésuites, rue Dauphine, pour se terminer le dimanche dans la nouvelle basilique de Québec, où sera chantée une messe pontificale. Ce triduum aura lieu dans quelques semaines.

La part de l'Amérique dans le rendement du plan Dawes

Washington — Le département du Trésor américain annonce que les Etats-Unis ont reçu de l'Allemagne environ 15 millions de dollars, durant la première année de mise en application du plan Dawes.

Quinze millions ont servi à rembourser les dépenses provenant de l'occupation américaine sur le Rhin.

Les Etats-Unis recevront, désormais, 11 millions de dollars annuellement, jusqu'à ce que les frais d'occupation soient entièrement remboursés.

La prochaine expédition d'Amundsen

Londres — Une dépêche d'Oslo à la "Westminster Gazette" dit que la prochaine expédition polaire de Roald Amundsen se fera en dirigeable et qu'elle aura lieu le printemps prochain.

Il partira de Rome et passera par la Grande-Bretagne, la Norvège et le Spitzberg. La dépêche ajoute que l'explorateur, en revenant du pôle, fera le plus de chemin possible et que, s'il manque d'essence, il descendra, lancera un appel disant sa position et attendra l'aide extérieure en démontant le dirigeable.

Les dons pour les missions

L'oeuvre de la Propagation de la Foi a fait en France un nouvel effort en 1924.

En 1923, les recettes étaient arrivées à 5,861,458 francs, tandis qu'elles n'étaient que de 4,641,948 francs en 1922. Les dons recueillis à travers les diocèses de France s'élevèrent à 6,286,514 fr. 28 en 1924.

L'oeuvre de la Sainte-Enfance a eu également ses recettes augmentées, comme le coût de la vie. Les offrandes versées par les diocèses de France s'élevèrent à 2,213,436 francs en 1924, après avoir été de 1,931,797 francs en 1923, et en 1922, 1,774,987 francs.

Bébés artificiels

Une maison américaine a fait publier dans un journal l'annonce suivante, à l'usage de messieurs les voyageurs désireux d'être laissés seuls:

"Après de longues recherches, nous avons réussi à fabriquer de gros bébés artificiels qui crient tout comme de vrais enfants.

"Un bébé artificiel (No 1), criard de première catégorie, avec un timbre de voix tout à fait malheureux et une gradation réglée de sons, coûte 20 dollars.

"Un bébé (No 2), avec gémissements violents, lamentables et intolérables, coûte 10 dollars.

"Un bébé ordinaire (No 3), qui pousse des cris stridents, mais intermittents, 5 dollars.

"Aux mêmes prix, on peut ajouter certains perfectionnements très simples pour incommoder infailliblement la compagnie.

"Le travail est solide et élégant. On garantit pour un an."

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30